L'INDUSTRIE QUEBECOISE
DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
ANALYSE ET PERSPECTIVES

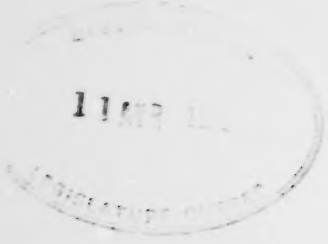

Direction des études industrielles
Direction générale de la recherche et
de la planification
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et du Tourisme

en collaboration avec

Service des produits du bois et de ses dérivés
Direction chimie et transformation des ressources
Direction générale de l'industrie
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et du Tourisme

Québec, décembre 1982

AVANT-PROPOS

L'épuisement des approvisionnements qui affecte plusieurs industries liées à la forêt a nui particulièrement à l'industrie des placages et des contre-plaqués au Québec. De plus, les panneaux à surface synthétique ont fortement pénétré les marchés traditionnels de cette industrie.

C'est à la lumière de ces premières observations que nous avons voulu analyser en profondeur les forces et les faiblesses de cette industrie au Québec. De plus, cette étude tente de dégager les conditions propices au développement de cette activité pour les prochaines années.

La réalisation de cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes que nous tenons à remercier. D'abord, il faut souligner l'excellente collaboration des industriels concernés qui ont répondu aux questionnaires dans une très forte proportion ce qui contribue énormément à la fiabilité de l'information et permet une analyse poussée de données originales.

Nous voulons aussi souligner d'une façon spéciale la collaboration du personnel du Service des produits du bois et de ses dérivés de la Direction générale de l'industrie qui est maintenant intégré à la Direction de l'industrie du bois ouvré de la Direction générale de l'industrie forestière au ministère de l'Energie et des Ressources. Il convient de mentionner l'excellente collaboration tout au long de la réalisation de cette étude de Gérard Côté et Claude Lagacé sous la direction de Jean-Paul Gilbert. De plus, Claude Lamy et Jacques Poirier ont collaboré à la phase finale de la rédaction.

La responsabilité de cette étude a été confiée à François Rouleau qui a été assisté de Michel Guénard pour la cueillette et le traitement des données et de Jacqueline Côté pour la dactylographie.

Richard Roy, directeur
Direction des études industrielles
Direction générale de la recherche et
de la planification
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et du Tourisme

Québec, décembre 1982

SOMMAIRE

1- SITUATION DE L'INDUSTRIE

En 1980, l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués compte 24 établissements dont la valeur des livraisons atteint 107,6 millions de $, soit environ 0,4% de celle de l'ensemble de l'activité manufacturière du Québec. Cette activité embauche directement 1991 employés et procure indirectement du travail à environ 1200 personnes supplémentaires.

En quantité, le Québec a livré, en 1980, 470,0 millions de pieds carrés (43,5 millions de mètres carrés) de placages de feuillus ou 43,8% des livraisons canadiennes et 102,8 millions de pieds carrés (9,5 millions de mètres carrés) de contre-plaqués de feuillus ou 29,8% des livraisons canadiennes. Enfin, les livraisons de panneaux à surface synthétique pour la même année sont évaluées à 119,4 millions de pieds carrés (11,1 millions de mètres carrés) pour les panneaux imprimés ou revêtus, soit 84,5% des livraisons canadiennes, et 21,0 millions de pieds carrés (1,9 millions de mètres carrés) de panneaux stratifiés à basse pression ou seulement 35,1% des livraisons totales au Canada.

L'importance du marché extérieur, surtout celui des Etats-Unis, caractérise cette industrie lorsqu'il s'agit des produits naturels. Ainsi, seulement 18,5% des placages de feuillus fabriqués par les usines québécoises de déroulage-tranchage demeurent au Québec, mais 42,0% sont dirigés vers les Etats-Unis. De plus, de la quantité de placages qui reste au Québec, une bonne part est dirigée vers des usines de jointage dont près de 40,0% de leurs livraisons sont destinées aux Etats-Unis. Enfin, le marché américain accepte 34,6% des contre-plaqués de feuillus fabriqués au Québec.

Par ailleurs, certaines faiblesses structurelles ont paralysé l'évolution de cette industrie au Québec au cours des dernières années. Ainsi,

l'industrie a perdu près de 1000 emplois par rapport à 1973 et la valeur des livraisons n'a progressé que de 5,9% en moyenne par année entre 1973 et 1980, soit un taux bien inférieur à l'inflation qui a caractérisé cette période.

De plus, les quantités de placages livrées sont en baisse de 3,9% annuellement et celles de contre-plaqués de 6,5% durant la même période. Ces piètres performances signifient pour le Québec la perte de son titre du plus grand producteur de placages de feuillus au Canada et détériorent sa position déjà plus faible pour les livraisons de contre-plaqués de feuillus. Ainsi, plus de la moitié des livraisons canadiennes de placages de feuillus originaient du Québec en 1973 contre seulement 43,8% en 1980. De même, le Québec livrait 39,0% des contre-plaqués de feuillus au Canada en 1973, mais seulement 29,8% en 1980. L'Ontario domine maintenant ces deux productions au Canada.

2- PROBLEMATIQUE DE L'INDUSTRIE

Les problèmes de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués se regroupent sous cinq thèmes principaux. En premier lieu, le resserrement des approvisionnements domine la problématique de cette industrie au Québec. Ainsi, les approvisionnements d'essences nobles accordés sur les terres publiques sont maintenant de 28 millions de p.m.p. (128 800 mètres cubes) annuellement comparativement à 35 millions de p.m.p. (161 000 mètres cubes) au début des années 1970.

Cette pénurie des approvisionnements a amené le deuxième problème qui caractérise cette industrie, soit la mutation des marchés. Ainsi, en 1980, la consommation de contre-plaqués de feuillus par l'industrie du meuble est en baisse de 42,8% par rapport à 1973 au Canada tandis que celle de panneaux stratifiés (incluant ceux à haute pression) est en hausse de 54,8% entre ces deux mêmes années.

L'absence de recherche organisée constitue la troisième cause des problèmes de cette industrie. En effet, la recherche sur la technologie du bois est presque inexistante au Québec, sauf pour l'industrie des pâtes et papiers. L'industrie des placages et des contre-plaqués compte alors sur des innovations qui proviennent de l'extérieur ce qui retarde leur application. Ce retard occasionne la quatrième cause des problèmes de cette industrie au Québec, soit la déficience de la productivité. En effet, la productivité de ce secteur est beaucoup plus faible que celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière québécoise et n'atteint pas celle de l'industrie analogue ontarienne.

Enfin, malgré une bonne intégration de cette activité manufacturière à l'économie québécoise, la transformation peu poussée constitue le cinquième facteur d'importance des problèmes de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués. Ainsi, seulement 7 des 18 usines de déroulage-tranchage poussent la transformation jusqu'à la production de contre-plaqués.

3- RELANCE DE L'INDUSTRIE

Néanmoins, la demande pour les placages et les contre-plaqués de feuillus devrait se stabiliser et même croître légèrement au cours des prochaines années. Cependant, pour profiter de cette reprise, l'industrie devra trouver des solutions aux lacunes décrites précédemment.

Les solutions porteront sur trois aspects principaux. D'abord, il faut assurer les approvisionnements en augmentant les importations de grumes ou de produits connexes comme des "carrés" et des madriers, en variant les essences récoltées et, à plus long terme, en assurant des activités de reboisement et de sylviculture pour les feuillus. Ensuite, il faut consolider la présence des produits naturels sur les marchés traditionnels en misant sur des produits de haute qualité et prospecter de nouveaux marchés surtout pour les produits d'essences moins nobles. Enfin, des activités structurées de recherche doivent être assurées afin d'améliorer la productivité et la compétitivité de cette activité au Québec.

DEFINITION DES TERMES[1]

- *Bande de chant (edge):* ruban de bois, généralement collé, servant à protéger et à décorer la face étroite visible d'un panneau.

- *Contre-plaqué (plywood):* matériau constitué par des feuilles de bois désignées sous le nom de plis ou de placages, obtenues par déroulage ou tranchage et collées sous pression les unes aux autres, généralement à fil croisé; le pli intérieur peut être constitué par un panneau de particules ou autres.

- *Panneau de particules (particle board)* matériau en forme de plaques, fabriqué avec des particules cellulosiques, de granulométrie donnée, dont l'agglomération est obtenue par encollage dans les conditions de pression, de température et d'humidité propres à chaque fabrication.

- *Panneau de particules minces (thin particle board):* panneau de particules d'épaisseur inférieure ou égale à 6 mm, pouvant être fabriqué soit par pressage à plat, soit par pressage continu dans une presse à calandres et principalement utilisé dans l'ameublement ou pour le panneautage des murs.

- *Panneau dur (hardboard):* panneau de fibres comprimé dont la masse volumique (densité des fibres) dépasse 0,80 gramme par centimètre cube (800 kg/m^3), employé souvent comme contreparement de meubles et d'armoires ou pour le panneautage de murs.

- *Panneau gaufré (waferboard):* panneau entièrement fait de particules fines (0,3 à 0,4 mm d'épaisseur) mais très grandes, utilisé surtout sous forme de parois diverses dans la construction où il remplace avantageusement le contre-plaqué; ces grandes particules, dénommées wafers par James Clark, leur inventeur canadien dans les années 1955, sont à l'origine du terme

---

(1) La plupart de ces définitions ont été tirées de "Vocabulaire des panneaux dérivés du bois, Raynald Binette, Ecole québécoise du meuble et bois ouvré.

générique anglais "waferboard" qui est couramment utilisé depuis une quinzaine d'années pour désigner de tels panneaux en Amérique du Nord.

- *Panneau imprimé (printed panel):* panneau ayant un décor reproduit par impression, destiné principalement aux tiroirs et fonds de meubles ou au panneautage de murs.

- *Panneau revêtu de papier (overlaid panel):* panneau de différentes compositions recouvert de papier.

- *Panneau revêtu de vinyle (overlaid panel):* panneau de différentes compositions recouvert de vinyle.

- *Panneau stratifié (mélamine):* panneau de différentes compositions revêtu, sous basse pression,de papiers imprégnés de résines thermodurcissables, surtout la mélamine.

- *Placage (veneer):* feuille de bois mince d'épaisseur uniforme, obtenue par déroulage ou par tranchage.

- *Placage jointé (dimension veneer):* placages de même épaisseur dont les chants ont été préalablement dressés, jointés et collés rive à rive pour obtenir une feuille à la dimension voulue.

TABLE DES MATIERES

Pages

AVANT-PROPOS i

SOMMAIRE iii

DEFINITION DES TERMES vii

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES xiii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 - EVOLUTION DE L'INDUSTRIE 3

1- HISTORIQUE 3
2- IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE 4
2.1 - Nombre d'établissements 4
2.2 - Valeur des livraisons et valeur ajoutée manufacturière 6
2.3 - Evolution de l'importance de l'industrie au Québec 9
2.4 - Quantité livrée 9
2.4.1 - Placages et contre-plaqués de feuillus 9
2.4.2 - Panneaux à surface synthétique 13
3- STRUCTURE DE L'INDUSTRIE 16
3.1 - Taille des établissements 16
3.2 - Concentration de la production 19
3.3 - Facteurs de localisation 21
4- CONCLUSION SUR L'IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE 22

CHAPITRE 2 - CARACTERISTIQUES DU MARCHE 23

1- MARCHE AUX ETATS-UNIS 23
1.1 - Principaux marchés manufacturiers et produits concurrents 25
1.1.1 - Panneaux muraux 25
1.1.2 - Portes et châssis 28
1.1.3 - Armoires de cuisine 30
1.1.4 - Maisons mobiles 30
1.1.5 - Meubles 32
1.2 - Provenance des importations américaines 35
1.3 - Conclusion sur les marchés américains 36
2- MARCHES CANADIEN ET QUEBECOIS 38
2.1 - Echanges internationaux 38
2.1.1 - Balance commerciale 38
2.1.2 - Provenance des importations 41
2.1.3 - Destination des exportations 44
2.1.4 - Essences importées et exportées 46
2.1.5 - Barrières tarifaires 50

Pages

2.2 - Situation québécoise 54
2.2.1 - Importations canadiennes dédouanées au Québec..... 54
2.2.2 - Destination des livraisons québécoises..... 58
2.3 - Consommation canadienne..... 60
2.3.1 - Consommation totale 60
2.3.2 - Principaux marchés manufacturiers..... 62
2.4 - Evolution par secteurs de consommation..... 64
2.4.1 - Industrie des portes et châssis..... 66
2.4.2 - Armoires de cuisine..... 69
2.4.3 - Préfabrication de bâtiments..... 71
2.4.4 - Meubles..... 73
2.5 - La construction et la consommation de contre-plaqués de feuillus..... 75
2.6 - Circuits de distribution..... 77
3- CONCLUSION SUR LES CARACTERISTIQUES DU MARCHE..... 77

CHAPITRE 3 - MATIERES PREMIERES ET ENERGIE UTILISEES..... 79

1- STRUCTURE DES DEPENSES EN BIENS ET SERVICES..... 79
2- MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES..... 80
2.1 - Evolution et importance des dépenses..... 80
2.2 - Approvisionnements..... 83
2.2.1 - Provenance des approvisionnements..... 83
2.2.2 - Evolution des allocations sur les terres publiques..... 83
2.2.3 - Essences utilisées..... 86
2.2.4 - Coût des approvisionnements en matière ligneuse 88
2.2.5 - Conclusion sur les approvisionnements..... 89
2.3 - Âmes utilisées..... 89
3- ENERGIE..... 90
3.1 - Evolution et coût des dépenses énergétiques..... 92
4- INTEGRATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE..... 95
5- CONCLUSION SUR LES MATIERES PREMIERES ET L'ENERGIE UTILISEES..... 97

CHAPITRE 4 - ASPECT TECHNOLOGIQUE ET CAPACITE DE PRODUCTION... 99

1- PROCEDES DE FABRICATION..... 99
1.1 - Placages et contre-plaqués à surface naturelle..... 99
1.2 - Panneaux à surface synthétique..... 101
2- ETAT DES EQUIPEMENTS..... 107
2.1 - Année d'installation des équipements... 107
2.2 - Autres caractéristiques des équipements..... 111
3- RECHERCHE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE..... 112
3.1 - Placages et contre-plaqués à surface naturelle.... 112
3.1.1 - Recherche forestière..... 112

Pages

3.1.2 - Recherche en technologie du bois..... 113
3.2 - Panneaux à surface synthétique..... 114
4- UTILISATION DE LA CAPACITE DE PRODUCTION..... 115
4.1 - Evaluation de la capacité de production..... 115
4.2 - Utilisation de la capacité de production..... 117
4.3 - Limitations à la production..... 118
5- CONCLUSION SUR L'ASPECT TECHNOLOGIQUE ET LA CAPACITE DE PRODUCTION..... 120

CHAPITRE 5 - PROFITS, INVESTISSEMENTS, RESSOURCES HUMAINES ET PRODUCTIVITE..... 121

1- EVOLUTION DES PROFITS 121
2- EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS..... 123
3- RESSOURCES HUMAINES..... 125
3.1 - Emploi..... 125
3.2 - Salaires..... 126
4- PRODUCTIVITE..... 130
5- CONCLUSION SUR LES PROFITS, LES INVESTISSEMENTS, LES RESSOURCES HUMAINES ET LA PRODUCTIVITE..... 132

CHAPITRE 6 - PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET CONCLUSION..... 133

1- EVOLUTION DU MARCHE AMERICAIN JUSQU'EN 1995 133
2- LES APPROVISIONNEMENTS EN 1985..... 136
3- INVESTISSEMENTS PREVUS..... 138
4- PROBLEMATIQUE DE L'INDUSTRIE..... 140
4.1 - Epuisement des approvisionnements..... 140
4.2 - Mutation des marchés..... 141
4.3 - Absence de recherches organisées..... 141
4.4 - Déficience de la productivité..... 142
4.5 - Transformation peu poussée..... 142
5- REPERCUSSION SUR L'INDUSTRIE..... 142
6- SCENARIO DE DEVELOPPEMENT..... 143
6.1 - Augmenter les sources d'approvisionnements..... 144
6.2 - Maintenir et diversifier les marchés..... 145
6.3 - Assurer des activités structurées de recherche.... 146
7- CONCLUSION..... 147

ANNEXES

ANNEXE 1 - Codes de la classification des produits industriels reliés à cette étude 151

ANNEXE 2 - Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec 153

ANNEXE 3 - Répertoire des établissements 169

ANNEXE 4 - Définition de l'industrie du bois..... 176

BIBLIOGRAPHIE 179

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Pages

TABLEAU 1 Industrie des placages et des contre-plaqués
Nombre d'établissements
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970-1980 5

TABLEAU 2 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Nombre d'établissements par catégories
Québec, 1982 6

TABLEAU 3 Industrie des placages et des contre-plaqués
Valeur des livraisons de propre fabrication
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970-1980 7

TABLEAU 4 Industrie des placages et des contre-plaqués
Valeur ajoutée manufacturière
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970-1980 8

TABLEAU 5 Industrie des placages et des contre-plaqués
Industrie du bois et ensemble manufacturier
Evolution de l'importance de l'industrie
Québec, 1961, 1965, 1970 à 1979 10

TABLEAU 6 Industrie des placages et des contre-plaqués
Volume des livraisons
Feuillus
Canada, Québec, Ontario
1973 et 1980 12

TABLEAU 7 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition des établissements qui livrent des placages
Selon la taille
Québec, 1980 16

TABLEAU 8 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition des établissements qui livrent des contre-plaqués - Selon la taille
Québec, 1980 18

Pages

TABLEAU 9 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Concentration des livraisons par les fabricants les plus importants
Québec, 1980 20

TABLEAU 10 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Localisation des établissements
Régions administratives
Québec, 1982 21

TABLEAU 11 Industrie des placages et des contre-plaqués
Consommation de panneaux muraux
Etats-Unis, 1970, 1973, 1977, 1980 27

TABLEAU 12 Industrie des placages et des contre-plaqués
Consommation de panneaux pour portes et châssis
Etats-Unis, 1970, 1973, 1977, 1980 29

TABLEAU 13 Industrie des placages et des contre-plaqués
Consommation de panneaux pour armoires de cuisine
Etats-Unis, 1970, 1973, 1977, 1980 31

TABLEAU 14 Industrie des placages et des contre-plaqués
Consommation de panneaux pour maisons mobiles
Etats-Unis, 1970, 1973, 1977, 1980 33

TABLEAU 15 Industrie des placages et des contre-plaqués
Consommation de panneaux pour la fabrication de meubles
Etats-Unis, 1970, 1973, 1977, 1980..... 34

TABLEAU 16 Industrie des placages et des contre-plaqués
Exportations, importations et balance commerciale
Bois de feuillus
Canada, 1971, 1976, 1981..... 38

TABLEAU 17 Industrie des placages et des contre-plaqués
Exportations, importations et balance commerciale
Bois de feuillus
Canada, 1971 à 1981..... 40

TABLEAU 18 Industrie des placages et des contre-plaqués
Provenance des importations canadiennes par pays et essences
Placages de feuillus,1971 et 1981..... 42

Pages

TABLEAU 19 Industrie des placages et des contre-plaqués
Provenance des importations canadiennes par pays et essences
Contre-plaqués de feuillus, 1971 et 1981..... 43

TABLEAU 20 Industrie des placages et des contre-plaqués
Destination des exportations canadiennes
Placages de feuillus, 1981..... 45

TABLEAU 21 Industrie des placages et des contre-plaqués
Principales essences importées
Canada, 1971 et 1981..... 47

TABLEAU 22 Industrie des placages et des contre-plaqués
Principales essences exportées
Canada, 1971 et 1981..... 49

TABLEAU 23 Industrie des placages et des contre-plaqués
Tarifs douaniers canadiens
Nation la plus favorisée 51

TABLEAU 24 Industrie des placages et des contre-plaqués
Tarifs douaniers canadiens
Tarif de préférence générale..... 53

TABLEAU 25 Industrie des placages et des contre-plaqués
Tarifs américains
1980 à 1987..... 57

TABLEAU 26 Industrie des placages et des contre-plaqués
Provenance des importations canadiennes dédouanées au Québec, 1981..... 56

TABLEAU 27 Industrie des placages et des contre-plaqués
Importance des importations canadiennes dédouanées au Québec - Par essences, 1981..... 57

TABLEAU 28 Consommation canadienne
Placages de feuillus, contre-plaqués de feuillus et panneaux
Principaux secteurs manufacturiers
Canada, 1973 et 1980 67

TABLEAU 29 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées - Circuits de distribution
Québec, 1980 78

TABLEAU 30 Industrie des placages et des contre-plaqués
Structure des dépenses en biens et services
Québec, 1978..... 80

Pages

TABLEAU 31 Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution des dépenses en matières premières et fournitures et part de ces dépenses dans la valeur des livraisons
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970 à 1980 81

TABLEAU 32 Industrie des placages et des contre-plaqués, industrie du bois et ensemble manufacturier
Part des dépenses en matières premières et fournitures dans la valeur des livraisons
Québec, 1961, 1965, 1970 à 1979..... 82

TABLEAU 33 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Allocations de merisier et de bouleau
Sur les terres publiques
Québec, 1972 à 1983 85

TABLEAU 34 Industrie des placages et des contre-plaqués
Combustible et électricité achetés et consommés
Québec, Ontario, Canada,1978..... 93

TABLEAU 35 Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution des dépenses en combustible et en électricité et part de ces dépenses dans la valeur des livraisons
Québec, Ontario, Canada, 1961, 1965, 1970 à 1979..... 94

TABLEAU 36 Industrie des placages et des contre-plaqués
Importance des dépenses en combustible et électricité
Dans la valeur des livraisons
Québec, 1961, 1965, 1970-1979..... 95

TABLEAU 37 Industrie des placages et des contre-plaqués
Effets sur l'économie québécoise d'une production de dix millions de $ - Statistiques principales
1980..... 96

TABLEAU 38 Usines de déroulage-tranchage
Répartition des principaux équipements selon l'âge
Québec, 1981..... 109

TABLEAU 39 Usines de jointage et de déroulage-tranchage
Répartition des jointeuses selon l'âge
Québec, 1981..... 110

TABLEAU 40 Usines de contre-placage à surface naturelle
Répartition des presses selon l'âge
Québec, 1981..... 110

Pages

TABLEAU 41 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Evaluation de la capacité de production
Théorique, intermédiaire et observée
Principaux produits, Québec, 1980..... 116

TABLEAU 42 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Taux d'utilisation de la capacité de production
Théorique, intermédiaire et observée
Principaux produits, Québec, 1980..... 118

TABLEAU 43 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Facteurs de sous-utilisation de la capacité de production
Québec, 1980..... 119

TABLEAU 44 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées - Pertes ou profits
Québec, 1977 à 1981..... 122

TABLEAU 45 Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution de l'emploi total
Québec, Ontario, Canada, 1961, 1965, 1970 à 1980..... 125

TABLEAU 46 Industrie des placages et des contre-plaqués
Importance des salaires à la production
Dans la valeur des livraisons
Québec, Ontario, Canada, 1979..... 126

TABLEAU 47 Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution des salaires horaires moyens à la production
Québec, Ontario, Canada, 1961, 1965, 1970-1980..... 128

TABLEAU 48 Industrie des placages et des contre-plaqués
Industrie du bois et ensemble manufacturier
Evolution des salaires horaires moyens à la production
Québec, 1961, 1965, 1970 à 1979..... 129

TABLEAU 49 Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution de la productivité
Québec, Ontario, Canada, 1961, 1965, 1970 à 1980..... 131

TABLEAU 50 Industrie des placages et des contre-plaqués
Industrie du bois et ensemble manufacturier
Evolution de la productivité
Québec, 1961, 1965, 1970 à 1979..... 132

Pages

TABLEAU 51 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition des approvisionnements selon les essences, Québec, 1980 et 1985..... 137

TABLEAU 52 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition des approvisionnements selon la provenance
Québec, 1980 et 1985..... 137

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 Industrie des placages et des contre-plaqués
Placages de feuillus
Canada, Québec, Ontario, 1973 et 1980..... 14

GRAPHIQUE 2 Industrie des placages et des contre-plaqués
Contre-plaqués de feuillus
Canada, Québec, Ontario, 1973 et 1980..... 14

GRAPHIQUE 3 Répartition des livraisons
Contre-plaqués de feuillus, panneaux imprimés ou revêtus et panneaux stratifiés
Québec, 1980..... 15

GRAPHIQUE 4 Production de panneaux à surface synthétique
Canada, Québec, 1980 17

GRAPHIQUE 5 Industrie des placages et des contre-plaqués
Consommation de panneaux
Etats-Unis, 1970-1980..... 24

GRAPHIQUE 6 Industrie des placages et des contre-plaqués
Marchés des panneaux
Etats-Unis, 1980..... 26

GRAPHIQUE 7 Industrie des placages et des contre-plaqués
Placages de feuillus
Importations américaines, 1979 37

GRAPHIQUE 8 Industrie des placages et des contre-plaqués
Contre-plaqués de feuillus
Importations américaines, 1979..... 37

GRAPHIQUE 9 Industrie des placages et des contre-plaqués
Importance des importations canadiennes dédouanées au Québec - Placages de feuillus, 1981..... 55

Pages

GRAPHIQUE 10 Industrie des placages et des contre-plaqués
Importance des importations canadiennes dédouanées
au Québec, Contre-plaqués de feuillus, 1981..... 55

GRAPHIQUE 11 Industrie des placages et des contre-plaqués
Usines de déroulage-tranchage
Répartition des livraisons québécoises
Placages de feuillus, 1980..... 59

GRAPHIQUE 12 Industrie des placages et des contre-plaqués
Usines de jointage
Répartition des livraisons québécoises
Placages de feuillus, 1980..... 59

GRAPHIQUE 13 Industrie des placages et des contre-plaqués
Répartition des livraisons québécoises
Contre-plaqués de feuillus, 1980..... 59

GRAPHIQUE 14 Placages de feuillus, contre-plaqués de feuillus,
panneaux muraux , panneaux revêtus et panneaux
stratifiés - Consommation canadienne, 1973 et 1980... 61

GRAPHIQUE 15 Industries utilisatrices de placages de feuillus
Consommation canadienne, 1973 et 1980..... 63

GRAPHIQUE 16 Industries utilisatrices de contre-plaqués de
feuillus - Consommation canadienne, 1973 et 1980..... 65

GRAPHIQUE 17 Consommation de placages de feuillus, de contre-
plaqués de feuillus et de panneaux
Industrie des portes et châssis
Canada, 1973 et 1980 68

GRAPHIQUE 18 Consommation de placages de feuillus, de contre-
plaqués de feuillus et de panneaux
Industrie des armoires de cuisine
Canada, 1973 et 1980 70

GRAPHIQUE 19 Consommation de placages de feuillus, de contre-
plaqués de feuillus et de panneaux
Industrie de la préfabrication de bâtiments
Canada, 1973 et 1980 72

GRAPHIQUE 20 Consommation de placages de feuillus, de contre-
plaqués de feuillus et de panneaux
Industrie du meuble, Canada, 1973 et 1980 74

Pages

GRAPHIQUE 21 Evolution des mises en chantier et de la consommation apparente de contre-plaqués de feuillus - Canada, 1971 à 1980..... 76

GRAPHIQUE 22 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Provenance des approvisionnements
Québec, 1980 84

GRAPHIQUE 23 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition annuelle des allocations de bois feuillus - Catégories 1, 2 et 3
Merisier et bouleau
Régions administratives
Québec, 1980 à 1983 87

GRAPHIQUE 24 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées - Essences utilisées
Québec, 1975 et 1980 87

GRAPHIQUE 25 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées - âmes utilisées
Contre-plaqué à surface naturelle
Québec, 1980 91

GRAPHIQUE 26 Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées - âmes utilisées
Panneaux à surface synthétique - Québec, 1980 91

GRAPHIQUE 27 Industrie des placages et des contre-plaqués
Schéma général du procédé de fabrication
Déroulage 100

GRAPHIQUE 28 Industrie des placages et des contre-plaqués
Schéma général du procédé de fabrication
Jointage 102

GRAPHIQUE 29 Industrie des placages et des contre-plaqués
Schéma général du procédé de fabrication
Contre-placage.....103

GRAPHIQUE 30 Industrie des placages et des contre-plaqués
Schéma général du procédé de fabrication
Panneaux revêtus de papier ou de vinyle.....104

Pages

GRAPHIQUE 31 Industrie des placages et des contre-plaqués
Schéma général du procédé de fabrication
Panneaux imprimés..... 106

GRAPHIQUE 32 Industrie des placages et des contre-plaqués
Panneaux stratifiés 108

GRAPHIQUE 33 Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution des investissements
Québec et Canada, 1974 à 1980 124

GRAPHIQUE 34 Industrie des placages et des contre-plaqués
Composition des investissements
Québec, 1974 à 1980 124

GRAPHIQUE 35 Industrie des placages et des contre-plaqués
Répartition de l'emploi
Déroulage-tranchage, jointage et contre-placage
Québec - 1980 127

GRAPHIQUE 36 Industrie des placages et des contre-plaqués
Prévisions de la consommation de contre-plaqués
de feuillus - Différents utilisateurs
Etats-Unis, 1980, 1985, 1990, 1995 135

GRAPHIQUE 37 Industrie des placages, contre-plaqués et activités
assimilées - Répartition des investissements
Québec, 1982 à 1985 139

INTRODUCTION

Les industries manufacturières liées à l'exploitation de la forêt ont joué et jouent toujours un rôle primordial dans le développement économique du Québec. En fait, l'industrialisation du Québec s'est réalisée en bonne partie grâce au développement de ces industries, d'où l'importance de les bien connaître.

Une étude portant sur l'industrie du bois de sciage[1] parue l'an dernier analyse une des plus importantes activités liées à la forêt. La présente étude en analyse une autre, soit l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués.

Pour ce faire, les différents chapitres exposent, pour chacun des thèmes, les forces et les faiblesses du secteur, analysent les facteurs qui conditionnent le développement de l'industrie, dégagent les principaux problèmes qui l'affectent et en diagnostiquent les causes. Enfin, le dernier chapitre dégage les perspectives de développement et les possibilités d'expansion de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués suivant les caractéristiques dégagées aux chapitres précédents.

Selon "la classification des activités économiques du Québec"[2] les établissements dont l'activité principale est la production de placages et de contre-plaqués sont classés sous la rubrique 2520 - Fabriques de placages et de contre-plaqués -. Plus précisément, il s'agit des établissements qui fabriquent des:

---

(1) L'industrie du bois de sciage au Québec, analyse et perspectives, DGRP, ET DGI, MICT, 1981.

(2) Bureau de la statistique du Québec, mai 1974.

- contre-plaqués à surface appliquée
- contre-plaqués
- panneaux de bois aggloméré à surface appliquée
- panneaux de contre-plaqué ou de bois aggloméré revêtus de papier, de plastique, de métal ou de placage
- panneaux de placage
- placages
- placages ou contre-plaqués à surface imprimée
- préfinis de contre-plaqué.

Donc, une vaste gamme de produits font partie de cette industrie qui peuvent être regroupés sous deux grands thèmes: d'abord les produits naturels qui comprennent les placages et les contre-plaqués à surface naturelle, ensuite les produits synthétiques qui regroupent les panneaux revêtus (de papier ou de vinyle) ou imprimés et les panneaux stratifiés à basse pression (mélamine). L'annexe 1 présente les principaux codes de produits industriels[1] retenus pour cette étude.

Toutefois, Statistique Canada ne retient pas toutes les usines fabriquant ces produits dans la CAE-2520 - Fabriques de placages et de contre-plaqués - ce qui sous-estime les principales variables de cette activité. Néanmoins, lorsque possible, les données de tous les établissements qui correspondent aux définitions précédentes sont incluses pour certaines variables. Les tableaux s'intitulent alors "Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées."

---

(1) Classification des produits industriels, Statistique Canada, cat. no 12-541F, volume I.

CHAPITRE 1

EVOLUTION DE L'INDUSTRIE

Ce premier chapitre se propose de situer l'industrie des placages et des contre-plaqués,à la fois sur le plan historique, industriel et géographique. Ainsi, après un bref survol historique relatant les faits qui ont favorisé la venue de cette industrie au Canada, ce premier chapitre met en lumière l'évolution qu'elle a connue et la place qu'elle occupe au Québec. De plus, une brève analyse de la localisation et de la taille des établissements ainsi que la concentration de la production permettront de mieux connaître la structure de cette industrie. Enfin, il faut mentionner que les comparaisons sont faites entre l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués et le secteur analogue ontarien qui ont une production similaire. La Colombie-Britannique est presque totalement ignorée, malgré la très forte production de contre-plaqués de cette province. En effet, la production de cette province se limite à la fabrication de placages et de contre-plaqués de résineux qui diffère beaucoup de celle de feuillus présente au Québec et en Ontario.

1- HISTORIQUE

La fabrication de panneaux faisant appel à la technique du déroulage a vu le jour vers 1880 en Russie. Depuis lors, des établissements ont été érigés partout où la matière ligneuse de "qualité déroulage" est disponible.

Profitant d'un vaste potentiel forestier, le Canada a commencé à produire des placages et des contre-plaqués au début du siècle. Ainsi, la fabrication de ces produits à partir de bois feuillus a débuté il y a une soixantaine d'années, mais les premières statistiques sont disponibles à partir de 1944 alors que l'industrie a atteint une dimension plus importante.

Au début, la production de placages de bois feuillus était surtout constituée par des placages épais pour la fabrication de caisses utilisées particulièrement pour l'emballage des fromages. Mais, durant la Deuxième Guerre mondiale,

une demande pour les placages minces se créa grâce à la fabrication de contre-plaqués pour la construction de bombardiers au Canada et en Grande-Bretagne. La demande s'est alors portée sur le merisier (bouleau jaune) de l'est du Canada qui possédait les propriétés requises pour cette production.

Après la guerre, les producteurs se spécialisèrent (toujours à partir du merisier) dans la fabrication de placages et de contre-plaqués décoratifs, destinés en très grande partie au marché des Etats-Unis. Pendant la même période, afin de s'assurer les approvisionnements en bois de qualité, les industriels américains se tournèrent vers le Canada et achetèrent ou construisirent plusieurs usines.

Cette mainmise américaine amèna une certaine captivité de la production des usines ainsi contrôlées. Toutefois, plus tard , afin de s'assurer une rentabilité qui devenait précaire, ces établissements commencèrent à vendre leurs produits à d'autres firmes ce qui permit une certaine diversification des marchés et une plus grande indépendance des filiales canadiennes.

Par ailleurs, la demande qui se concentrait exclusivement sur les placages et les contre-plaqués de merisier a amené un resserrement des approvisionnements en billes de "dimension déroulage" en même temps qu'elle forçait les fabricants à une plus grande tolérance au niveau de la qualité. Face à ces difficultés, et malgré des innovations technologiques qui ont porté particulièrement sur la réduction de la dimension du coeur non déroulé et sur la dimension de l'épaisseur des placages, il se développa des techniques pour la fabrication de panneaux à surface synthétique. Ainsi, aujourd'hui, des panneaux plaqués de papier, de vinyle ou imprimés concurrencent les contre-plaqués de bois feuillus.

2- IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE

2.1 - Nombre d'établissements

Le nombre de fabriques de placages et de contre-plaqués est demeuré relativement stable au Québec depuis 1961. En effet, le nombre d'établissements

n'a guère évolué passant de 23 en 1961 à 28 en 1973 et à 24 en 1980 ce qui équivaut à 28,6% du total canadien. Par ailleurs, l'importance de l'Ontario diminuait avec un rapport de 34,7% en 1961 et 28,6% en 1980. Au total, en 1980, le Canada comptait 84 établissements dans ce secteur (tableau 1). Il faut noter que les établissements québécois n'utilisent que le bois de feuillus. Il existe un grand nombre d'établissements en Colombie-Britannique, mais ceux-ci utilisent le bois de résineux. L'utilisation de cette production est différente.

Tableau 1
Industrie des placages et des contre-plaqués
Nombre d'établissements
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970-1980

Années	Québec	Québec / Canada	Ontario	Ontario / Canada	Canada
		%		%	
1961	23	30,7	26	34,7	75
1965	24	28,9	26	31,3	83
1970	27	30,0	29	32,2	90
1971	26	29,5	27	30,7	88
1972	25	29,8	25	29,8	84
1973	28	32,6	24	27,9	86
1974	27	32,9	22	26,8	82
1975	28	33,7	21	25,3	83
1976	27	33,3	20	24,7	81
1977	26	31,3	21	25,3	83
1978	28	32,6	22	25,6	86
1979	25	30,1	23	27,7	83
1980	24	28,6	24	28,6	84

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203, 35-206

En 1982, au Québec on dénombre 27 établissements dont l'activité principale est le déroulage-tranchage ou le contre-placage et 12 autres qui le font à titre d'activité secondaire. Parmi ces 39 usines, 18 font le déroulage ou le tranchage des billes, 9 se spécialisent dans le jointage (splicing) qui consiste à coller latéralement les feuilles de placages avant le contre-placage et,

enfin, 12 usines s'adonnent au contre-placage soit avec du bois, du papier ou du vinyle ou encore produisent des panneaux imprimés (tableau 2). De plus, parmi les 18 usines qui font le déroulage ou le tranchage seulement 7 fabriquent également des contre-plaqués. Ces données proviennent d'une enquête menée à la fin de 1981 et au début de 1982 par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (annexes 2 et 3)[1].

Tableau 2
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Nombre d'établissements par catégories
Québec
1982

	Principale activité	Activité secondaire ou assimilée	Total
Déroulage ou tranchage	14	4	18
Jointage	7	2	9
Contre-placage	6	6	12
TOTAL	27	12	39

SOURCES: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982; Statistique Canada, catalogue no 35-206; Scott's, Répertoire industriel du Québec, 8e édition 1977.

2.2 - Valeur des livraisons et valeur ajoutée manufacturière

Durant presque toute la dernière décennie, l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués a devancé le secteur analogue ontarien, tant pour la valeur des livraisons que pour la valeur ajoutée[2]. Ainsi, comme l'illustre le tableau 3, la valeur des livraisons est passée de 38,4 millions de $ en 1970 à 117,9 millions de $ en 1978 au Québec comparativement à 35,1 millions de $ et 88,9 millions de $ pour les deux mêmes années en Ontario.

(1) L'annexe 2 donne plus de renseignements sur cette enquête et reproduit les questionnaires utilisés. L'annexe 3 reproduit le répertoire de ces établissements.

(2) La valeur ajoutée se définit comme étant la valeur des livraisons diminuée des coûts des matières et fournitures, du combustible et de l'électricité. Cette notion économique permet de mesurer la création de valeur réalisée par une industrie.

Tableau 3
Industrie des placages et des contre-plaqués
Valeur des livraisons de propre fabrication (1)
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965 1970-1980

Années	Québec	Québec / Canada	Ontario	Ontario / Canada	Canada
	(000 $)	%	(000 $)	%	(000 $)
1961	22 443	15,6	24 484	17,0	143 719
1965	39 813	17,9	34 048	15,3	222 438
1970	38 355	14,6	35 075	13,4	262 118
1971	42 830	13,7	37 382	12,0	311 887
1972	55 801	14,2	43 715	11,1	393 336
1973	72 121	14,8	56 155	11,5	486 704
1974	79 252	17,1	52 052	11,2	462 998
1975	69 055	15,1	46 875	10,2	457 791
1976	85 748	15,9	50 814	9,4	538 836
1977	91 079	14,0	59 237	9,1	649 779
1978	117 924	14,0	88 946	10,5	844 457
1979	108 545	12,2	110 975	12,5	887 939
1980	107 565	12,8	112 240	13,4	839 770
Δ% 1961-80(2)		8,6		8,3	9,7

(1) Valeur des livraisons des établissements dont la fabrication de placages et de contre-plaqués est l'activité principale.
(2) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.
SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203, 35-206.

Toutefois, depuis 1979, la situation s'est inversée. Ainsi, la valeur des livraisons est évaluée à 107,6 millions de $ en 1980 au Québec contre 112,2 millions de $ en Ontario. De même, la valeur ajoutée a suivi le même cheminement comme l'illustre le tableau 4.

En Ontario, les années 1976 et 1977 représentent la pire période pour l'industrie des placages et des contre-plaqués. Ainsi, la valeur des livraisons ontariennes pour cette industrie ne représentait que 9,4% et 9,1% du total canadien pour ces deux années. En 1980, cette part est évaluée à 13,4%.

Tableau 4
Industrie des placages et des contre-plaqués
Valeur ajoutée manufacturière
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970-1980

Années	Québec	Québec / Canada	Ontario	Ontario / Canada	Canada
	(000 $)	%	(000 $)	%	(000 $)
1961	10 240	17,0	12 032	20,0	60 285
1965	18 408	18,2	15 821	15,6	101 155
1970	15 974	15,4	15 081	14,6	103 602
1971	18 241	13,1	17 385	12,5	138 884
1972	24 086	13,2	23 284	12,8	181 920
1973	34 284	15,1	31 728	14,0	226 425
1974	35 467	17,9	29 225	14,8	197 621
1975	27 329	13,6	22 575	11,3	200 231
1976	36 133	13,6	23 973	9,0	266 421
1977	38 537	13,6	27 298	9,7	282 626
1978	55 153	13,7	47 169	11,7	402 493
1979	49 525	13,0	58 243	15,3	380 315
1980	46 640	14,0	52 005	15,6	333 086
Δ% 1961-80(1)	8,3		8,0		9,4

(1) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.
SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203, 35-206.

D'autre part, la valeur des livraisons au Québec et en Ontario a progressé, depuis 1961, moins rapidement que pour l'ensemble du Canada. Ainsi, le taux de croissance annuel moyen est évalué à 8,6% au Québec, 8,3% en Ontario et 9,7% pour l'ensemble du Canada. Donc, la performance des établissements québécois et ontariens qui sont spécialisés dans le déroulage des feuillus n'a pas progressé au même rythme que l'ensemble canadien dominé par les producteurs de Colombie-Britannique qui utilisent, comme il a déjà été mentionné, les essences résineuses.

2.3 - Evolution de l'importance de l'industrie au Québec

Une forte croissance de l'industrie du bois de sciage[1] qui s'ajoute à une performance assez médiocre de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués s'est traduite par une baisse considérable de l'importance de cette activité dans l'ensemble de l'industrie du bois[2] au cours de la période étudiée. Ainsi, de 12,0% en 1961, la part de la valeur des livraisons des fabriques de placages et de contre-plaqués a régressé pour atteindre seulement 6,7% en 1979. Encore plus, l'importance de la valeur ajoutée est passée de 12,5% en 1961, un niveau supérieur à l'importance des livraisons, à seulement 6,1% en 1979 soit un niveau inférieur. Enfin, durant la même période, la part de l'emploi est passée de 12,8% à 7,0% seulement (tableau 5).

Par ailleurs, le secteur des produits du bois ayant augmenté son importance dans l'ensemble manufacturier, l'industrie des placages et des contre-plaqués a cependant réussi à maintenir à peu près constante sa part de 0,3% dans le total manufacturier.

2.4 - Quantité livrée

Au cours de la période étudiée et plus particulièrement depuis le milieu des années 1970 l'inflation a provoqué un gonflement au niveau des prix et des valeurs de livraisons, ce qui peut cacher une stagnation ou une diminution de la production réelle. Dans le but d'éviter cet écueil la présente section retient des données en quantité plutôt qu'en valeur.

2.4.1 - Placages et contre-plaqués de feuillus

Contrairement à la valeur des livraisons qui a progressé, les quantités livrées de placages ont diminué entre 1973 et 1980 au Québec[3]. En effet, suite

---

(1) Voir L'industrie du bois de sciage au Québec: Analyse et perspectives, DGRP en collaboration avec la DGI, MICT, 1981.
(2) Voir l'annexe 4 pour la définition de l'industrie du bois.
(3) Ces deux années ne sont pas exceptionnelles pour cette industrie et permettent des comparaisons avec les produits à surface synthétique dont les données ne sont pas disponibles.

TABLEAU 5

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

INDUSTRIE DU BOIS ET ENSEMBLE MANUFACTURIER

EVOLUTION DE L'IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE

QUEBEC

1961,1965 1970 à 1979

En %

Années	INDUSTRIE DU BOIS* (Groupe 08)			ENSEMBLE DE L'ACTIVITE MANUFACTURIERE		
	Livraisons	Valeur ajoutée	Emploi total	Livraisons	Valeur ajoutée	Emploi total
1961	12,0	12,5	12,8	0,3	0,3	0,5
1965	15,0	15,1	16,0	0,4	0,4	0,7
1970	10,9	10,4	12,1	0,3	0,3	0,5
1971	10,5	10,4	11,9	0,3	0,3	0,5
1972	10,1	9,6	11,4	0,4	0,4	0,5
1973	10,3	10,0	11,4	0,4	0,5	0,5
1974	10,4	9,9	10,8	0,4	0,4	0,5
1975	8,9	7,5	10,4	0,3	0,3	0,5
1976	9,0	8,3	10,3	0,3	0,3	0,5
1977	8,4	7,7	10,8	0,3	0,3	0,5
1978	8,7	8,5	8,4	0,4	0,4	0,5
1979	6,7	6,1	7,0			

* En 1965, ce groupe ne comprend pas les données du sous-groupe 2511 (usines de bardeaux) de la classification de 1970, qui sont confidentielles.

SOURCES: Statistique Canada, catalogues nos 31-203, 35-206 et Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

à la limitation des approvisionnements en billes de déroulage et à l'utilisation moins fréquente de placages comme âme, les livraisons de placages sont passées de 623,0 millions de pieds carrés (57,7 millions de mètres carrés) en 1973 à 470,0 millions de pieds carrés (43,5 millions de mètres carrés) en 1980, pour une baisse moyenne de 3,9% par année (tableau 6).

De même, les livraisons de contre-plaqués de feuillus ont également diminué au Québec passant de 164,8 millions de pieds carrés (15,3 millions de mètres carrés) en 1973 à seulement 102,8 millions de pieds carrés (9,5 millions de mètres carrés) en 1980. En fait, les livraisons ont diminué en moyenne de 6,5% par année durant cette période.

Par ailleurs, la situation pour l'ensemble du Canada est beaucoup moins dramatique. En effet, profitant d'une croissance des livraisons de placages en Ontario, celles-ci n'ont diminué que de 2,0% en moyenne par année. Il semble que les entreprises de l'Ontario ont su mieux faire face à la pénurie de matière ligneuse qui a grandement affecté les firmes québécoises.

De même, la décroissance des livraisons de contre-plaqués pour l'ensemble du Canada est moins élevée que celle enregistrée au Québec. En effet, profitant encore d'une situation moins pénible en Ontario, les livraisons de contre-plaqués de feuillus n'ont diminué que de 2,8% en moyenne par année au Canada comparativement à 6,5% au Québec.

Ces baisses importantes des livraisons québécoises ont provoqué des changements sensibles dans le poids relatif du Québec et de l'Ontario par rapport au Canada. En effet, comme l'illustre le graphique 1, le Québec ne livre plus que 43,8% du total canadien de placages de feuillus en 1980 comparativement à 50,3% en 1973. C'est l'Ontario qui a profité de cette chute du Québec en portant sa part à 55,4% en 1980 contre 47,5% en 1973 suivant une hausse moyenne des livraisons de 0,2% par année.

TABLEAU 6

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

VOLUME DES LIVRAISONS

FEUILLUS

CANADA, QUEBEC, ONTARIO

1973 et 1980

	PLACAGES			CONTRE-PLAQUES (1)		
	1973	1980	% moyen 1973-80(2)	1973	1980	% moyen 1973-80(2)
Canada ('000 pieds carrés)	1 237 907	1 073 652	-2,0	422 968	345 473	-2,8
Québec ('000 pieds carrés)	622 975	470 018	-3,9	164 804	102 799	-6,5
Québec/Canada (%)	50,3	43,8	-	39,0	29,8	-
Ontario ('000 pieds carrés)	587 545	595 211	0,2	211 050	204 215	-0,5
Ontario/Canada (%)	47,5	55,4	-	49,9	59,1	

(1) Base 1/4 de pouce d'épaisseur.
(2) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.
SOURCES: Statistique Canada, cat. no 31-211 et Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

Bien plus, la part québécoise des livraisons canadiennes de contre-plaqués de feuillus déjà moins importante qu'en Ontario s'est également détériorée. En effet, la proportion du Québec n'est évaluée qu'à 29,8% en 1980 comparativement à 39,0% en 1973. Au contraire, la part de l'Ontario est passée de près de moitié (49,9%) en 1973 à 59,1% en 1980 (graphique 2).

Donc, la concentration de la production de contre-plaqués de feuillus en Ontario s'est amplifiée grâce à une forte production de contre-plaqués de tremble dans cette province. De même seulement 7 établissements québécois de déroulage-tranchage poussent la transformation jusqu'à la fabrication de contre-plaqués. Par ailleurs, le Québec ne domine plus la fabrication de placages de feuillus. En effet, l'Ontario, grâce à une production qui se limite moins au merisier, a devancé le Québec au cours des dernières années.

2.4.2 - Panneaux à surface synthétique

La pénurie des matières premières qui a provoqué une hausse sensible des coûts de production a occasionné le développement de nouvelles technologies pour la fabrication de panneaux à surface synthétique. Ainsi, depuis plusieurs années, les panneaux imprimés ou revêtus occupent une place importante sur les différents marchés. En 1980, les établissements québécois ont livré 119,4 millions de pieds carrés (11,1 millions de mètres carrés) de panneaux imprimés ou revêtus comparativement à 102,8 millions de pieds carrés (9,5 millions de mètres carrés) de contre-plaqués de feuillus (graphique 3).

De même, le panneau stratifié (seulement basse pression) s'ajoute à la catégorie précédente comme produit concurrent aux contre-plaqués de feuillus. En effet, alors qu'avant 1975 cette production n'existait pas au Québec, les livraisons sont maintenant évaluées à 21,0 millions de pieds carrés (1,9 millions de mètres carrés) en 1980,soit 8,6% de ces trois catégories de panneaux.

Par ailleurs, la concentration des livraisons de ces deux produits entre le Québec et l'Ontario diffère beaucoup. En effet, comme l'illustre le

GRAPHIQUE 1

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

PLACAGES DE FEUILLUS

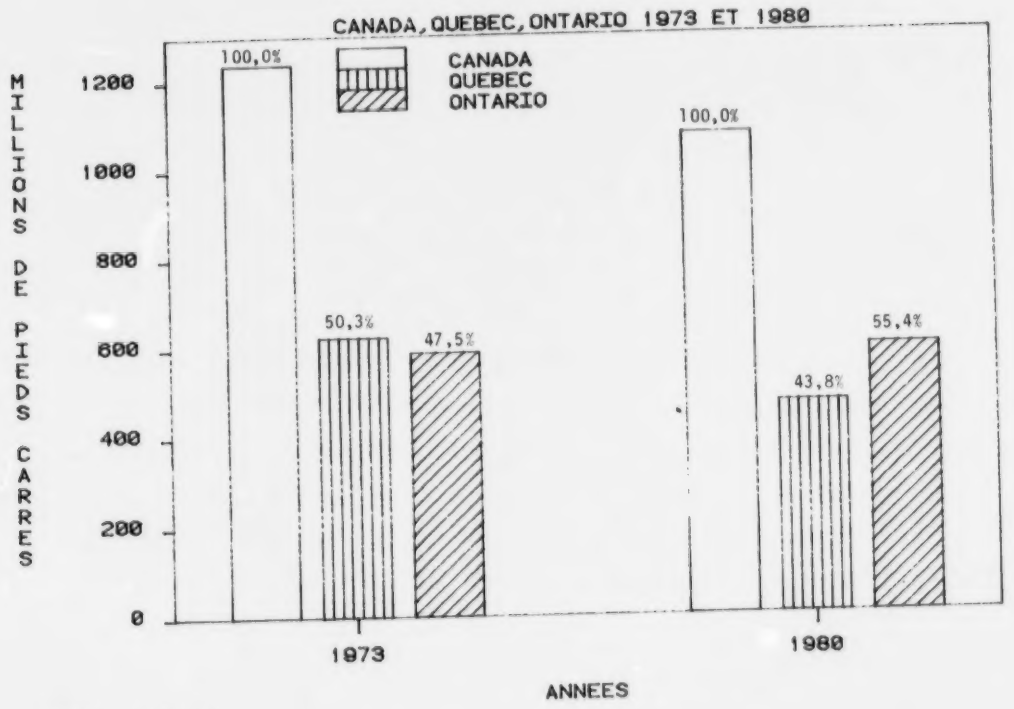

SOURCE: Tableau 5.

GRAPHIQUE 2

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS

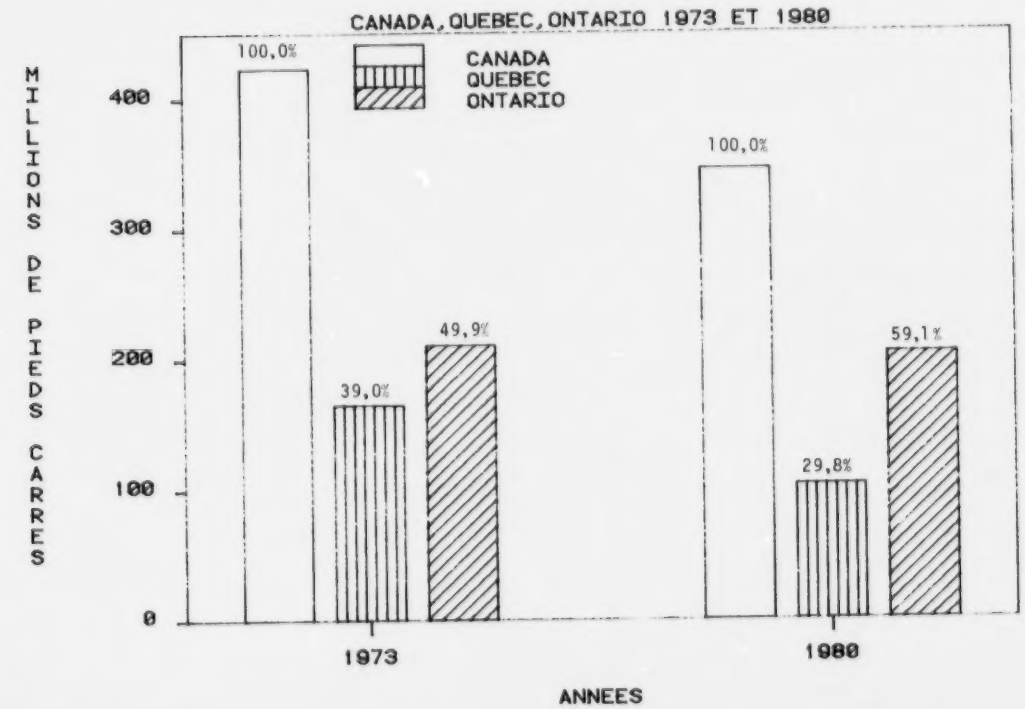

SOURCE: Tableau 5.

GRAPHIQUE 3
REPARTITION DES LIVRAISONS

CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS, PANNEAUX IMPRIMES OU REVETUS
ET PANNEAUX STRATIFIES QUEBEC 1980

(milliers de pieds carrés)

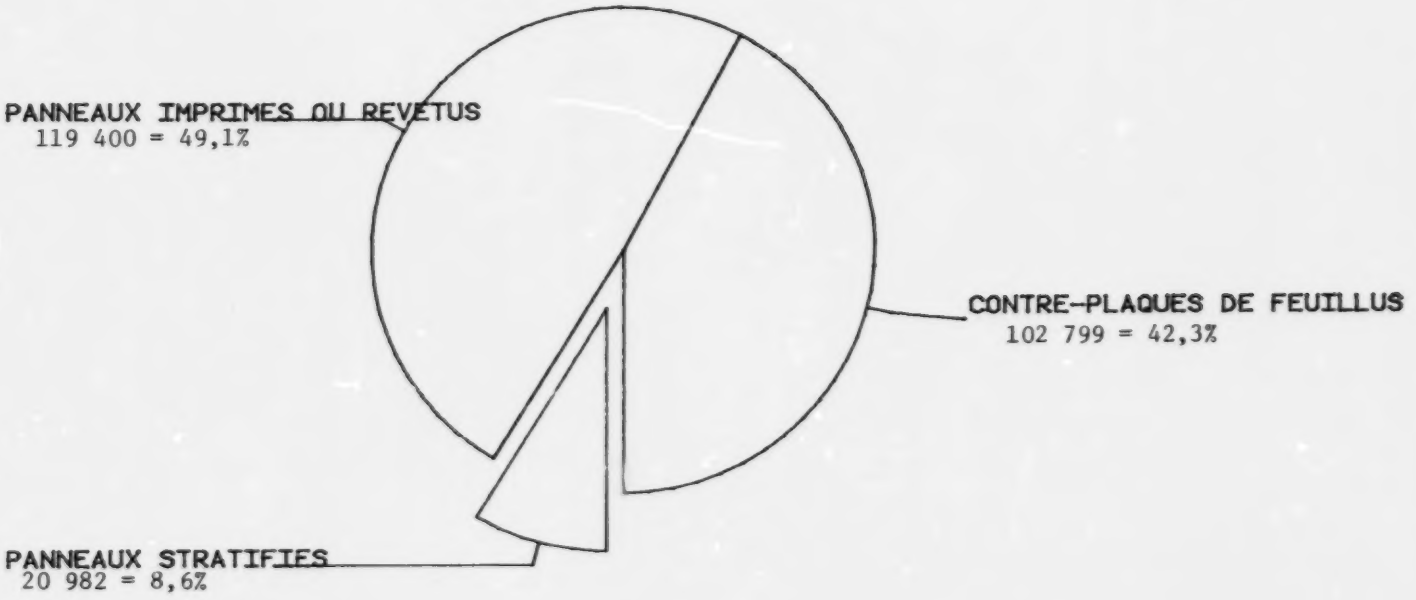

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

graphique 4, le Québec est responsable de 84,5% des livraisons canadiennes de panneaux imprimés ou revêtus en 1980, mais de seulement 35,1% des panneaux stratifiés . Comme il sera démontré plus loin, les panneaux stratifiés prennent de plus en plus d'importance sur plusieurs marchés tandis que les livraisons de panneaux imprimés ou revêtus stagnent.

3- STRUCTURE DE L'INDUSTRIE

3.1 - Taille des établissements

Le tableau 7 classifie les établissements qui vendent des placages selon leurs livraisons de 1980 et selon qu'il s'agit d'usines de déroulage-tranchage ou de jointage. Il ressort de l'analyse de ce tableau que les établissements de déroulage-tranchage ont des niveaux de production plus élevés que ceux de jointage. En effet, aucune usine de déroulage-tranchage ne livre moins de 10 millions de pieds carrés (0,9 million de mètres carrés) mais 6 établissements livrent plus de 50 millions de pieds carrés (4,6 millions de mètres carrés). Au contraire, un seul établissement de jointage fait partie de cette catégorie, mais 4 usines livrent moins de 10 millions de pieds carrés (0,9 million de mètres carrés).

Tableau 7

Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition des établissements qui livrent des placages
Selon la taille
Québec
1980

Taille par classe de production	Déroulage-tranchage	Jointage
- Moins de 10 millions de pieds carrés	-	4
- De 10 à 50 millions de pieds carrés	4	4
- Plus de 50 millions de pieds carrés	6	1
TOTAL(1)	10(2)	9

(1) Etablissements qui ont complété le questionnaire.
(2) Il s'agit des 10 établissements de déroulage-tranchage qui livrent des placages. Il existe 6 établissements qui ne livrent que du contre-plaqués et 3 autres qui livrent des produits divers pour un total de 19 établissements en 1980.

SOURCES: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

GRAPHIQUE 4

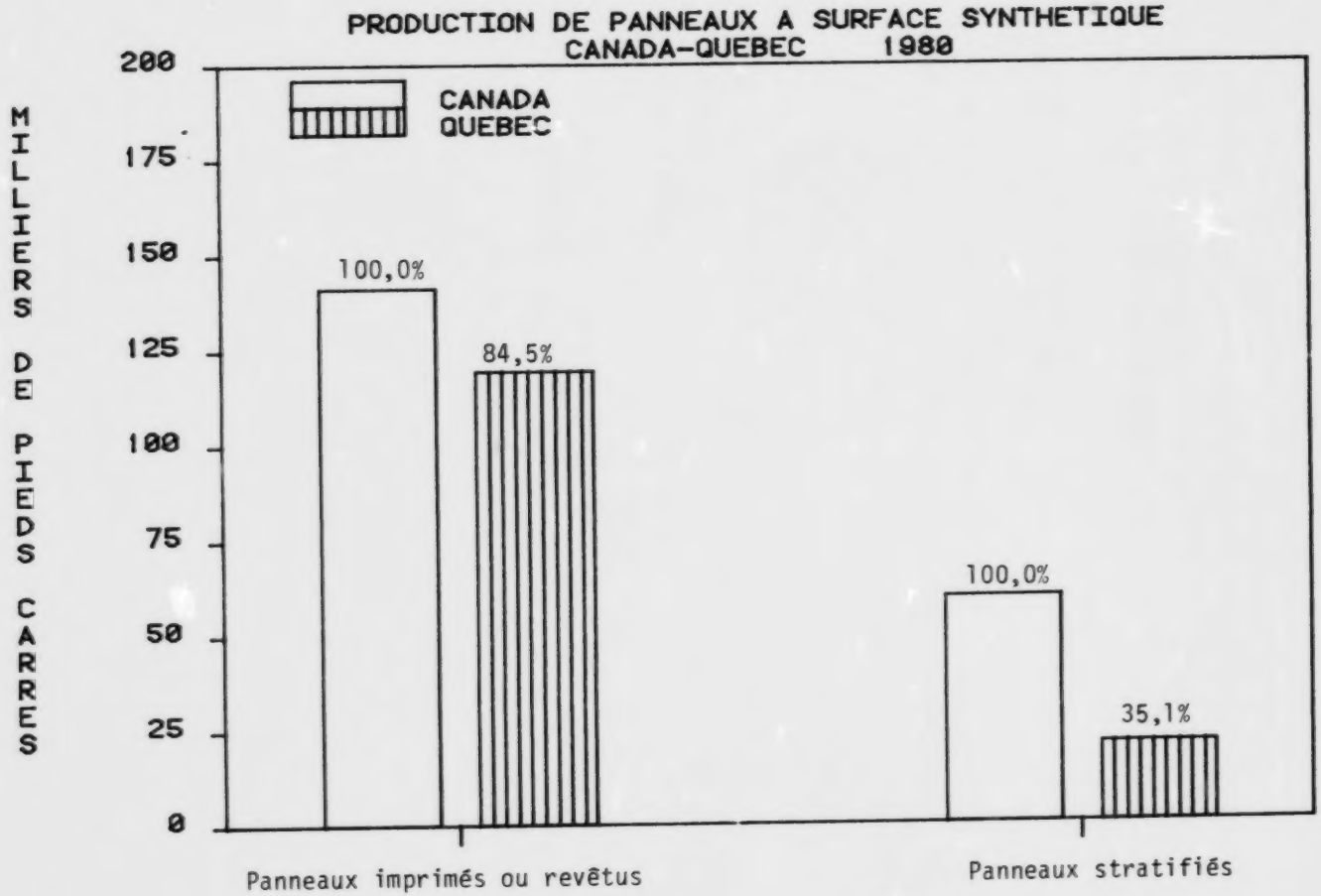

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 31-211; Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI,MICT, 1981-1982.

Des investissements en capital beaucoup plus élevés dans le cas des usines de déroulage-tranchage que dans celui des établissements de jointage expliquent cette différence marquée. En effet, le déroulage-tranchage est effectué selon une technologie avancée qui exclut presque entièrement l'intervention humaine tandis que celle-ci est toujours requise dans les opérations de jointage, surtout pour agencer le fil du bois. Il faut cependant noter que quelques établissements de déroulage-tranchage exécutent le jointage sur une partie de leur production.

Le tableau 8 classifie les établissements qui livrent des contre-plaqués selon leurs livraisons en 1980 et selon qu'il s'agit d'usines de déroulage-tranchage, d'usines de contre-placage à surface naturelle ou à surface synthétique[1].

Tableau 8
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition des établissements qui livrent des contre-plaqués
Selon la taille
Québec
1980

Taille par classe de production	Déroulage-tranchage(1)	Contre-placage bois (2)	Contre-placage synthétique(2)
- Moins de 10 millions de pieds carrés	3	5	3
- De 10 à 25 millions de pieds carrés	2	4	3
- Plus de 25 millions de pieds carrés	3	3	2
- Etablissements non-classés	1	1	1
- TOTAL (3)	9	13	9

(1) Etablissements qui livrent des contre-plaqués.
(2) Certains établissements produisent à la fois des contre-plaqués à surface naturelle et à surface synthétique.
(3) Etablissements qui ont complété le questionnaire.
SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

(1) Contre-plaqués de feuillus ou panneaux à surface synthétique.

Les établissements de déroulage-tranchage qui fabriquent des contre-plaqués ont une taille relativement plus élevée que ceux des deux autres catégories. En effet, sur les 9 usines de déroulage-tranchage, 3 ont produit plus de 25 millions de pieds carrés en 1980 comparativement à 2 usines sur 9 dans le cas des établissements de contre-placage à surface synthétique et à 3 sur 13 pour les usines de contre-placage à surface naturelle. Il faut cependant noter que certains établissements fabriquent à la fois des contre-plaqués à surface synthétique et à surface naturelle.

3.2 - Concentration de la production

Le petit nombre d'établissements compris dans chacune des catégories de l'industrie des placages et des contre-plaqués traduit une concentration importante de la production par les usines de forte taille. Ainsi, parmi les 8 usines qui fabriquent des panneaux à surface synthétique, les 4 plus importantes ont livré 85,1% du total de cette catégorie en 1980 (tableau 9).

De même, les 4 établissements de jointage les plus importants sont responsables de 80,6% des livraisons de cette catégorie. Dans le cas des placages expédiés par les usines de déroulage-tranchage, plus des deux-tiers (68,5%) proviennent des quatre principaux établissements de cette catégorie. Enfin, parmi les 12 usines qui fabriquent des contre-plaqués à surface naturelle, les quatre établissements les plus importants sont responsables de seulement 70,3% des quantités livrées par cette catégorie, mais 94,4% proviennent des 8 plus importantes usines.

Donc, la concentration de la production est forte dans cette industrie surtout dans la fabrication de panneaux synthétiques. Cependant, la concentration de la production de placages et de contre-plaqués relativement faible (respectivement 68,5% et 70,3%) devrait s'accroître au cours des prochaines années afin de mieux faire face à la pénurie de matières ligneuses.

TABLEAU 9

INDUSTRIE DES PLACAGES, DES CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES

CONCENTRATION DES LIVRAISONS
PAR LES FABRICANTS LES PLUS IMPORTANTS

QUEBEC

1980

%

(Selon les quantités livrées)

Secteurs d'activité / Nombre d'établissements	Déroulage-tranchage(1)	Jointage	Contre-placage bois (2) (3)	Contre-placage synthétique
Etablissements les plus importants				
4	68,5	80,6	70,3	85,1
8	x	x	94,4	100,0
Plus de 8	100,0	100,0	100,0	100,0
Total des (4) établissements	10	9	12	8

x: Données confidentielles.
(1) Seulement les établissements qui livrent des placages.
(2) Certains établissements produisent à la fois des contre-plaqués à surface naturelle et à surface synthétique.
(3) Incluant les établissements de déroulage-tranchage qui fabriquent des contre-plaqués.
(4) Etablissements qui ont complété le questionnaire.
SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981, 1982.

3.3 - Facteurs de localisation

Les facteurs de localisation d'une usine de placages et de contre-plaqués varient selon qu'il s'agit d'usines de déroulage-tranchage ou de contre-placage. En effet, les premières ont tendance à se localiser près des sources d'approsionnement de la matière ligneuse tandis que les établissements de contre-placage recherchent la proximité des marchés. Le tableau 10 illustre la localisation par régions administratives des usines selon leur catégorie.

Tableau 10
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Localisation des établissements
Régions administratives (1)
Québec
1982

Régions administratives	Déroulage-tranchage	Jointage	Contre-placage
01- Bas-St-Laurent-Gaspésie	1	-	-
02- Saguenay-Lac-St-Jean	-	-	-
03- Québec	-	1	3
04- Trois-Rivières	5	5	1
05- Estrie	2	-	-
06- Montréal	2	2	8
07- Outaouais	3	1	-
08- Abitibi-Témiscamingue	5	-	-
09- Côte-Nord	-	-	-
10- Nouveau-Québec	-	-	-
QUEBEC	18	9	12

(1) Voir l'annexe 5 qui reproduit une carte des régions administratives du Québec.
SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, MICT, 1981-1982.

Au Québec, 8 établissements de contre-placage sur un total de 12 sont localisés dans la région de Montréal et 3 dans la région de Québec. Par ailleurs, les usines de déroulage-tranchage sont établies dans les régions ressources, soit 5 en Abitibi-Témiscamingue, autant dans la région de Trois-Rivières(Mauricie-Bois-Franc) et 3 en Estrie sur 18 établissements. Enfin, les établissements de jointage sont surtout situés dans la région de Trois-Rivières (Mauricie-Bois-Franc), soit 5 établissements sur 9.

La forte augmentation qui a caractérisé les coûts de transport depuis une dizaine d'années amplifie l'attrait des grands centres comme lieu de localisation. Néanmoins, les régions ressources vont continuer à faire pression afin d'accroître la transformation des ressources locales dans leurs régions.

4- CONCLUSION SUR L'IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE

L'industrie des placages et des contre-plaqués est relativement nouvelle mais elle donne des signes d'affaiblissement au Québec. En effet, cette activité débute véritablement durant les années 1940, mais dans les années 1970, les livraisons québécoises de placages et de contre-plaqués ont diminué.

La production de contre-plaqués se concentre de plus en plus en Ontario grâce à des usines de forte taille de contre-plaqués de tremble. De plus, la production de placages, davantage concentrée au Québec dans les années 1970, glisse vers l'Ontario depuis 1979 grâce à l'utilisation d'une plus grande variété d'essences dans cette province.

Dans le cas des panneaux à surface synthétique, le Québec domine la production de panneaux imprimés ou revêtus, mais sa position est faible dans les panneaux stratifiés dont l'avenir est prometteur. En fait, l'utilisation des techniques de production de panneaux à surface synthétique bouleverse le marché des placages et des contre-plaqués de feuillus. Le chapitre 2 décrit ces changements.

CHAPITRE 2

CARACTERISTIQUES DU MARCHE

Le chapitre précédent a démontré un déclin de la production de cette industrie et une baisse de son importance face à l'Ontario. Le présent chapitre analyse les principales caractéristiques du marché. Cet aspect est d'autant plus important que des produits concurrents, les panneaux à surface synthétique , ont progressé rapidement depuis quelques années favorisant une substitution qui limite la croissance de la fabrication de produits naturels. Dans un premier temps, les principales caractéristiques du marché américain seront analysées avec une certaine emphase pour déceler le niveau de substitution. Par la suite, il sera question de la situation de l'ensemble du Canada et du Québec en s'attardant sur les principales variables comme les échanges internationaux, la consommation apparente et la position des placages et des contre-plaqués sur différents marchés.

1- MARCHE AUX ETATS-UNIS

Sur le marché américain, l'importance de la consommation de contre-plaqués de feuillus ne cesse de diminuer au profit des produits concurrents. Ainsi, en 1970, environ 54,3% du marché était occupé par les contre-plaqués de bois feuillus comparativement à seulement 32,0% en 1980. Les panneaux de particules, souvent recouverts, et le panneau dur, surtout imprimé, concurrencent de plus en plus fortement le contre-plaqué. Ainsi, alors qu'en 1970 le panneau de particules n'occupait que 15,0% du marché, cette proportion est maintenant de 27,0%. De même, le panneau dur accapare 37,3% du marché en 1980 comparativement à 30,5% en 1970 (graphique 5).

Par ailleurs, le panneau de fibres à densité moyenne (MDF) malgré une importance encore faible par rapport aux trois autres produits, a accru son importance depuis 1970 et la qualité de ce produit va permettre une croissance rapide de la consommation. Ainsi, de 0,2% en 1970, l'importance du MDF est évaluée à 3,7% en 1980.

GRAPHIQUE 5
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

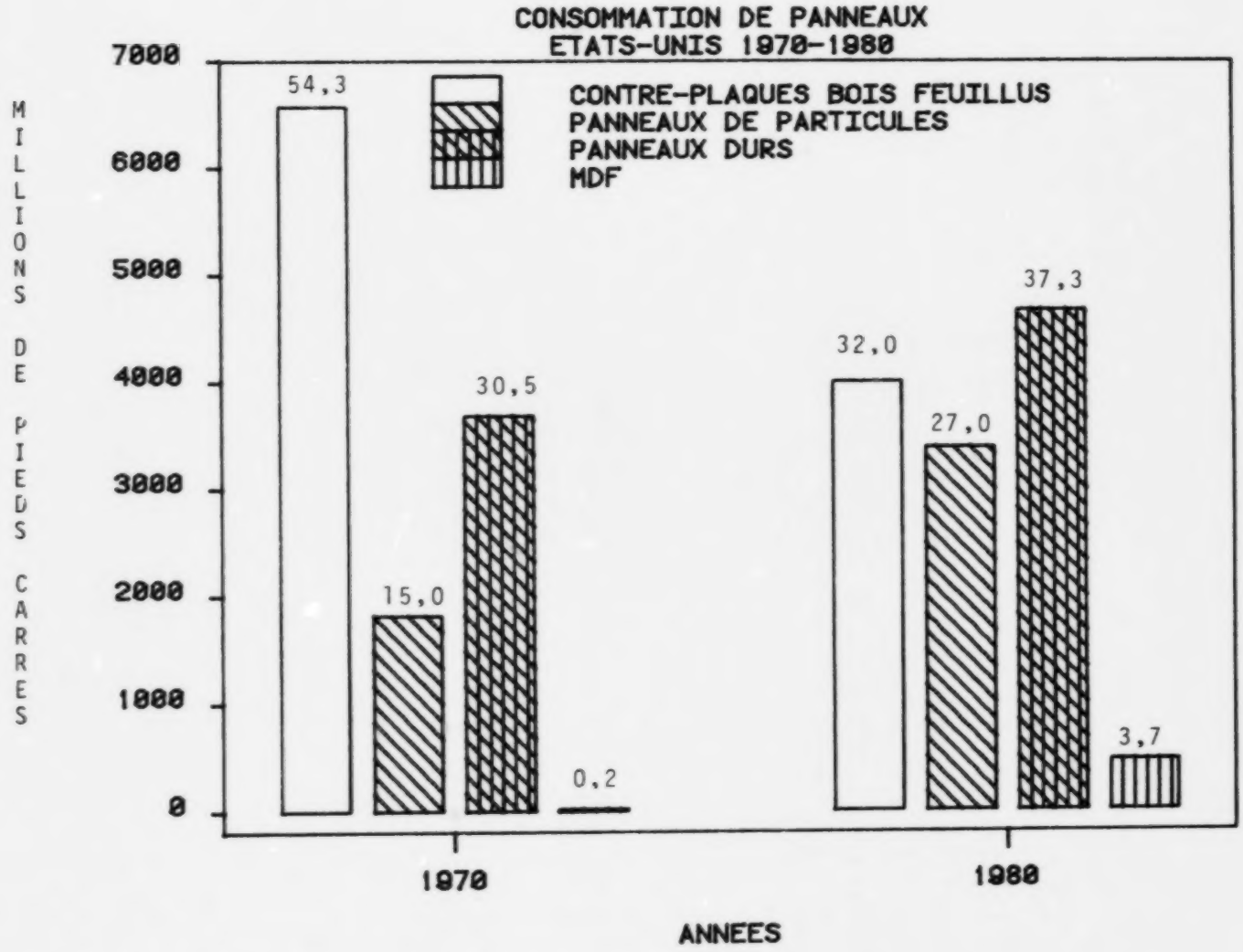

SOURCE: Predicasts Inc., Building Board Markets, no 239, 1981.

Par ailleurs, l'importance de chacun de ces produits diffère selon les marchés. On distingue cinq segments principaux: les panneaux muraux, les portes, les armoires de cuisine, les maisons mobiles et les meubles.

Près de la moitié (49,8%) du marché américain de contre-plaqués de bois feuillus est constituée par les panneaux muraux. Le marché des maisons mobiles (14,9%), le meuble (10,4%), les armoires de cuisine (8,5%) et les portes (4,4%) suivent dans l'ordre (graphique 6). Sur ces marchés donc ,le contre-plaqué de bois feuillus fait face à la très forte concurrence des panneaux à surface synthétique.

1.1 - Principaux marchés manufacturiers et produits concurrents

1.1.1 - Panneaux muraux

Ce marché,constitué par des panneaux préfinis utilisés comme recouvrement décoratif de murs, est toujours dominé par le contre-plaqué de bois feuillus, tandis que le panneau dur constitue le principal concurrent.

Toutefois, une hausse du coût des contre-plaqués de bois feuillus surtout des essences exotiques qui, en grande partie, sont importées d'Extrême-Orient a contribué à diminuer la part de marché occupée par ce produit. En effet, la hausse des coûts de transport et une plus grande préoccupation de la part des pays exportateurs pour accroître le niveau de transformation des matières premières sur leur territoire ont provoqué un accroissement des prix. En même temps, le panneau dur, moins cher, moins lourd et surtout fabriqué près des marchés, prenait de l'importance. Ainsi, même durant une phase de croissance du marché des panneaux muraux, entre 1970 et 1977, la consommation de contre-plaqués de feuillus a diminué de 471 millions de pieds carrés (43,6 millions de mètres carrés) passant de 77,3% à 63,9% de la consommation totale (tableau 11).

Au contraire, profitant de l'effet de substitution et d'une conjoncture favorable, le marché des panneaux durs n'a cessé de croître. Ainsi, la

GRAPHIQUE 6
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

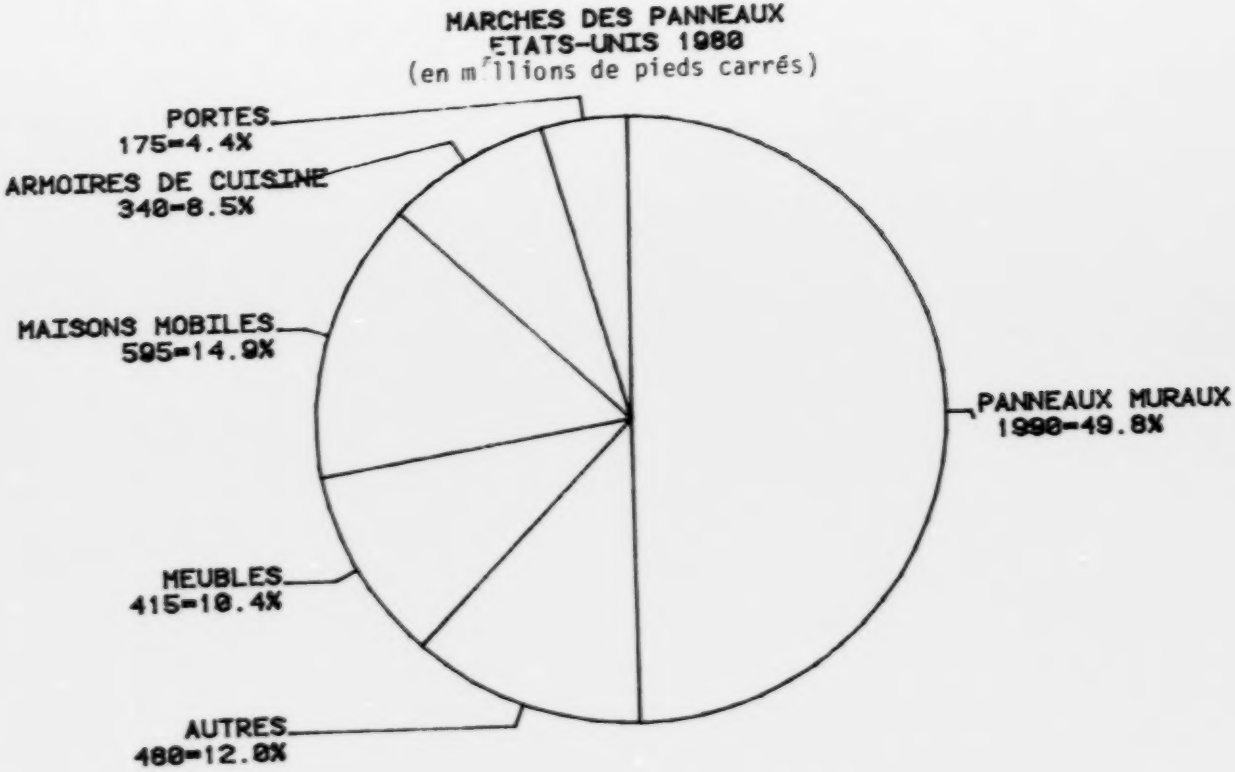

SOURCE: Predicasts Inc., Building Board Markets, no 239-1981

TABLEAU 11

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

CONSOMMATION DE PANNEAUX MURAUX

ETATS-UNIS

1970, 1973, 1977, 1980

Années / Genre de panneaux	1970(1)		1973(2)		1977(3)		1980	
	Millions de pieds carrés		Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%
Contre-plaqués de bois feuillus	3 410	77,3	3 146	67,8	2 939	63,9	1 990	57,8
Panneaux durs	999	22,7	1 489	32,1	1 652	35,9	1 445	41,9
MDF	-	-	3	0,1	11	0,2	10	0,3
TOTAL	4 409	100,0	4 638	100,0	4 602	100,0	3 445	100,0

(1) Moyenne annuelle entre 1968 et 1971.
(2) Moyenne annuelle entre 1972 et 1975.
(3) Moyenne annuelle entre 1976 et 1979.
SOURCE: Predicasts Inc., Building Board Markets, no 239, 1981.

consommation s'est élevée de près de 1,0 milliard de pieds carrés (92,5 millions de mètres carrés) en 1970 à 1,7 milliard de pieds carrés (153,0 millions de mètres carrés) en 1977. En termes relatifs, la part évaluée à 22,7% en 1970 est estimée à 35,9% en 1977.

En 1980, année de mauvaise conjoncture, le contre-plaqué de bois feuillus ne compte plus que pour 57,8% du marché comparativement à 41,9% pour le panneau dur. Le MDF est maintenant utilisé comme panneau mural décoratif mais son coût élevé limitera sa progression dans ce marché. Il faut plutôt considérer le panneau de particules mince qui, même si les renseignements sur son utilisation aux Etats-Unis ne sont pas disponibles, exécute une percée importante au Canada comme il sera démontré dans une section subséquente.

1.1.2 - Portes et châssis

Le panneau dur est maintenant le plus utilisé des panneaux sur le marché américain des portes et châssis. En effet, des coûts de plus en plus élevés ont amené les fabricants de cette industrie à simplifier la conception de ces produits et à utiliser des matériaux moins chers comme le panneau dur.

En 1980, la moitié des panneaux utilisés par l'industrie des portes et châssis sont des panneaux durs tandis que le contre-plaqué de bois feuillus ne compte plus que pour à peine le quart (25,4%) des panneaux consommés. En 1970, ces proportions étaient de 37,2% pour les contre-plaqués de bois feuillus et de 35,5% pour les panneaux durs (tableau 12).

Par ailleurs, le panneau de particules est maintenant beaucoup utilisé comme matériau d'âme. Il concurrence, ainsi, surtout le contre-plaqué de bois résineux. En 1980, la consommation de panneaux de particules atteint 120 millions de pieds carrés (11,1 millions de mètres carrés) soit 17,4% du total. Cette proportion était de 11,4% en 1970.

TABLEAU 12

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

CONSOMMATION DE PANNEAUX POUR PORTES ET CHASSIS

ETATS-UNIS

1970, 1973, 1977, 1980

Genre de panneaux \ Années	1970(1)		1973(2)		1977(3)		1980	
	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%
Contre-plaqués de bois feuillus	229	37,2	277	34,9	258	29,5	175	25,4
Panneaux de particules	70	11,4	102	12,8	144	16,5	120	17,4
Panneaux durs	219	35,5	353	44,5	411	47,1	345	50,0
MDF	-	-	2	0,2	11	1,3	15	2,1
Contre-plaqués de bois résineux	98	15,9	60	7,6	49	5,6	35	5,1
TOTAL	616	100,0	794	100,0	873	100,0	690	100,0

(1) Moyenne annuelle entre 1968 et 1971.
(2) Moyenne annuelle entre 1972 et 1975.
(3) Moyenne annuelle entre 1976 et 1979.
SOURCE: Predicasts Inc., Building Board Markets, no 239, 1981.

Enfin, le MDF est utilisé de façon limitée surtout lorsque l'apparence justifie un prix élevé. En 1980, l'industrie américaine des portes et châssis a consommé 15 millions de pieds carrés de panneaux MDF (1,4 million de mètres carrés).

1.1.3 - Armoires de cuisine

Depuis qu'il a supplanté le bois massif dans les années 1950, le contre-plaqué de bois feuillus a dominé le marché américain des armoires de cuisine. L'apparence est un élément important de cette fabrication et le contre-plaqué de bois feuillus possède cette caractéristique qui lui donne un avantage certain sur les panneaux concurrents. Ainsi, en 1970, plus de la moitié (52,9%) des panneaux utilisés pour la fabrication d'armoires de cuisine était constituée par des contre-plaqués de bois feuillus (tableau 13).

Cependant, depuis 1970, la situation a beaucoup changé alors que le panneau de particules est de plus en plus employé comme matériau d'âme tandis que le panneau dur est utilisé davantage pour la finition intérieure. Ainsi, en 1980, 41,7% des panneaux utilisés sur ce marché sont constitués par des panneaux de particules et 15,6% par des panneaux durs. Le contre-plaqué de bois feuillus ne compte plus que pour 35,4% du marché des armoires de cuisine.

Grâce à sa belle apparence, le contre-plaqué de bois feuillus garde une certaine part du marché surtout pour la finition extérieure. Néanmoins, la concurrence des panneaux de particules recouverts de papier ou d'autres éléments décoratifs deviendra plus évidente au fil des ans. En effet, le développement technologique qui permet d'approcher de plus en plus l'apparence du bois à un coût moindre ne peut qu'affaiblir la position du contre-plaqué.

1.1.4 - Maisons mobiles

Depuis la vogue qui a amené une forte croissance des achats des maisons mobiles à la fin des années 1960, le bas coût et, surtout, la légèreté des panneaux ont permis au contre-plaqué de feuillus de se tailler une place

TABLEAU 13

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

CONSOMMATION DE PANNEAUX POUR ARMOIRES DE CUISINE

ETATS-UNIS

1970, 1973, 1977, 1980

Années / Genre de panneaux	1970(1)		1973(2)		1977(3)		1980	
	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%
Contre-plaqués de bois feuillus	472	52,9	503	44,1	474	38,7	340	35,4
Panneaux de particules	238	26,7	373	32,7	474	38,7	400	41,7
Panneaux durs	83	9,3	182	16,0	183	15,0	150	15,6
MDF	-	-	5	0,4	15	1,2	15	1,6
Contre-plaqués de bois résineux	99	11,1	77	6,8	78	6,4	55	5,7
TOTAL	892	100,0	1 140	100,0	1 224	100,0	960	100,0

(1) Moyenne annuelle entre 1968 et 1971.
(2) Moyenne annuelle entre 1972 et 1975.
(3) Moyenne annuelle entre 1976 et 1979.
SOURCE: Predicasts Inc., Building Board Markets, no 239, 1981.

importante sur ce marché. En 1970, celui-ci était le panneau le plus utilisé avec 73,1% du marché. Le panneau dur obtenait une part plus grande que le panneau de particules avec respectivement 8,5% et 6,0% (tableau 14).

En 1980, en raison de considérations énoncées précédemment qui ont amené une forte hausse de son prix, le contre-plaqué de feuillus a connu une consommation moindre avec 56,9% du marché des maisons mobiles tandis que le panneau de particules haussait sa part à 29,7% alors que le panneau dur n'occupait plus que 4,3% du marché.

1.1.5 - Meubles

Le panneau dur est le panneau le plus utilisé par l'industrie du meuble. En 1970, cette industrie a consommé aux Etats-Unis 1,4 milliard de pieds carrés de panneaux durs (131,1 millions de mètres carrés) soit 41,3% de la quantité totale de panneaux utilisés par cette industrie. Le contre-plaqué de bois feuillus, utilisé surtout pour le recouvrement des surfaces apparentes, venait au deuxième rang avec un peu plus du quart (26,5%) du marché. Enfin, le panneau de particules comptait pour 17,2% des panneaux utilisés (tableau 15).

En 1980, le panneau dur demeure le plus utilisé avec une part de 41,9% du total mais une substitution importante a marqué la consommation des autres panneaux. En effet, le panneau de particules recouvert d'éléments décoratifs qui offre une apparence de plus en plus similaire au bois à un prix inférieur compte maintenant pour plus du quart (26,3% en 1980) de la consommation de panneaux par les fabricants américains de meubles comparativement à seulement 9,1% pour le contre-plaqué de bois feuillus. Il faut également noter qu'une partie de plus en plus importante des contre-plaqués de bois feuillus est maintenant fabriquée à partir d'âmes faits de panneaux de particules. Cette quantité de panneaux de particules n'est pas incluse dans les données précédentes.

Par ailleurs, le MDF connaît présentement une bonne croissance sur ce marché. En effet, 410 millions de pieds carrés (38,0 millions de mètres carrés) de

TABLEAU 14

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

CONSOMMATION DE PANNEAUX POUR MAISONS MOBILES

ETATS-UNIS

1970, 1973, 1977, 1980

Années / Genre de panneaux	1970(1)		1973(2)		1977(3)		1980	
	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%
Contre-plaqués de bois feuillus	985	73,1	1 041	65,9	722	57,8	595	56,9
Panneaux de particules	80	6,0	318	20,1	361	28,9	310	29,7
Panneaux durs	115	8,5	75	4,8	53	4,2	45	4,3
MDF	-	-	-	-	5	0,4	5	0,5
Contre-plaqués de bois résineux	167	12,4	146	9,2	109	8,7	90	8,6
TOTAL	1 347	100,0	1 580	100,0	1 250	100,0	1 045	100,0

(1) Moyenne annuelle entre 1968 et 1971.
(2) Moyenne annuelle entre 1972 et 1975.
(3) Moyenne annuelle entre 1976 et 1979.
SOURCE: Predicasts Inc., Building Board Markets, no 239, 1981.

TABLEAU 15

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

CONSOMMATION DE PANNEAUX POUR LA FABRICATION DE MEUBLES*
ETATS-UNIS

1970, 1973, 1977, 1980

Années / Genre de panneaux	1970(1)		1973(2)		1977(3)		1980	
	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%	Millions de pieds carrés	%
Contre-plaqués de bois feuillus	910	26,5	686	16,9	599	12,2	415	9,1
Panneaux de particules	590	17,2	1 004	24,7	1 236	25,2	1 205	26,3
Panneaux durs	1 416	41,3	1 701	41,8	1 947	39,6	1 920	41,9
MDF	21	0,6	125	3,0	396	8,1	410	8,9
Contre-plaqués de bois résineux	496	14,4	552	13,6	734	14,9	635	13,8
TOTAL	3 433	100,0	4 068	100,0	4 912	100,0	4 585	100,0

* Incluant les meubles pour les appareils électriques (téléviseurs, radios, etc.).
(1) Moyenne annuelle entre 1968 et 1971.
(2) Moyenne annuelle entre 1972 et 1975.
(3) Moyenne annuelle entre 1976 et 1979.
SOURCE: Predicasts Inc., Building Board Markets, no 239, 1981.

ces panneaux sont utilisés par l'industrie du meuble en 1980 soit 8,9% de la consommation totale de panneaux par l'industrie américaine du meuble. Cette percée du MDF limite quelque peu la progression du panneau de particules qui, au contraire du MDF, nécessite le recouvrement des rives apparentes. Cette coûteuse opération limite l'avantage du faible coût qui caractérise la fabrication de panneaux de particules alors que la qualité supérieure du MDF demeure.

Donc, sur les cinq marchés américains étudiés, le contre-plaqué de bois feuillus perd du terrain en raison d'une raréfaction de la matière ligneuse de "qualité déroulage" et d'une hausse persistante des prix. En même temps, des développements technologiques ont permis aux panneaux concurrents d'améliorer l'apparence de ceux-ci tout en maintenant des prix relativement bas. Ainsi, le contre-plaqué de bois feuillus garde une bonne partie du marché de haute qualité tandis que les autres panneaux accaparent de plus en plus le marché de qualité moyenne.

1.2 - Provenance des importations américaines

Le marché américain constitue un important débouché pour les fabricants de placages et de contre-plaqués de feuillus. En effet, en 1979, les Etats-Unis ont importé 1,5 milliard de pieds carrés (144,5 millions de mètres carrés) de placages de feuillus et 4,2 milliards de pieds carrés (390,4 millions de mètres carrés) de contre-plaqués. Il est donc intéressant de connaître les pays qui satisfont à cette demande américaine.

L'origine de ces importations diffère selon qu'il s'agit de placages ou de contre-plaqués. Dans le cas des placages, le Canada est le principal fournisseur sur le marché américain alors qu'il contribue pour 53,4% des importations des Etats-Unis en 1979. Les Philippines suivent avec 28,7%. Les autres fournisseurs ont une importance beaucoup moins grande. Il s'agit des pays de l'Amérique latine (9,6%), des pays d'Europe (3,6%), des pays d'Afrique (2,3%) et des autres pays d'Asie (2,1%) (graphique 7). Ces pays concurrencent donc le Canada sur le marché américain des placages de feuillus.

Par ailleurs, la situation diffère beaucoup pour le contre-plaqué. En effet, la Corée fournit 43,6% des quantités de contre-plaqués de feuillus importés par les Etats-Unis en 1979. Taïwan (36,1%) vient au deuxième rang suivi des Philippines (8,7%) et du Japon (4,6%). Il s'agit surtout de contre-plaqués de lauan servant à la fabrication de panneaux muraux. Le Canada ne vient qu'au cinquième rang avec seulement 1,9% des importations américaines (graphique 8).

L'utilisation distincte des contre-plaqués explique une profonde différence entre les placages et les contre-plaqués canadiens sur les marchés américains. D'une part, les établissements canadiens déroulent surtout du merisier et d'autres essences nobles qui servent particulièrement dans l'industrie du meuble. Les panneaux utilisés par cette industrie sont épais et lourds et le transport devient donc onéreux. Il est alors plus économique d'importer les placages qui sont contre-plaqués sur les lieux. D'autre part, les contre-plaqués provenant d'Asie servent surtout de panneaux muraux dont l'épaisseur est plus petite et le poids moins important. Il s'ensuit un attrait pour importer le contre-plaqué de lauan dont le coût de transport n'est pas beaucoup plus élevé que pour les placages.

1.3 - Conclusion sur les marchés américains

L'analyse du marché américain démontre une substitution importante des contre-plaqués à surface naturelle par des panneaux à surface synthétique. Cette substitution affecte le contre-plaqué de feuillus sur tous les marchés traditionnels de ce matériau. Par ailleurs, la présence canadienne sur le marché américain se caractérise par une forte proportion des placages de feuillus importés du Canada tandis que la position pour les contre-plaqués est beaucoup plus faible.

GRAPHIQUE 7
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

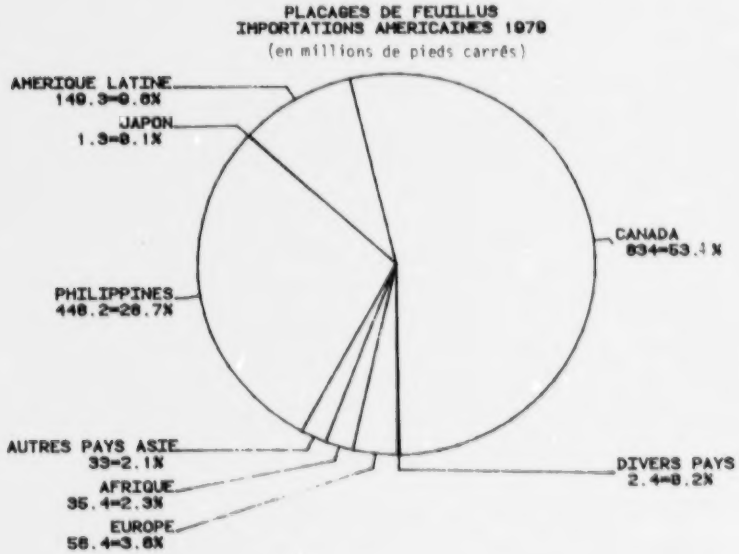

SOURCE: U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census.

GRAPHIQUE 8
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

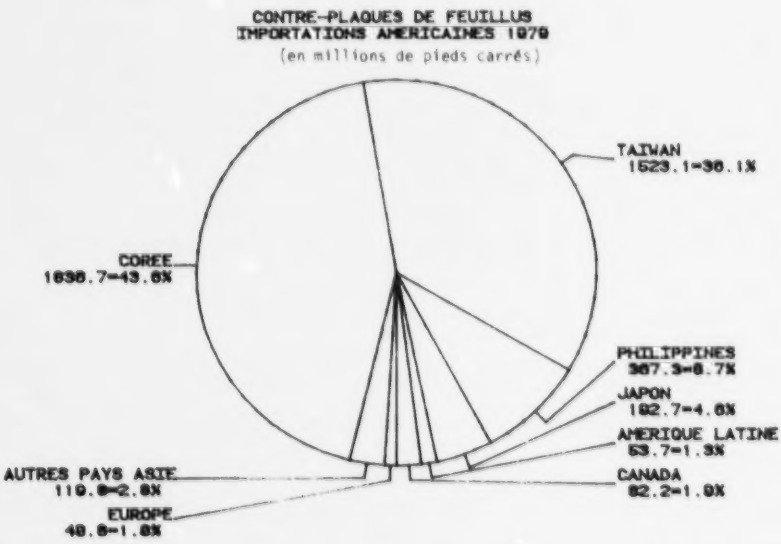

SOURCE: U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census.

2- MARCHES CANADIEN ET QUEBECOIS

2.1 - Echanges internationaux

2.1.1 - Balance commerciale

Grâce à d'importantes ressources forestières, les échanges internationaux de placages et de contre-plaqués de feuillus sont positifs pour le Canada. En effet, comme l'illustre le tableau 16 la balance commerciale canadienne est évaluée à 20,1 millions de $ en 1981. Toutefois, la valeur des exportations n'a augmenté que de 8,7% en moyenne par année entre 1971 et 1981 parativement à 11,2% pour la valeur des importations. Il s'ensuit une hausse annuelle moyenne de seulement 3,8% de la balance commerciale ce qui, en considérant l'inflation, correspond à une baisse effective.

Tableau 16
Industrie des placages et des contre-plaqués
Exportations, importations et balance commerciale
Bois de feuillus
Canada
1971, 1976, 1981
('000 $)

Années	Exportations	Importations	Balance commerciale
1971	33 830	19 967	13 863
1976	51 699	36 041	15 658
1981	77 990	57 868	20 122
Δ% 1971-1981(1)	8,7%	11,2%	3,8%

(1) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.
SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 65-202 et 65-203; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

Par ailleurs, le niveau de la balance commerciale selon les quantités varie beaucoup selon qu'il s'agit de placages ou de contre-plaqués. En effet, alors que la balance commerciale des placages de feuillus demeure constamment positive entre 1971 et 1981, celle des contre-plaqués de feuillus est

toujours négative pour la même période (tableau 17).

Cette constatation confirme la tendance des établissements canadiens à transformer de façon primaire la matière première. Ainsi, ils déroulent ou tranchent les billes et les expédient vers les marchés extérieurs (surtout aux Etats-Unis). Les utilisateurs plaquent eux-mêmes sur des âmes (panneaux de particules, contre-plaqués, etc.) qu'ils acquièrent souvent sur d'autres marchés. La poursuite de la transformation jusqu'au contre-plaqué permettrait une meilleure intégration de cette activité à l'économie en permettant l'utilisation d'une plus grande quantité de panneaux fabriqués au Canada. Toutefois, la vente de contre-plaqués sur le marché américain pourrait devenir plus aléatoire en raison des coûts de transport plus élevé pour un matériau aussi lourd comme il a été démontré précédemment.

D'autre part, la balance commerciale négative du contre-plaqué de feuillus est la conséquence de fortes importations de contre-plaqués de bois exotiques provenant d'Asie comme il sera démontré à la section suivante. Ces contre-plaqués servent plus particulièrement à la fabrication de panneaux décoratifs, mais les quantités importées diminuent depuis plusieurs années. En effet, la hausse des coûts de transport a amené les industriels à explorer des solutions de rechange comme l'utilisation du panneau dur ou des panneaux de particules minces. Il s'ensuit une diminution importante des importations de contre-plaqués de feuillus qui sont passées de 429,5 millions de pieds carrés (39,8 millions de mètres carrés) en 1972 à seulement 86,6 millions de pieds carrés (8,0 millions de mètres carrés) en 1980.

De même, malgré un intérêt évident des pays exportateurs d'accroître le niveau de transformation de leurs produits, les importations canadiennes de contre-plaqués semi-finis de feuillus ont également diminué. En effet, les importations évaluées à 186,1 millions de pieds carrés (17,0 millions de mètres carrés) en 1971 sont maintenant estimées à seulement 43,9 millions de pieds carrés (4,1 millions de mètres carrés) en 1981[1].

---

(1) Statistique Canada, cat. no 65-203.

TABLEAU 17

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

EXPORTATIONS, IMPORTATIONS ET BALANCE COMMERCIALE

BOIS DE FEUILLUS

CANADA

1971 à 1981

('000 de pieds carrés)

Années	PLACAGES			CONTRE-PLAQUES (base 1/4 de pouce)		
	Exportations	Importations	Balance commerciale	Exportations	Importations	Balance commerciale
1971	922 031	161 023	761 008	47 796	276 365	-228 569
1972	1 134 289	215 848	918 441	72 702	429 456	-356 754
1973	1 064 125	212 557	851 568	80 325	371 324	-290 999
1974	783 080	230 171	552 909	56 872	390 247	-333 375
1975	673 116	142 383	530 733	47 102	335 803	-288 701
1976	946 198	188 405	757 793	43 628	324 884	-281 256
1977	933 188	157 193	775 995	57 192	340 249	-283 057
1978	1 090 275	158 166	932 109	72 923	309 218	-236 295
1979	1 107 569	156 616	950 953	77 030	173 996	-96 966
1980	975 188	157 321	817 867	62 549	86 640	-24 091
1981	782 148	173 501	608 647	60 442	148 963	-88 521

SOURCES: Statistique Canada, catalogues nos 65-202 et 65-203; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

2.1.2 - Provenance des importations

Les importations canadiennes de placages de feuillus proviennent principalement des Etats-Unis. En effet, 63,6% des placages qui sont entrés au Canada en 1981 originent des Etats-Unis et la Côte d'Ivoire suit avec 13,6% des quantités importées. Les Philippines (5,9%) et Singapour (5,5%) constituent les autres principaux fournisseurs de placages de feuillus pour le Canada (tableau 18).

En 1971, la situation était quelque peu différente. En effet, les Etats-Unis ne livraient alors que 48,6% des quantités importées par le Canada. La Côte d'Ivoire suivait avec une part de 12,4%. Le Cameroun et l'Afrique du Sud avec, respectivement, 8,3% et 5,3% des importations canadiennes prenaient les troisième et quatrième places.

Cette importance accrue des Etats-Unis s'explique par la forte augmentation de la part des importations de placages d'acajou en provenance de ce pays. En effet, alors qu'en 1971 ces importations ne représentaient que 9,6% du total, celles-ci comptent maintenant pour près de la moitié (45,1%).

Par ailleurs, les importations canadiennes de contre-plaqués de feuillus proviennent principalement de pays d'Extrême-Orient. En effet, plus des deux tiers de ces importations originent de Taïwan (36,5%) et de la Corée du Sud (31,8%) en 1981. Les Etats-Unis (11,7%), les Philippines (6,6%) et l'URSS (6,3%) sont les autres principaux fournisseurs du Canada (tableau 19).

Les importations canadiennes sont donc beaucoup plus diversifiées qu'en 1971 alors que près des trois quarts (72,8%) provenaient de Taïwan. A cette époque, la part de la Corée du Sud était évaluée à seulement 3,5% du total des quantités importées par le Canada. Le Japon, responsable de 9,8% des importations canadiennes en 1971, prenait alors la deuxième position devançant les Etats-Unis (8,2%).

TABLEAU 18

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

PROVENANCE DES IMPORTATIONS CANADIENNES PAR PAYS ET ESSENCES

PLACAGES DE FEUILLUS

1971 et 1981

(selon les quantités)

Pays \ Essences	1971						1981					
	Cerisier	Acajou	Chêne	Noyer	Autres	Total	Cerisier	Acajou	Chêne	Noyer	Autres	Total
Etats-Unis	100,0	9,6	100,0	99,7	35,9	48,6	100,0	45,1	98,0	96,9	42,0	63,6
Côte d'Ivoire	-	2,4	-	-	30,7	12,4	-	6,8	-	-	29,2	13,6
Philippines	-	-	-	-	-	-	-	28,3	-	-	0,2	5,9
Singapour	-	3,1	-	-	3,7	2,4	-	1,7	0,2	0,6	12,2	5,5
Cameroun	-	26,2	-	-	1,4	8,3	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	-	15,6	-	-	1,6	5,3	-	-	-	-	-	-
Autres pays	-	43,1	-	0,3	26,7	23,0	-	18,1	1,8	2,5	16,4	11,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 65-203: Etudes industrielles, DGRP, MICT.

TABLEAU 19

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

PROVENANCE DES IMPORTATIONS CANADIENNES PAR PAYS ET ESSENCES

CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS

1971 et 1981

%

(Selon les quantités)

Essences / Pays	1971							1981						
	Acajou (1) pour portes	Acajou (1) non finis	Acajou (1) semi-finis	Sen	Autres non finis	Autres semi-finis	Total	Acajou (1) pour portes	Acajou (1) non finis	Acajou (1) semi-finis	Sen	Autres non finis	Autres semi-finis	Total
Taïwan	94,4	83,2	72,7	-	3,9	17,9	72,8	94,9	18,4	19,2	2,1	16.0	16,1	36,5
Corée du Sud	0,9	3,4	5,0	-	-	7,8	3,5	0,6	69,5	42,8	-	2,8	-	31,8
Etats-Unis	2,7	1,3	12,8	-	21,1	32,7	8,2	3,9	1,5	17.6	0,3	41,8	28,0	11,7
Philippines	-	5,6	-	-	-	-	2,0	0,3	10,2	19,0	-	0,5	0,4	6,6
URSS	-	-	-	-	20,7	-	1,3	-	-	-	-	22,9	41,3	6,3
Japon	1,6	4,8	9,4	100,0	29,5	37,3	9,8	0,3	-	0,1	97,6	4,6	0,5	4,3
Autres	0,4	1,7	0,1	-	24,8	4,3	2,4	-	0,4	1,3	-	11,4	13,7	2,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100.0

(1) Il s'agit presque exclusivement de contre-plaqués de lauan rouge.

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 65-203; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

La Corée du Sud a accru son importance grâce à une augmentation marquée de la part des expéditions d'acajou non fini ou semi-fini (dans les deux cas, principalement le lauan rouge) en provenance de ce pays. En effet, en 1971, ce pays fournissait seulement 3,4% de l'acajou non fini et 5,0% de l'acajou semi-fini importé par le Canada. En 1981, l'importance est évaluée à 69,5% dans le premier cas et à 42,8% dans le second. Cette accroissement de l'importance s'est réalisé aux dépens de Taïwan dont la proportion est passée de 83,2% en 1971 à seulement 18,4% en 1981 pour l'acajou non fini et 72,7% à 19,2% pour l'acajou semi-fini durant la même période.

2.1.3 - Destination des exportations

Comme il a été précisé précédemment, le Canada est un pays dont la balance commerciale est positive dans le cas des placages mais négative pour les contre-plaqués. De même, les pays destinataires de placages sont beaucoup plus diversifiés que pour les contre-plaqués même si dans les deux cas les Etats-Unis demeurent le principal client du Canada.

Ainsi, 84,9% des placages canadiens sont destinés aux Etats-Unis. Les autres principaux clients du Canada sont: Taïwan (5,1%), l'Allemagne de l'Ouest (3,7%) et l'Italie (2,5%). Cependant, la répartition varie beaucoup selon les essences. En effet, alors que les placages de bouleau ou de merisier et d'érable sont destinés presque exclusivement aux Etats-Unis (respectivement 92,0% et 91,7%), la destination des placages d'orme , de noyer ou d'autres essences de feuillus varie davantage. L'Allemange de l'Ouest et la France sont de bons clients pour les placages d'orme tandis que la Pologne et l'Afrique du Sud achètent beaucoup de placages de noyer (tableau 20).

La prépondérance des Etats-Unis comme client du Canada se vérifie davantage pour les contre-plaqués. En effet, en 1981, 97,4% des 58,8 millions de pieds carrés (5,4 millions de mètres carrés) de contre-plaqués de feuillus exportés par le Canada sont destinés aux Etats-Unis(1).

(1) Statistique Canada, cat. no 65-202.

TABLEAU 20

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

DESTINATION DES EXPORTATIONS CANADIENNES

PLACAGES DE FEUILLUS

1981

%

(Selon les quantités)

Pays \ Essences	Bouleau ou merisier	Orme	Erable	Noyer	Autres	Total
Etats-Unis	92,0	37,5	91,7	16,4	43,7	84,9
Taïwan	6,0	-	-	-	2,2	5,1
Allemagne de l'Ouest	0,4	33,7	-	0,4	25,2	3,7
Italie	-	-	4,7	2,0	17,2	2,5
Afrique du Sud	-	-	-	19,3	0,3	0,2
France	-	15,7	-	-	0,5	0,2
Pologne	-	-	-	21,4	-	0,2
Autres	1,6	13,1	3,6	40,5	10,9	3,2
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 65-202; Direction des études industrielles, DGRP. MICT.

2.1.4 - Essences importées et exportées

Le chêne américain est devenu la principale essence de placages importés au Canada. En 1981, près du quart (23,5%) des quantités importées sont des placages de chêne comparativement à 8,3% en 1971 (tableau 21). Cette importance accrue s'explique par une popularité grandissante des finitions d'apparence de chêne d'un prix plus bas que le noyer. En effet, le prix au pied carré des placages de chêne importés est évalué à 12,4 ¢ comparativement à 13,6 ¢ pour le noyer(1).

Ainsi, durant la même période, l'importance des importations de placages de noyer a grandement régressé. En 1971, la part de ces importations était évaluée à 22,5% du total comparativement à seulement 12,7% en 1981.

De plus, la part des importations des placages d'acajou régresse également. L'importance relative est passée de 29,7% à 20,5% entre les deux mêmes années. Cette baisse s'explique pour des raisons différentes que précédemment. En effet, près des trois quarts (73,5% en 1980) des placages d'acajou importés sont constitués par des placages de lauan rouge. Ces placages servent le plus souvent à la fabrication de panneaux muraux et ils sont fréquemment remplacés par des techniques d'impression ou par recouvrement de papiers décoratifs sur différents genres d'âmes (panneaux durs, panneaux de particules minces).

Par ailleurs, les contre-plaqués de feuillus importés sont principalement utilisés comme panneaux muraux. Ainsi, comme l'illustre le tableau 21, plus de la moitié (50,6%) de ces panneaux importés sont constitués par des contre-plaqués d'acajou qui, de fait, sont presque exclusivement composés par des panneaux de lauan rouge.

---

(1) Calcul effectué à partir des données du catalogue no 35-203 de Statistique Canada.

TABLEAU 21

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

PRINCIPALES ESSENCES IMPORTEES

CANADA

1971 et 1981

PRODUITS	1971		1981	
	Milliers de pieds carrés	%	Milliers de pieds carrés	%
Placages	161 023	100,0	173 500	100,0
- cerisier	2 122	1,3	2 543	1,5
- acajou (1)	47 902	29,7	35 593	20,5
- chêne	13 304	8,3	40 744	23,5
- noyer	36 256	22,5	22 037	12,7
- autres	61 439	38,2	72 583	41,8
Contre-plaqués(2)	462 435	100,0	192 910	100,0
- acajou pour portes (3)	80 849	17,5	47 990	24,9
- acajou non fini (3)	161 667	35,0	69 561	36,0
- acajou semi-fini (3)	166 961	36,1	28 165	14,6
- sen	5 216	1,1	7 104	3,7
- autres non finis	28 633	6,2	24 308	12,6
- autres semi-finis	19 109	4,1	15 782	8,2

(1) Comprend lauan rouge, acajou d'Afrique et acajou d'Amérique.
(2) Base 1/4 de pouce.
(3) Il s'agit presque exclusivement de lauan rouge.
SOURCES: Statistique Canada, catalogue no 65-203; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

De même, les importations de contre-plaqués d'acajou pour portes sont également composées presque exclusivement de lauan. En 1981, ce genre de contre-plaqué comptait pour près du quart des quantités de contre-plaqués importés au Canada comparativement à 17,5% en 1971. Il faut cependant noter que, pour tous les genres de contre-plaqués de feuillus, les quantités absolues importées ont nettement diminué.

Concernant les essences exportées, les placages de merisier sont principalement expédiés à l'étranger. Ainsi, en 1981, les placages de merisier comptent pour 80,1% des exportations totales de placages de feuillus par le Canada. La tendance, tant au niveau absolu qu'au niveau relatif, est cependant à la baisse à cause du resserrement des approvisionnements. En effet, la proportion de merisier dans les exportations était de 83,1% en 1971 pour 766,0 millions de pieds carrés (70,9 millions de mètres carrés) comparativement à 626,1 millions de pieds carrés (58,0 millions de mètres carrés) ou 80,1% en 1981 (tableau 22).

Les exportations de placages d'orme et de noyer ont également subi une baisse de leur importance. Ainsi, la part de l'orme dans les exportations est passée de 2,9% en 1971 à 0,7% en 1981 pendant que celle du noyer est passée de 6,6% à 0,8% durant la même période. Par ailleurs, les essences diverses ont accru leur poids relatif qui est passé de 2,3% en 1971 à 12,7% en 1981.

De la même façon le contre-plaqué de merisier a subi une baisse sensible de son importance comme bien d'exportation. En effet, le merisier ne compte plus que pour 59,1% des quantités de contre-plaqués de feuillus exportés comparativement à plus des trois quarts (78,5%) en 1971. Néanmoins, malgré le resserrement des approvisionnements en merisier, les quantités exportées ont peu diminué en termes absolus passant de 37,5 millions de pieds carrés (3,5 millions de mètres carrés) en 1971 à 35,8 millions de pieds carrés (3,3 millions de mètres carrés) en 1981. Il semble donc que la pénurie d'approvisionnements en merisier au Canada a eu un impact plus important sur les exportations de placages que sur celles des contre-plaqués, un bien dont la transformation est plus poussée et moins concentrée au Québec.

TABLEAU 22

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

PRINCIPALES ESSENCES EXPORTEES

CANADA

1971 et 1981

PRODUITS	1971		1981	
	Milliers de pieds carrés	%	Milliers de pieds carrés	%
Placages	922 029	100,0	782 148	100,0
- merisier ou bouleau	765 950	83,1	626 085	80,1
- orme	26 883	2,9	5 510	0,7
- érable	46 553	5,1	44 700	5,7
- noyer	61 146	6,6	6 577	0,8
- autres	21 497	2,3	99 276	12,7
Contre-plaqués (1)	47 795	100,0	60 442	100,0
- merisier ou bouleau	37 511	78,5	35 750	59,1
- autres	10 284	21,5	24 692	40,9

(1) Base 1/4 de pouce.

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 65-202; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

Par ailleurs, les exportations d'autres bois feuillus se sont grandement accrues passant de 10,3 millions de pieds carrés (1,0 million de mètres carrés) en 1971 à 24,7 millions de pieds carrés (2,3 millions de mètres carrés) en 1981. La part relative passe ainsi de 21,5% à 40,9% au cours de la période analysée.

2.1.5 - Barrières tarifaires

Les barrières tarifaires entravent la libre circulation des biens entre les pays,mais ces mesures sont parfois essentielles pour la survie de certains secteurs d'un Etat. Chaque pays essaie donc de protéger son industrie en imposant des tarifs aux produits importés lorsque ceux-ci entrent en compétition avec une fabrication locale. Toutefois, puisque l'accès aux marchés extérieurs est souvent important pour les producteurs locaux, des ententes bilatérales ou multilatérales permettent une réduction ou la non-application de ces tarifs (GATT, Commonwealth, CEE, etc.).

Dans le cas des placages et des contre-plaqués, les barrières tarifaires sont limitées. Ainsi, la plupart des placages entrent en franchise que ce soit dans le cas du tarif de la nation la plus favorisée (Etats-Unis par exemple) ou de celui de préférence générale (pays en voie de développement). Par ailleurs, certains contre-plaqués sont touchés par des tarifs qui peuvent atteindre 12,4% dans le cas de la nation la plus favorisée et 8,0% pour le tarif de préférence générale. Cependant, suite aux derniers accords du GATT, ces tarifs vont diminuer graduellement pour ne pas dépasser 8,0% et 7,0% respectivement pour la nation la plus favorisée et le tarif de préférence générale. Dans le premier cas, le taux de 8,0% sera atteint au début de 1987 tandis que pour le tarif de préférence générale l'objectif sera atteint au début de 1984. Les tableaux 23 et 24 illustrent l'évolution des tarifs des principaux produits de l'industrie des placages et des contre-plaqués.

Les tarifs américains sont également peu élevés. Ainsi, tous les placages sont maintenant admis en franchise. D'ailleurs, le Canada, particulièrement le Québec, est le principal fournisseur étranger de placages de feuillus aux

TABLEAU 23

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

TARIFS DOUANIERS CANADIENS

NATION LA PLUS FAVORISEE

% ad valorem

No tarifaire	Identification	En vigueur à partir du 1er janvier							
		1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
50600-11	Panneaux de bois, feuilles de placages sur une surface; panneaux de bois laminés de construction	14,1	13,3	12,4	11,5	10,6	9,8	8,9	8,0
50700-1	Feuilles de placages simples, tranchées ou taillées à la découpeuse rotative, en plaissandre, acajou ou cèdre d'Espagne, d'au plus 5/16 de pouce d'épaisseur, non raccordées, ni jointées	-	-	-	-	-	-	-	-
50705-1	Feuilles de placages simples, tranchées ou découpées à la tailleuse rotative, n.d., d'au plus 5/16 de pouce d'épaisseur, non raccordées, ni jointées	5,0	2,5	-	-	-	-	-	-
50710-1	Feuilles de placages en bois de toutes sortes dont l'épaisseur ne dépasse pas 5/6 de pouce, raccordées ou jointées	6,7	3,3	-	-	-	-	-	-
50715-1	Contre-plaqué, n.d.a.	14,1	13,3	12,4	11,5	10,6	9,8	8,9	8,0
50715-2	Contre-plaqué importé par les fabricants de bâtons de chasse	9,8	9,5	9,3	9,0	8,8	8,5	8,3	8,0
50715-3	Contre-plaqué en okoumé	5,0	2,5	-	-	-	-	-	-
50720-1	Feuilles de placage n.d.a.	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	4,0
50735-1	Contre-plaqué comptant au moins 38 plis (pour hockey)								

-: en franchise

SOURCE: Tarif des douanes, Revenu Canada, Douanes et Accises, janvier 1981.

TABLEAU 24

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

TARIFS DOUANIERS CANADIENS

TARIF DE PREFERENCE GENERALE

% ad valorem

No tarifaire	Identification	En vigueur à partir du 1er janvier				
		1980	1981	1982	1983	1984
50600-11	Panneaux de bois, feuilles de placages sur une surface; panneaux de bois laminés de construction	9,0	8,5	8,0	7,5	7,0
50700-1	Feuilles de placages simples, tranchées ou taillées à la découpeuse rotative, en palissandre, acajou ou cèdre d'Espagne, d'au plus 5/16 de pouce d'épaisseur, non raccordées, ni jointées	-	-	-	-	-
50705-1	Feuilles de placages simples, tranchées ou découpées à la tailleuse rotative, n.d., d'au plus 5/16 de pouce d'épaisseur, non raccordées ni jointées	-	-	-	-	-
50710-1	Feuilles de placages en bois de toutes sortes dont l'épaisseur ne dépasse pas 5/6 de pouce, raccordées ou jointées	-	-	-	-	-
50715-1	Contre-plaqués n.d.a.	9,0	8,5	8,0	7,5	7,0
50715-2	Contre-plaqués importés par les fabricants de bâtons de chasse	-	-	-	-	-
50715-3	Contre-plaqués en okoumé	-	-	-	-	-
50720-1	Feuilles de placages, n.d.a.	-	-	-	-	-
50735-1	Contre-plaqués comptant au moins 38 plis (pour hockey)	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0

-: en franchise.
SOURCE: Tarif des douanes, Revenu Canada, Douanes et Accises, Janvier 1981.

Etats-Unis comme il a été démontré précédemment. Cependant, les contre-plaqués sont soumis à certains tarifs. Ainsi, un tarif de 5,8% s'applique à l'entrée de contre-plaqués de merisier canadiens comparativement à 3,0% pour un contre-plaqué de même essence en provenance de pays en voie de développement (tableau 25).

Tableau 25
Industrie des placages et des contre-plaqués
Tarifs américains
1980 à 1987
% ad valorem

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
Feuilles de placages	-	-	-	-	-	-	-	-
Contre-plaqués de merisier								
- Canada	6,9	6,4	5,8	5,3	4,7	4,1	3,6	3,0
- pays en voie de développement	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0

-: en franchise
SOURCE: Tariff Schedule of the United State Annotated 1982; annexe III.

Ce tarif moins élevé pour les importations en provenance des pays en voie de développement occasionne certains problèmes. Ainsi, des pays d'Extrême-Orient peuvent importer des placages de merisier du Canada, les contre-plaqués sur une âme de lauan et les réexpédier aux Etats-Unis en payant un droit d'entrée de 3,0%. Par comparaison, le contre-plaqué de merisier canadien avec âme de merisier de qualité inférieure subit un tarif de 5,8%. Donc, profitant de main-d'oeuvre à bon marché, d'un coût d'âme moins élevé et d'un tarif préférentiel, les contre-plaqués en provenance d'Extrême-Orient compétitionnent le contre-plaqué canadien. Cette situation amplifie donc le déficit de la balance commerciale canadienne de contre-plaqués de feuillus.

Néanmoins, la situation devrait se corriger au cours des prochaines années, du moins en ce qui concerne les tarifs. En effet, les récents accords du GATT résulteront en des abaissements successifs qui se traduiront par un tarif de 3,0% au début de 1987 pour les contre-plaqués de merisier canadiens. Ainsi, les tarifs s'appliquant à ce produit seront identiques à partir de 1987 ce qui fera disparaître le désavantage du produit canadien.

2.2 - Situation québécoise

2.2.1 - Importations canadiennes dédouanées au Québec

Les importations canadiennes dédouanées au Québec ne reflètent pas l'image exacte des importations internationales du Québec. En effet, il peut arriver que des marchandises dédouanées au Québec n'y soient qu'en transit. De même, d'autres marchandises dédouanées ailleurs au Canada peuvent, en fait, être destinées au Québec. Le sens et l'ampleur de ce biais demeurent difficiles à évaluer puisque les données sur le commerce interprovincial sont rares. Donc, c'est avec prudence que les données qui suivent seront interprétées.

Sans qu'il y ait relation, l'importance des importations canadiennes dédouanées au Québec ressemble à la part des livraisons québécoises dans le Canada, tant pour les placages que pour les contre-plaqués. Ainsi, près de la moitié (47,5%) des importations canadiennes de placages de feuillus ont été dédouanées au Québec en 1981 comme l'illustre le graphique 9. Le chapitre 1 a démontré la grande importance de cette production au Québec (voir le tableau 6 et les graphiques 1 et 2). Par ailleurs, moins du tiers (32,5%) des contre-plaqués de feuillus importés par le Canada ont été dédouanés au Québec pour la même année (graphique 10).

La forte proportion des importations québécoises de placages alliée à une production élevée s'explique par un marché considérable pour ce produit au Québec. En effet, le secteur du meuble, fortement localisé au Québec, est un grand utilisateur de placages de feuillus comme il sera démontré à une section subséquente. De plus, il existe au Québec plusieurs établissements de jointage qui utilisent beaucoup de placages pour poursuivre la transformation de ceux-ci. Enfin, le Québec exporte beaucoup de placages tant sur les marchés internationaux que sur le marché canadien.

GRAPHIQUE 9
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

IMPORTANCE DES IMPORTATIONS CANADIENNES DEDOUANEES AU QUEBEC
PLACAGES DE FEUILLUS 1981
(en milliers de pieds carrés)

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 65-203;
BSQ Importations canadiennes dédouanées au Québec; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

GRAPHIQUE 10
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

IMPORTANCE DES IMPORTATIONS CANADIENNES DEDOUANEES AU QUEBEC
CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS 1981
(en milliers de pieds carrés) (1)

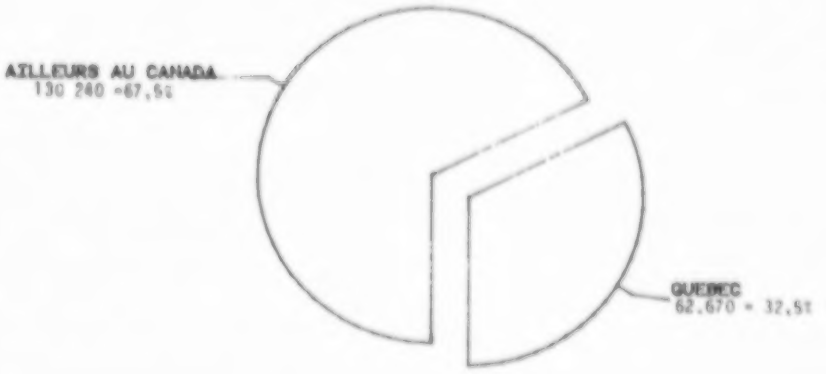

(1) Base 1/4 de pouce

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 65-203; BSQ, Importation canadiennes dédouanées au Québec;
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

D'autre part, une bonne partie du marché des contre-plaqués de feuillus est constituée par les panneaux muraux. Ce marché dépend exclusivement de la construction (neuve ou rénovation). Donc, la proportion du Québec, tant pour la production que pour les importations, s'approche de l'importance de la construction résidentielle au Québec par rapport à l'ensemble du Canada.

Concernant la provenance des importations québécoises, la situation diffère selon qu'il s'agit de placages ou de contre-plaqués. Plus de la moitié (55,0%) et près du quart (24,4%) des importations canadiennes de placages dédouanées au Québec proviennent respectivement des Etats-Unis et de la Côte-d'Ivoire en 1981. Les deux autres fournisseurs relativement importants de placages de feuillus sont Singapour (5,5%) et le Royaume-Uni (2,4%)(tableau 26).

Tableau 26
Industrie des placages et des contre-plaqués
Provenance des importations canadiennes dédouanées au Québec
1981
%
(selon les quantités)

Pays	Placages	Contre-plaqués(1)
Etats-Unis	55,0	3,1
Côte-d'Ivoire	24,4	-
Singapour	5,5	-
Royaume-Uni	2,4	-
Corée du Sud	-	33,7
Taïwan	0,9	32,9
URSS	-	18,4
Philippines	1,9	6,9
Finlande	0,8	3,3
Autres pays	9,1	1,7
TOTAL	100,0	100,0

(1) Base 1/4 de pouce.
SOURCES: Statistique Canada, cat. no 65-203; BSQ Importations canadiennes dédouanées au Québec; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

Les placages de chêne et de noyer originent surtout des Etats-Unis tandis que les essences diverses proviennent de la Côte-d'Ivoire. En fait, ces essences servent souvent d'âmes et coûtent beaucoup moins cher que les placages de chêne ou de noyer. Ainsi, le prix des importations d'essences diverses en provenance de la Côte-d'Ivoire est évalué à 7,0 ¢ du pied carré en 1981

comparativement à 11,8 ¢ pour le noyer et à 10,3 ¢ pour le chêne en provenance des Etats-Unis(1).

Enfin, pour conclure cette section, le tableau 27 illustre l'importance des importations canadiennes dédouanées au Québec par essences ainsi que le poids relatif de chacune de ces essences dans le total des importations canadiennes de placages et de contre-plaqués.

Tableau 27
Industrie des placages et des contre-plaqués
Importance des importations canadiennes dédouanées au Québec
Par essences
1981
%
(Selon les quantités)

Essences	Canada	Québec/Canada
Placages:	100,0	47,5
- cerisier	1,5	18,5
- acajou(1)	20,5	29,9
- chêne	23,5	57,2
- noyer	12,7	50,3
- autres	41,8	50,9
Contre-plaqués:(2)	100,0	32,5
- acajou pour portes(3)	24,9	26,5
- acajou non fini (3)	36,0	35,3
- acajou semi-fini (3)	14,6	34,9
- sen	3,7	7,4
- autres non finis	12,6	29,3
- autres semi-finis	8,2	50,0

(1) Comprend lauan rouge, acajou d'Afrique et acajou d'Amérique.
(2) Base 1/4 de pouce.
(3) Il s'agit presque exclusivement de lauan rouge.
SOURCES: Statistique Canada, catalogue no 65-203; BSQ, Importations canadiennes dédouanées au Québec; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

(1) Calculs effectués à partir de la valeur et de la quantité des importations dédouanées au Québec.

Ainsi, 57,2% des placages de chêne importés au Canada sont dédouanés au Québec. Cette essence représente près du quart (23,5%) des importations de placages de feuillus au Canada. De même, 50,3% des placages de noyer et 50,9% des autres placages de feuillus importés par le Canada sont dédouanés au Québec. Le noyer représente 12,7% et les autres essences 41,8% du total canadien. Par ailleurs, seulement 29,9% des placages d'acajou importés sont dédouanés au Québec. Cependant, une bonne partie de ces placages proviennent d'Extrême-Orient (surtout lorsqu'il s'agit de lauan) et ceux-ci sont alors dédouanés dans les ports de la côte du Pacifique (Colombie-Britannique).

D'autre part, les importations de contre-plaqués de feuillus dédouanés au Québec ne représentent au moins la moitié du total canadien que dans le cas des autres contre-plaqués semi-finis. Mais l'importance de cette catégorie dans le total canadien n'est évalué qu'à 8,2%. La part québécoise des importations d'acajou pour portes, non fini ou semi-fini varie entre 26,5% et 35,3%. Cependant, il faut encore préciser qu'il s'agit alors presque exclusivement de lauan et que cette essence arrive souvent par les ports de Colombie-Britannique. Il se peut donc que les importations québécoises soient plus élevées.

2.2.2 - Destination des livraisons québécoises

Les livraisons québécoises de placages et de contre-plaqués sont principalement destinées aux Etats-Unis comme l'illustrent les graphiques 11, 12 et 13. En effet, 42,0% des livraisons québécoises de placages de feuillus sont destinées au marché américain en 1980. De plus, une partie des placages bruts destinés au marché québécois (18,5%) subit une nouvelle transformation et, une fois jointés, 39,9% de ces placages sont également expédiés aux Etats-Unis. Il faut noter, toutefois, qu'une part des approvisionnements de ces usines de jointage peut provenir de l'extérieur du Québec. Cependant, la très grande partie des placages de feuillus fabriqués au Québec est destinée au marché américain.

GRAPHIQUE 11
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
USINES DE DEROULAGE-TRANCHAGE
REPARTITION DES LIVRAISONS QUEBECOISES
PLACAGES DE FEUILLUS, 1980
%

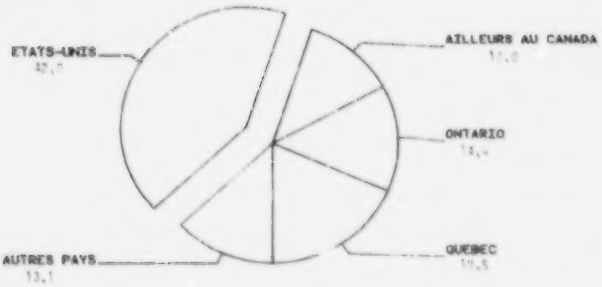

SOURCES: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRF, DGI, MICT, 1981-1982; Statistique Canada, cat. no 31-211.

GRAPHIQUE 12
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
USINES DE JOINTAGE
REPARTITION DES LIVRAISONS QUEBECOISES
PLACAGES DE FEUILLUS, 1980
%

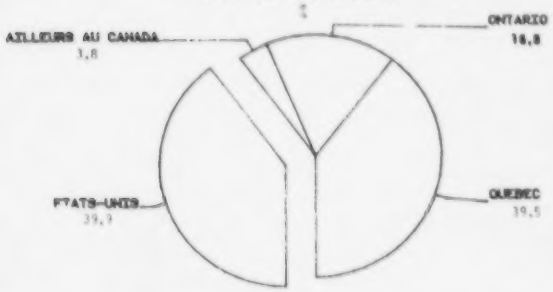

SOURCES: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRF, DGI, MICT, 1981-1982; Statistique Canada, cat. no 31-211.

GRAPHIQUE 13
L'INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
REPARTITION DES LIVRAISONS QUEBECOISES
CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS, 1980
%

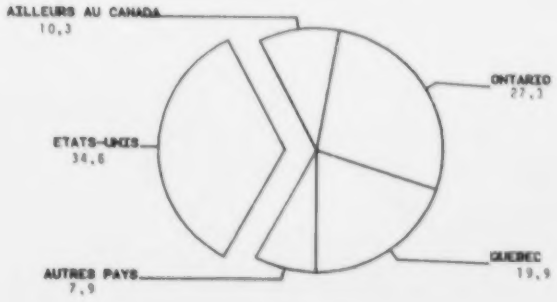

SOURCES: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRF, MICT, 1981-1982; Statistique Canada, cat. no 31-211.

De plus, une portion de placages jointés ou non est acheminée vers des fabricants de contre-plaqués qui eux expédient plus du tiers (34,6%) de leur production aux Etats-Unis. En fait, la fabrication de placages et de contre-plaqués au Québec dépend presque exclusivement des marchés extérieurs, surtout celui des Etats-Unis.

Le marché ontarien constitue un autre débouché important pour les fabricants québécois. Ainsi, en 1980, 14,4% des placages provenant des usines de déroulage-tranchage, 16,8% de ceux provenant des usines de jointage et 27,3% des contre-plaqués de feuillus fabriqués au Québec sont expédiés vers cette province.

Enfin, les livraisons à l'extérieur du Canada et des Etats-Unis constituent un marché d'appoint relativement important. En effet, 13,1% des placages et 7,9% des contre-plaqués de feuillus fabriqués au Québec sont destinés à des marchés autres que canadien ou américain. Néanmoins la dépendance des fabricants québécois face à la conjoncture nord-américaine ne fait aucun doute.

2.3 - Consommation canadienne

2.3.1 - Consommation totale

La consommation de panneaux a bien changé depuis quelques années. En effet, l'utilisation de panneaux à surface naturelle a tendance à diminuer au profit d'un emploi de plus en plus fréquent de panneaux à surface synthétique comme l'étude du marché américain l'a déjà démontré. En 1973, la consommation de contre-plaqués de feuillus était évaluée à 387,3 millions de pieds carrés (35,9 millions de mètres carrés) au Canada comparativement à seulement 179,3 millions de pieds carrés (16,6 millions de mètres carrés) en 1980 pour une baisse de 53,7% par rapport à 1973 (graphique 14).

Au contraire, la consommation de panneaux stratifiés[1] s'est élevée de 97,6 millions de pieds carrés (9,0 millions de mètres carrés) en 1973 à

---

(1) Pour l'analyse de la consommation canadienne, les panneaux stratifiés comprennent ceux à basse et à haute pression.

GRAPHIQUE 14

PLACAGES DE FEUILLUS, CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS, PANNEAUX MURAUX PANNEAUX REVETUS ET PANNEAUX STRATIFIES (1)
CONSOMMATION CANADIENNE, 1973 ET 1980

(en milliers de pieds carrés)

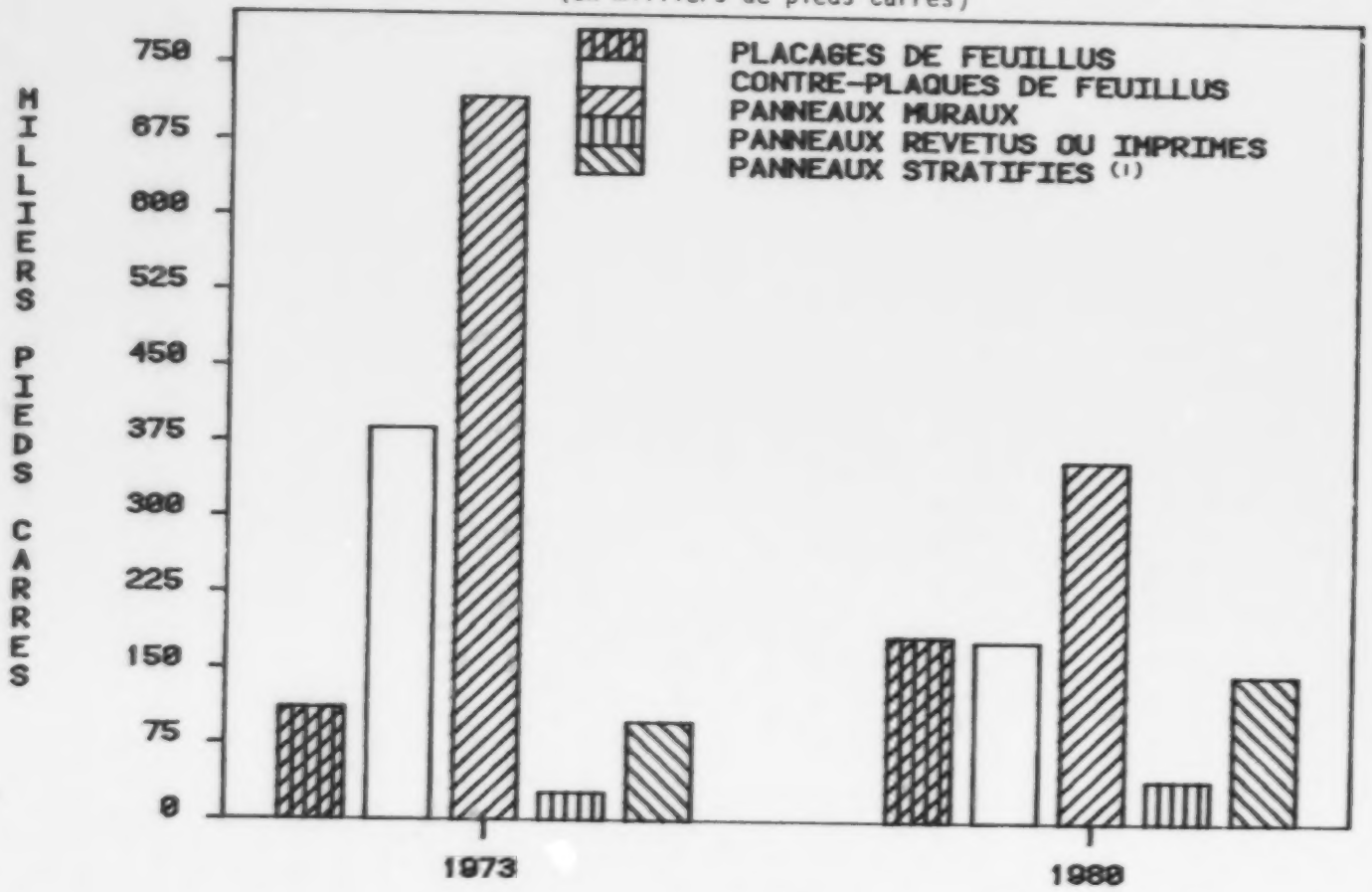

SOURCES: Statistique Canada, catalogues nos 31-211, 35-206, 35-208, 47-208, 65-202, 65-203;
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982;
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

(1) Incluant les panneaux stratifiés à haute pression.

147,6 millions de pieds carrés (13,7 millions de mètres carrés) en 1980 pour une augmentation de 51,3%. Cette augmentation de plus de 50% s'explique par l'introduction durant cette période de panneaux stratifiés à basse pression. Ces panneaux compétitionnent grandement les panneaux à surface naturelle, mais aussi les panneaux stratifiés à haute pression.

Enfin, la consommation industrielle de placages de feuillus s'est élevée de 111,2 millions de pieds carrés (10,3 millions de mètres carrés) en 1973 à 183,5 millions de pieds carrés (17,0 millions de mètres carrés) en 1980 (excluant la consommation par l'industrie des placages et des contre-plaqués pour une nouvelle transformation). Cette progression d'un placage naturel au cours d'une période où les panneaux à surface synthétique surpasse les contre-plaqués à surface naturelle s'explique par une certaine substitution entre les contre-plaqués et les placages. En effet, les utilisateurs semblent préférer contre-plaquer eux-mêmes au lieu d'acheter les contre-plaqués. Mais, au total, il ne fait aucun doute que les panneaux à surface synthétique se substituent de plus en plus aux contre-plaqués et aux placages de feuillus. La section qui suit analyse cette substitution sur les principaux marchés manufacturiers de ces produits.

2.3.2 - Principaux marchés manufacturiers

Les secteurs des meubles, des portes et châssis, des armoires de cuisine et de la préfabrication de bâtiments sont, dans l'ordre, les principaux utilisateurs industriels de placages de feuillus. Ces secteurs se classent au même rang tant en 1973 qu'en 1980, mais l'importance relative varie beaucoup. En effet, comme l'illustre le graphique 15, la part des placages allant à l'industrie du meuble est passée de plus des trois quarts (77,1%) en 1973 à 59,9% en 1980.

Cette détérioration s'est réalisée au profit de l'industrie des portes et châssis dont l'importance des quantités consommées est passée de 11,9% en 1973 à près du tiers (31,0%) en 1980.

GRAPHIQUE 15

INDUSTRIES UTILISATRICES DE PLACAGES DE FEUILLUS

CONSOMMATION CANADIENNE

1973 ET 1980

%

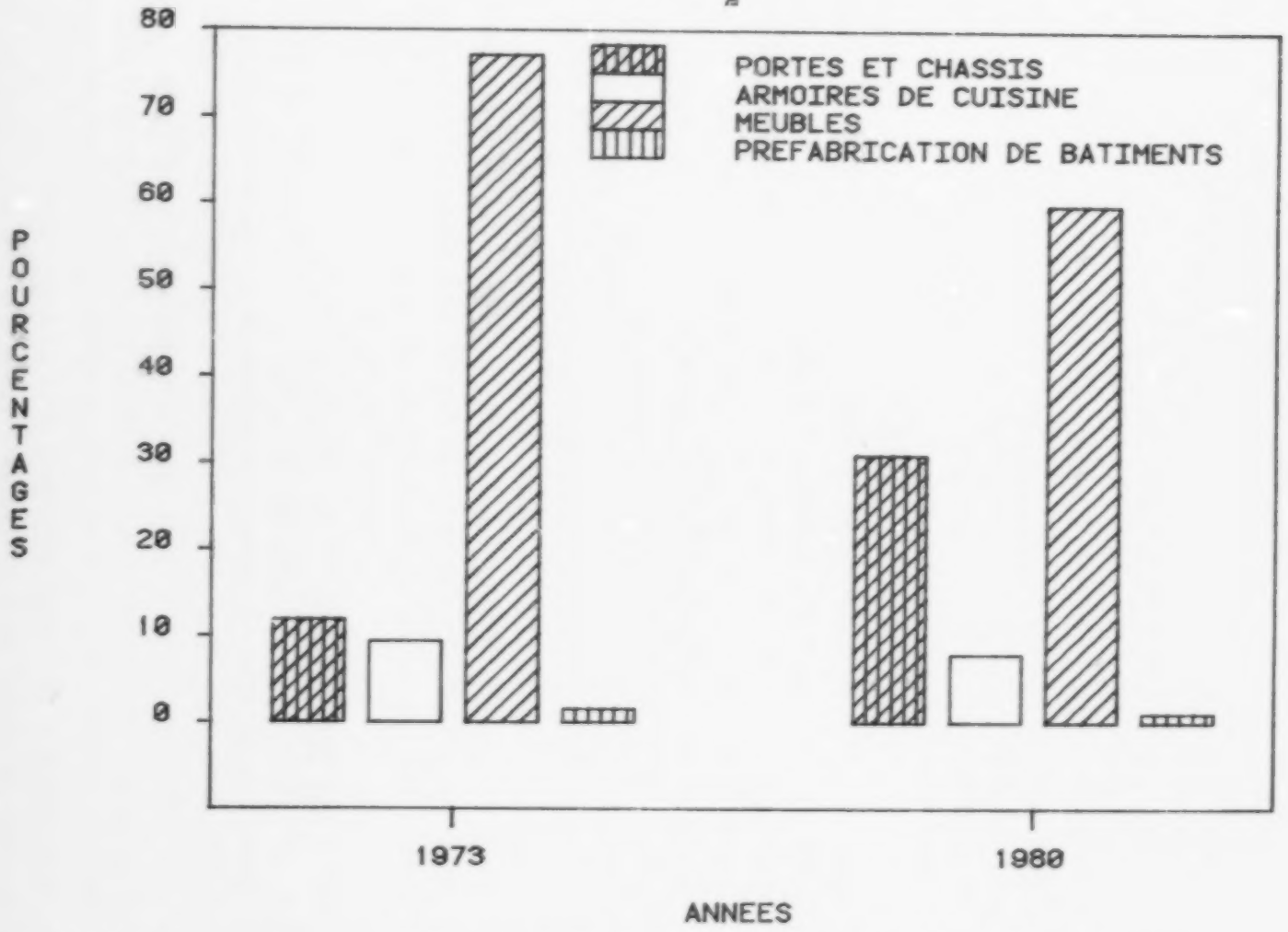

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 35-205, 35-206, 35-211, 35-212, 35-213, 65-202 et 65-203;
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982;
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

De même, le secteur des armoires de cuisine ne consomme plus que 8,0% des placages de feuillus en 1980 comparativement à 9,4% en 1973. Enfin, la préfabrication de bâtiments utilise 1,1% de ces placages en 1980 contre 1,6% en 1973.

Par ailleurs, la structure de la consommation de contre-plaqués de feuillus a beaucoup évolué depuis 1973. Ainsi, l'industrie du meuble a accru son importance qui est passée de 19,8% en début de période à près du quart (24,4%) en 1980. De même, l'industrie des armoires de cuisine consomme 9,0% du contre-plaqué de feuillus destiné aux secteurs manufacturiers comparativement à 2,8% en 1973 (graphique 16).

L'importance de l'industrie des portes et châssis pour cette consommation s'est également accrue passant de 28,0% à 39,0% en 1980. Il faut cependant noter que la consommation totale de contre-plaqués, en termes absolus, a fortement diminué durant cette période. Cet aspect sera analysé plus en profondeur à la section subséquente.

Enfin, il faut préciser que le secteur manufacturier qui a utilisé le plus de contre-plaqués de feuillus en 1973 est maintenant classé au quatrième rang En effet, l'industrie des placages et des contre-plaqués n'utilise plus, comme âme, que 12,6% de la consommation totale de contre-plaqués de feuillus comparativement à plus du tiers (34,4%) en 1973. Cette industrie utilise surtout des contre-plaqués de tremble ou de lauan comme âme.

2.4 - Evolution par secteurs de consommation

Cette section permet de cerner l'évolution de la consommation de placages, de contre-plaqués et de différents panneaux par les principaux secteurs utilisateurs de ces produits. Les effets de substitution entre les panneaux naturels et synthétiques sont le centre d'intérêt de cette section. Pour certains marchés, des données sur la consommation de panneaux de particules et de panneaux durs sont présentées afin de mieux évaluer et de mieux comprendre les effets de substitution. Les marchés retenus sont: le secteur

GRAPHIQUE 16

INDUSTRIES UTILISATRICES DE CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS

CONSOMMATION CANADIENNE

1973 ET 1980

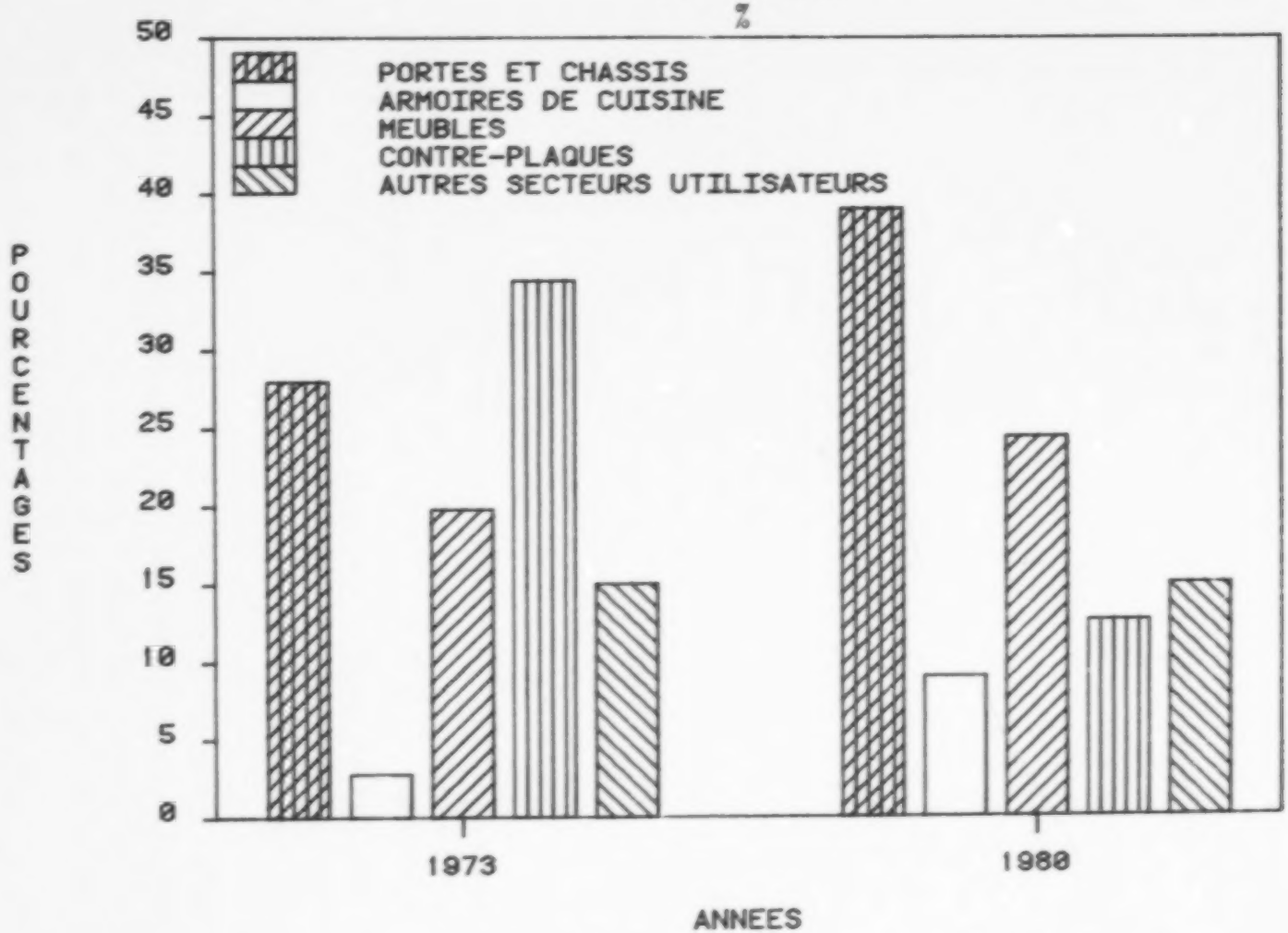

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 35-205, 35-206, 35211, 35-212, 35-213, 65-202 et 65-203;
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982;
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

des portes et châssis, celui des armoires de cuisine, l'industrie de la préfabrication de bâtiments et celle des meubles. Le tableau 28 résume les données utilisées pour cette analyse.

2.4.1 - Industrie des portes et châssis

La consommation de panneaux par l'industrie des portes et châssis a beaucoup évolué au cours des dernières années. Ainsi, seule la consommation de contre-plaqués de feuillus s'est détériorée entre 1973 et 1980 tandis que, dans les autres cas, l'utilisation s'est accrue.

Durant cette période, la consommation de contre-plaqués de feuillus est passée de 108,6 millions de pieds carrés (10,1 millions de mètres carrés) à seulement 69,9 millions de pieds carrés (6,5 millions de mètres carrés) soit une baisse de 35,6%. En même temps, l'utilisation de placages de feuillus évaluée à seulement 13,2 millions de pieds carrés (1,2 million de mètres carrés) est estimée en 1980 à plus de 56,8 millions de pieds carrés (5,3 millions de mètres carrés) pour une augmentation de plus de quatre fois celle de 1973 (graphique 17). Il semble que les fabricants des portes et châssis préfère contreplaquer eux-mêmes ce qui confirme une intégration plus poussée de la part de ce secteur industriel.

De même, en 1980,la consommation de panneaux stratifiés a presque triplé celle de 1973. En effet, évaluée à seulement 4,4 millions de pieds carrés (0,4 million de mètres carrés) en 1973, la consommation de ces panneaux est maintenant estimée à 13,0 millions de pieds carrés (1,2 million de mètres carrés). Néanmoins, il s'agit toujours du panneau le moins utilisé même si son poids s'est beaucoup accru.

Enfin, l'utilisation de panneaux de particules et de panneaux durs est également en croissance. En effet, la consommation de panneaux de particules atteint maintenant près de 16,1 millions de pieds carrés (1,5 million de mètres carrés) en croissance de 9,6% par rapport à 1973. Par ailleurs, la

TABLEAU 28

CONSOMMATION CANADIENNE

PLACAGES DE FEUILLUS, CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS ET PANNEAUX

PRINCIPAUX SECTEURS MANUFACTURIERS

CANADA

1973 et 1980

(en milliers de pieds carrés)

Secteurs manufacturiers	Placages de feuillus		Contre-plaqués de feuillus		Panneaux de particules		Panneaux recouverts ou imprimés		Panneaux durs		Panneaux stratifiés (1)	
	1973	1980	1973	1980	1973	1980	1973	1980	1973	1980	1973	1980
Portes et châssis	13 242	56 842	108 609	69 896	14 659	16 073	-	-	38 908	43 651	4 423	13 004
Armoires de cuisine	10 495	14 635	10 923	16 191	21 585	40 147	10 443	17 756	9 340	12 259	8 085	54 690
Préfabrication de bâtiments	1 803	2 103	-	-	2 188	8 517	17 131	11 698	5 911	6 748	359	-
Meubles	85 689	109 962	76 569	43 749	47 697	47 115	16 437	24 675	71 297	41 746	27 995	43 343

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 35-205, 35-206, 35-211, 35-212, 35-213, 65-202 et 65-203.
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

(1) Incluant les panneaux stratifiés à haute pression.

GRAPHIQUE 17

CONSOMMATION DE PLACAGES DE FEUILLUS, DE CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS ET DE PANNEAUX

INDUSTRIE DES PORTES ET CHASSIS

CANADA

1973 ET 1980

(en millions de pieds carrés)

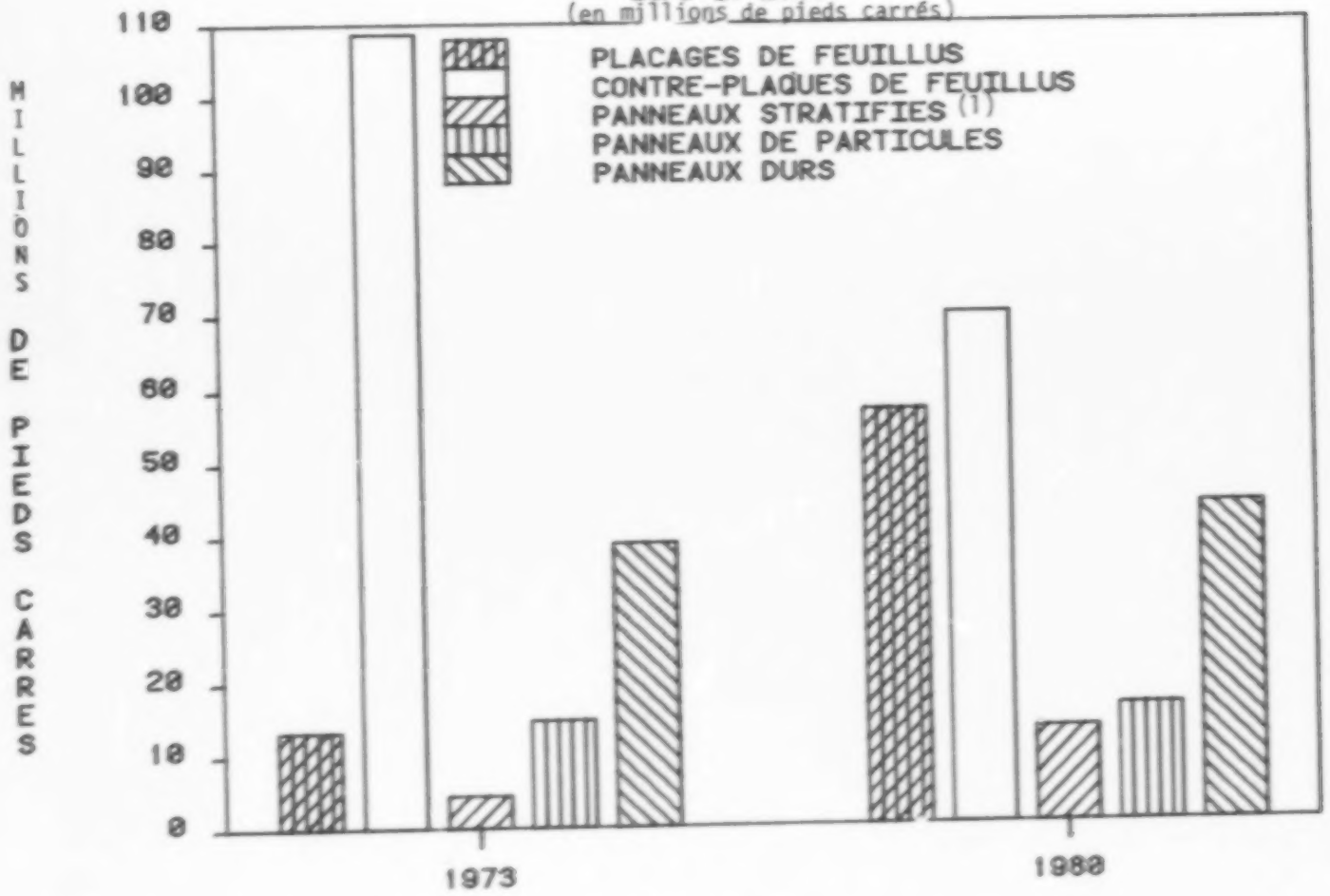

(1) Incluant les panneaux stratifiés à hautre pression.

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 35-205;
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

consommation de panneaux durs est plus importante. Elle est estimée à 43,7 millions de pieds carrés (4,0 millions de mètres carrés) en 1980 soit 12,2% de plus que la consommation de 1973.

Donc, la substitution de contre-plaqués de feuillus par des placages de feuillus et des panneaux stratifiés marque l'évolution de la consommation de cette industrie. Par ailleurs, l'évolution de l'utilisation de panneaux de particules est faible tandis que celle des panneaux durs s'approche de la moyenne.

2.4.2 - Armoires de cuisine

La fabrication manufacturière d'armoires de cuisine est récente puisque, auparavant, celles-ci étaient fabriquées sur les lieux de construction. Il s'ensuit une croissance soutenue de cette production au cours des dernières années qui se traduit par une augmentation de la consommation des matières premières.

Le graphique 18 illustre clairement l'augmentation de la consommation des placages et des différents panneaux. Toutefois, l'essor de la consommation de certains panneaux est beaucoup plus important que pour les autres. Ainsi, l'utilisation de panneaux stratifiés est, en 1980, plus de 6 fois supérieures à celle de 1973 et atteint maintenant 54,7 millions de pieds carrés (5,1 millions de mètres carrés). Il s'agit alors du panneau le plus consommé par cette industrie.

Le panneau de particules est également beaucoup utilisé par les fabricants d'armoires de cuisine. En effet, la consommation de ce panneau atteint 40,1 millions de pieds carrés (3,7 millions de mètres carrés) en 1980, soit près du double des quantités consommées en 1973. Le panneau de particules sert à la fabrication des charpentes d'armoires; les faces apparentes sont recouvertes d'un matériau ayant une plus belle apparence.

Les panneaux revêtus occupent le troisième rang de la consommation de panneaux par l'industrie des armoires de cuisine, mais la progression est plus faible que les deux précédents. Ainsi, l'utilisation du panneau recouvert est passée

GRAPHIQUE 18

CONSOMMATION DE PLACAGES DE FEUILLUS, DE CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS ET DE PANNEAUX
INDUSTRIE DES ARMOIRES DE CUISINE

CANADA

1973 et 1980

(en millions de pieds carrés)

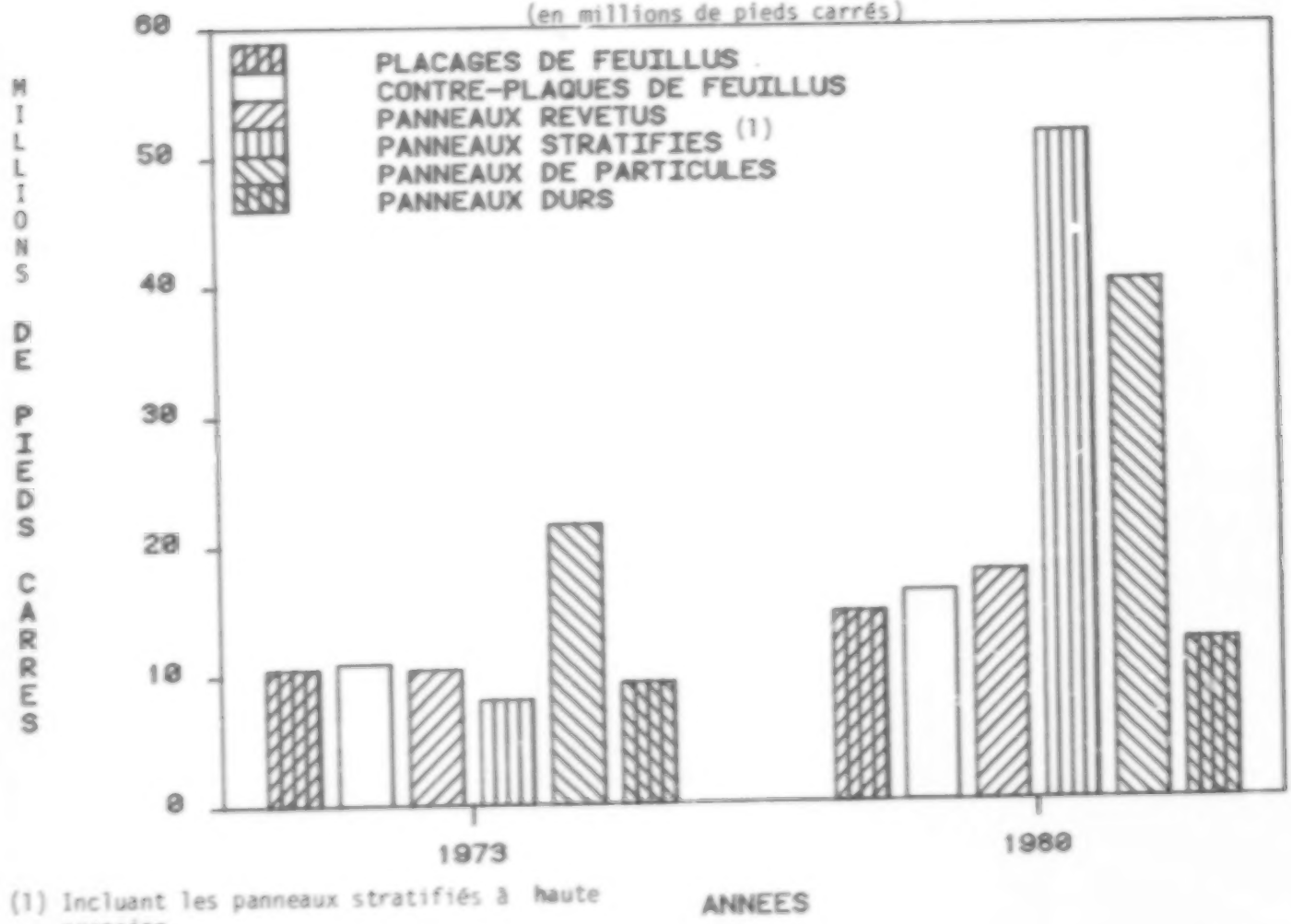

(1) Incluant les panneaux stratifiés à haute pression.

SOURCES: Statistique Canada, cat. no 35-205;
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DEI, MICT, 1981-1982;
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

de 10,4 millions de pieds carrés (1,0 million de mètres carrés) en 1973 à près de 17,8 millions de pieds carrés (1,6 million de mètres carrés) en 1980. Les panneaux stratifiés, beaucoup plus résistants, constituent le principal concurrent des panneaux revêtus dans le secteur des produits à surface synthétique.

Les contre-plaqués et les placages de feuillus, remplacés de plus en plus par les panneaux stratifiés, ont connu une hausse modérée de leur consommation par une industrie en pleine croissance. Ainsi, la consommation de placages atteint 14,6 millions de pieds carrés (1,4 million de mètres carrés) en 1980 pour une croissance de 4,1 millions de pieds carrés (0,4 million de mètres carrés) comparativement à 1973. De même, la quantité de contre-plaqués consommés en 1980 est évaluée à 16,2 millions de pieds carrés (1,5 millions de mètres carrés) comparativement à 10,9 millions de pieds carrés (1,0 millions de mètres carrés) en 1973.

Enfin, la consommation de panneaux durs qui servent surtout pour la fabrication de l'intérieur des tiroirs a évolué lentement contrairement à la situation sur le marché américain. Ainsi, l'utilisation de ce panneau est passée de 9,3 millions de pieds carrés (0,9 million de mètres carrés) à 12,3 millions de pieds carrés (1,1 million de mètres carrés) entre 1973 et 1980.

Donc, le panneau stratifié domine ce marché qui a, ainsi, profité de l'introduction du panneau stratifié à basse pression. Ce panneau concurrence fortement les panneaux à surface naturelle, mais également le panneau stratifié à haute pression. Ce dernier est surtout utilisé pour recouvrir la surface des comptoirs tandis que le panneau stratifié à basse pression est utilisé pour les côtés apparents des armoires.

2.4.3 - Préfabrication de bâtiments

La structure de la consommation de placages et de panneaux par l'industrie de la préfabrication de bâtiments s'est quelque peu modifiée entre 1973 et 1980. Ainsi, comme l'illustre le graphique 19, les quantités de panneaux muraux utilisées par cette industrie ont beaucoup diminué. En 1973, cette

GRAPHIQUE 19

CONSOMMATION DE PLACAGES DE FEUILLUS, DE CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS ET DE PANNEAUX
INDUSTRIE DE LA PREFABRICATION DE BATIMENTS
CANADA
1973 ET 1980
(en millions de pieds carrés)

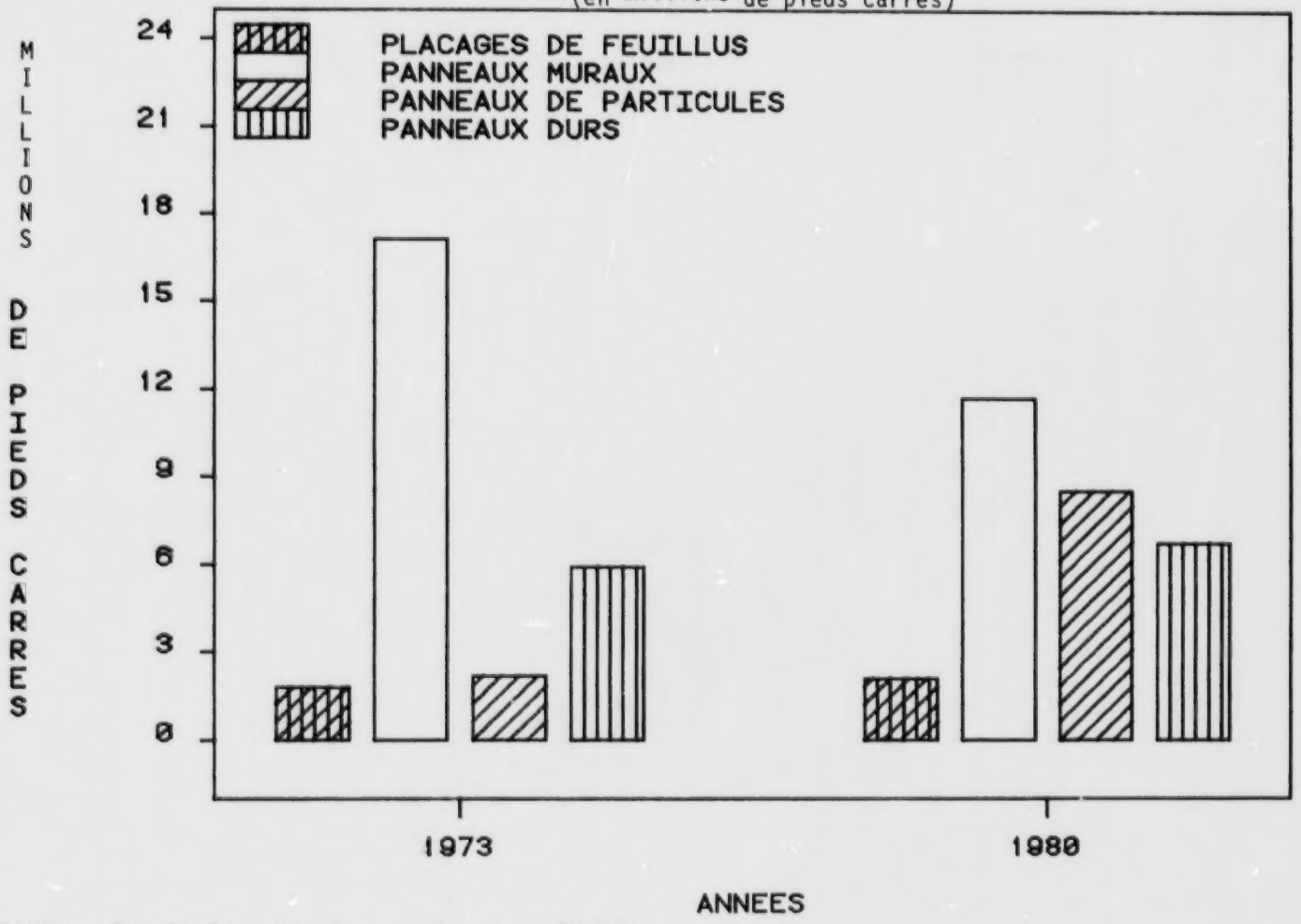

SOURCES: Statistique Canada, catalogue no 35-205;
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982;
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

consommation était évaluée à 17,1 millions de pieds carrés (1,6 million de mètres carrés) comparativement à seulement 11,7 millions de pieds carrés (1, 1 million de mètres carrés) en 1980. Il faut mentionner que l'industrie de la préfabrication de bâtiments est le seul secteur manufacturier qui utilise les panneaux muraux. Cette baisse confirme la diminution marquée de la consommation totale, incluant la construction,de ce genre de panneaux, déjà observée antérieurement.

Au contraire, la consommation de panneaux de particules s'est beaucoup accrue entre 1973 et 1980. Ainsi, les quantités utilisées par cette industrie sont passées de 2,2 millions de pieds carrés (0,2 million de mètres carrés) en début de période à 8,5 millions de pieds carrés (0,8 million de mètres carrés) en 1980. Cette substitution s'est faite aux dépens des contre-plaqués de résineux qui subissent cette même compétition dans l'industrie de la construction.

Donc, en dépit d'une légère augmentation de la consommation de placages de feuillus et de panneaux durs, ce marché est marqué par une baisse sensible de l'utilisation de panneaux muraux tandis que la consommation de panneaux de particules est en croissance.

2.4.4 - Meubles

Sur le marché de l'industrie du meuble, le contre-plaqué de feuillus marque encore une fois une régression importante de sa consommation. Ainsi, celle-ci est évaluée à seulement 43,7 millions de pieds carrés (4,1 millions de mètres carrés) en 1980, en baisse de 42,9% par rapport à 1973 (graphique 20).

Le panneau stratifié s'est substitué au contre-plaqué de feuillus, surtout depuis l'introduction du panneau stratifié à basse pression. Ainsi, la consommation totale est passée de près de 28,0 millions de pieds carrés (2,6 millions de mètres carrés) à 43,3 millions de pieds carrés (4,0 millions de mètres carrés) entre 1973 et 1980. Il faut noter qu'en 1973 la consommation de panneaux stratifiés à basse pression était inexistante et, qu'en conséquence, les données pour cette année ne comprennent que les panneaux stratifiés à haute pression.

GRAPHIQUE 20

CONSOMMATION DE PLACAGES DE FEUILLUS, DE CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS ET DE PANNEAUX

INDUSTRIE DU MEUBLE

CANADA

1973 ET 1980

(en millions de pieds carrés)

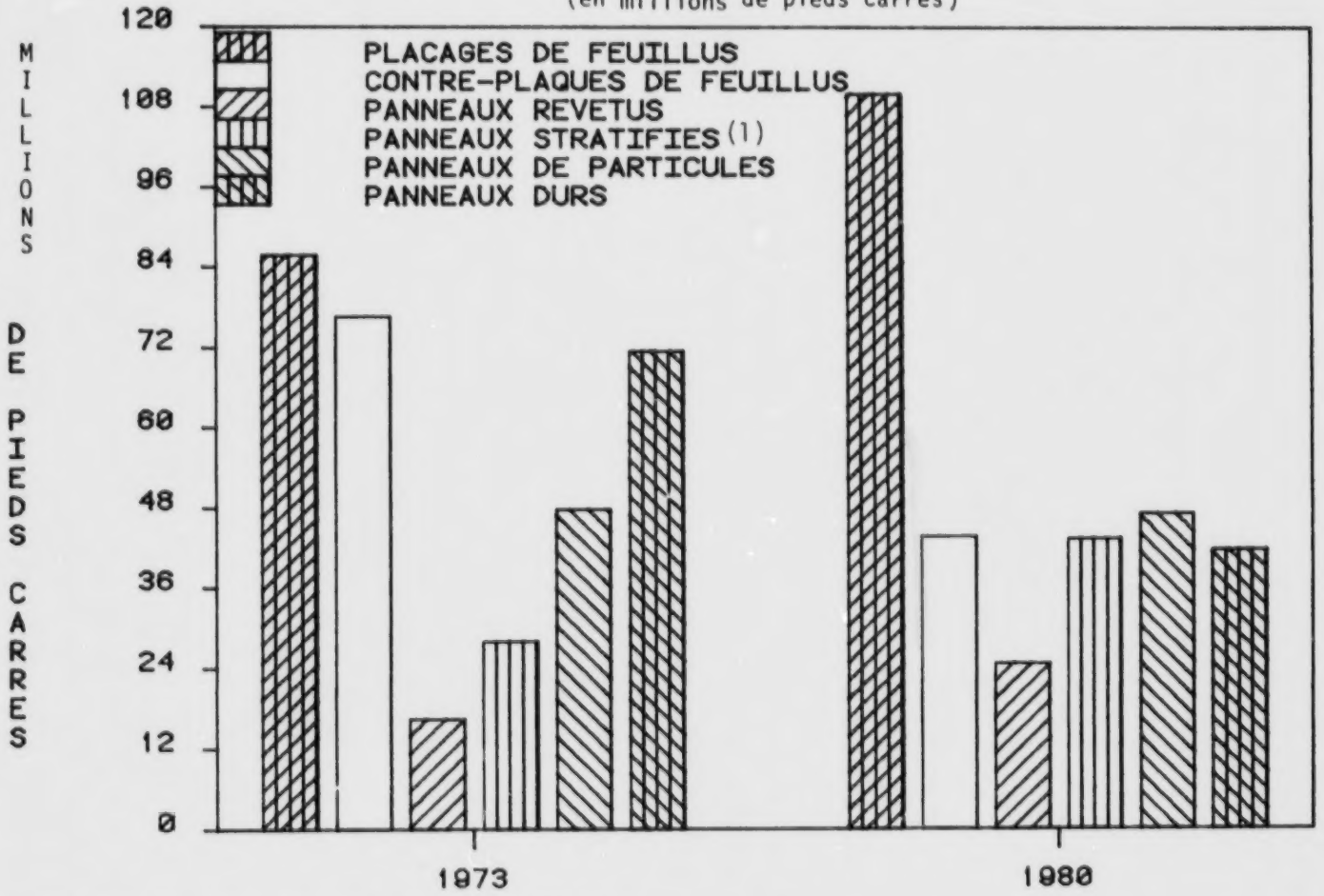

(1) Incluant les panneaux stratifiés à haute pression.

SOURCES: Statistique Canada, catalogues nos 35-211, 35-212, 35-213;
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982;
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

De même, la consommation de placages de feuillus s'est élevée mais beaucoup plus faiblement. Ainsi, la quantité de placages utilisés par l'industrie du meuble s'est accrue de 28,3% depuis 1973 pour atteindre près de 110 millions de pieds carrés (10,2 millions de mètres carrés) en 1980.

Profitant également de la baisse de la consommation de contre-plaqués de feuillus, l'emploi du panneau revêtu s'est aussi accrû. En effet, la consommation de ce panneau est évaluée à 24,7 millions de pieds carrés (2,3 millions de mètres carrés) en 1980, en hausse de 50,1% par rapport à 1973.

Enfin, outre la consommation de panneaux de particules qui est demeurée à peu près stable, celle de panneaux durs a subi un déclin important. L'industrie du meuble semble donc utiliser moins ce panneau qui sert surtout pour l'intérieur des tiroirs et l'arrière des meubles.

Donc, la situation du marché de l'industrie du meuble ressemble beaucoup à celle du marché des armoires de cuisine. En effet, dans les deux cas, le panneau stratifié occupe une place de plus en plus importante, remplaçant ainsi le contre-plaqué de feuillus.

2.5 - La construction et la consommation de contre-plaqués de feuillus

La consommation de contre-plaqués de feuillus varie selon le niveau d'activité des principales industries utilisatrices définies précédemment. De plus, il existe une relation certaine entre la consommation de contre-plaqués de feuillus et les activités de la construction mesurées par les mises en chantier. Ainsi, comme l'illustre le graphique 21, les mouvements de ces variables sont semblables, sauf que ceux de la consommation canadienne apparente de contre-plaqués de feuillus sont beaucoup plus abruptes. De même, la chute qui caractérise cette consommation depuis 1978 est beaucoup plus sensible que celle des mises en chantier dont la baisse a débuté en 1977.

GRAPHIQUE 21

EVOLUTION DES MISES EN CHANTIER ET DE LA CONSOMMATION APPARENTE DE CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS

CANADA

1971 à 1980

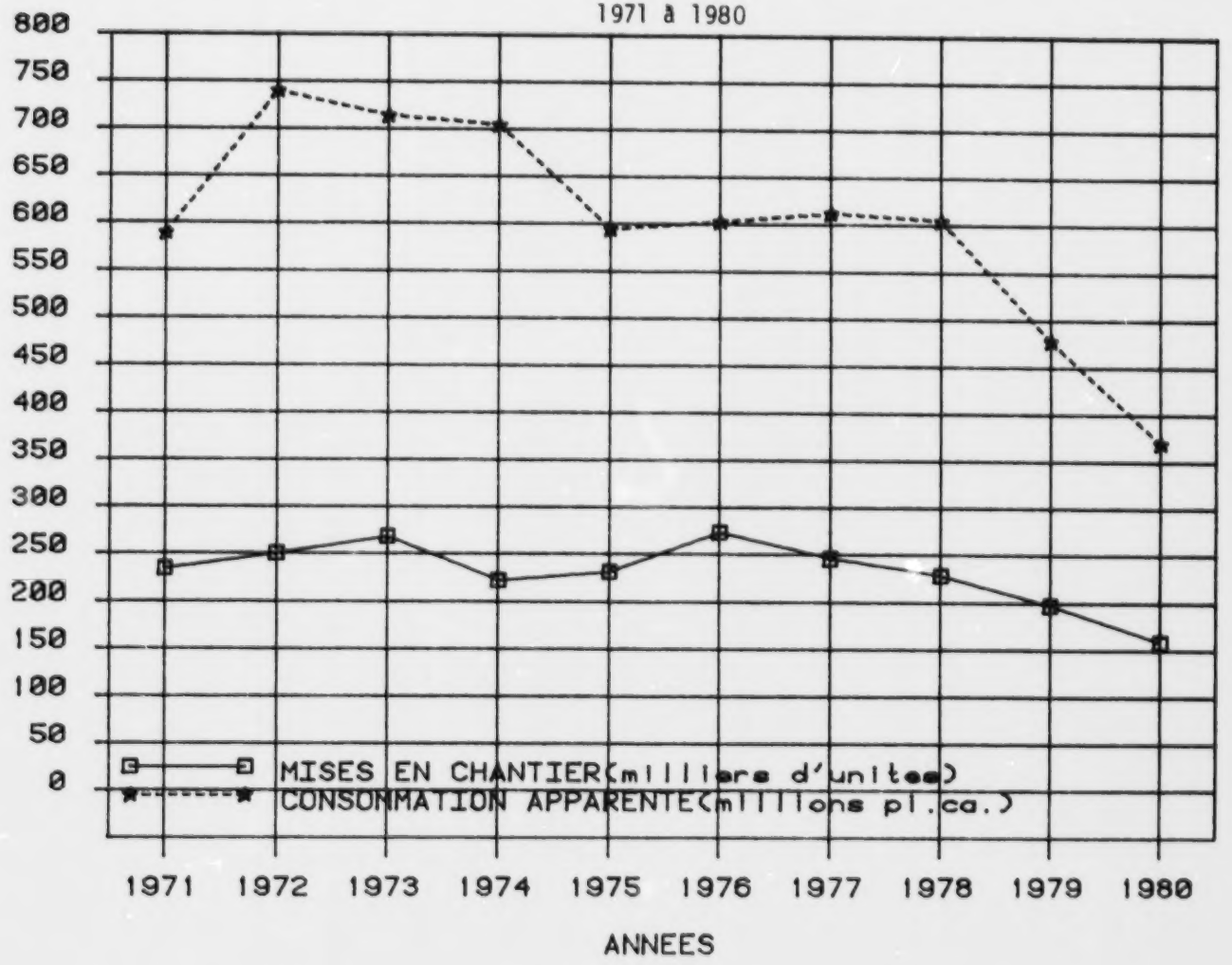

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 64-002, 65-202 et 65-203.

2.6 - Circuits de distribution

Les circuits de distribution varient beaucoup selon les produits livrés et selon le genre d'usines qui les expédient. Ainsi, les usines de déroulage-tranchage utilisent des circuits de distribution différents de ceux des usines de jointage. Dans ce cas, près des deux tiers (64,2%) des quantités livrées de placages sont vendues directement à d'autres secteurs manufacturiers comparativement à seulement 31,4% pour les usines de déroulage-tranchage. Ces usines, surtout celles à grande production, possèdent leur propre circuit ce qui explique l'importance de la catégorie autres moyens de distribution (55,5%) dans ce cas (tableau 29).

De même, près de la moitié (48,8%) des livraisons de contre-plaqués de feuillus des usines de déroulage-tranchage passent par les autres circuits de distribution, mais plus du tiers (33,4%) passe par l'intermédiaire des grossistes. Dans le cas des firmes de contre-placage, les grossistes forment le circuit de distribution presque exclusivement utilisé (91,0%). Enfin, 59,5% des livraisons de panneaux à surface synthétique passent par l'intermédiaire de grossistes comparativement à 20,2% directement à des détaillants et 16,5% directement à d'autres secteurs manufacturiers.

3- CONCLUSION SUR LES CARACTERISTIQUES DU MARCHE

A cause des coûts de transport, le Canada et le Québec exportent surtout des placages de feuillus tandis que les importations de contre-plaqués sont surtout constituées par des panneaux de lauan minces qui servent d'âme à la fabrication de panneaux muraux. Le marché américain absorbe la plus grande partie des livraisons canadiennes et québécoises. Par ailleurs, les importations de contre-plaqués de lauan ont tendance à diminuer à cause d'une baisse importante de la demande canadienne de panneaux muraux et de l'utilisation d'autres âmes (panneaux durs, panneaux de particules minces) pour la fabrication de ces panneaux. Enfin, les panneaux à surface synthétique accaparent une part de plus en plus importante du marché traditionnel des produits à surface naturelle (placages et contre-plaqués de feuillus).

TABLEAU 29

INDUSTRIE DES PLACAGES, DES CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES

CIRCUITS DE DISTRIBUTION

QUEBEC

1980

%

(Selon les quantités livrées)

Produits	Genre d'usines	Circuits de distribution					
		Grossistes	Agents	Directement		Autres	Total
				Autres secteurs manufacturiers	Détaillants		
Placages de feuillus	Déroulage-tranchage	4,5	8,6	31,4	-	55,5	100,0
	Jointage	14,6	20,2	64,2	1,0	-	100,0
Contre-plaqués de feuillus	Déroulage-tranchage	33,4	3,2	14,5	0,1	48,8	100,0
	Contre-placage	91,0	1,6	-	3,2	4,2	100,0
Panneaux à surface synthétique	Contre-placage	59,5	2,4	16,5	20,2	1,4	100,0

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

CHAPITRE 3

MATIERES PREMIERES ET ENERGIE UTILISEES

Le chapitre précédent a décrit le marché des placages et des contre-plaqués dont la principale caractéristique est un remplacement des contre-plaqués à surface naturelle par des panneaux à surface synthétique. Le présent chapitre va démontrer plus particulièrement les difficultés d'approvisionnement qui ont mené à cette substitution. De plus, il sera question des principales matières premières utilisées, des âmes employées par les établissements de contre-placage et de l'énergie consommée. Enfin, toutes les activités industrielles en amont mises à contribution par l'activité de cette industrie seront mesurées par l'étude des relations interindustrielles.

1- STRUCTURE DES DEPENSES EN BIENS ET SERVICES

La fabrication de contre-plaqués exige plusieurs étapes de transformation. Ainsi, certaines de ces étapes peuvent être effectuées par différents établissements. Par exemple, il existe maintenant au Québec plusieurs établissements spécialisés dans le jointage. Ces usines achètent des placages de faible dimension déroulés ou tranchés, agencent le fil du bois et fabriquent des feuilles plus grandes prêtes à être contre-plaquées souvent par d'autres établissements. De plus, certaines usines de contre-placage achètent des placages ou des contre-plaqués de seconde qualité (souvent du tremble) et les recouvrent d'une feuille de placage de haute qualité. C'est ce qui explique,qu'à l'intérieur même de ce secteur, les achats de placages et de contre-plaqués représentent 42,0% des dépenses en biens et services (tableau 30).

L'achat de billes et billots vient au second rang dans la structure avec des dépenses représentant 26,6% du total en 1978. La disponibilité de la matière ligneuse est un facteur important dans l'évolution de cette industrie. Une section subséquente de ce chapitre analysera cette question.

Tableau 30
Industrie des placages et des contre-plaqués
Structure des dépenses en biens et services
Québec
1978
%

Produits	%
Billes et billots	26,6
Placages et contre-plaqués	42,0
Produits divers du bois	8,6
Papiers et produits du papier	1,1
Fer, acier et produits métalliques	0,5
Machinerie et équipement	3,7
Produits du pétrole et du charbon	1,3
Matières plastiques et résines synthétiques	2,4
Peintures et vernis	0,8
Autres produits chimiques	1,1
Autres produits manufacturés	1,1
Transport, entreposage et commerce	1,5
Electricité	1,7
Finances, assurances et immeubles	2,2
Communications	0,9
Autres services	4,5
TOTAL	100,0

SOURCE: Service des études structurelles, Direction de l'économétrie, BSQ.

Les autres dépenses importantes de cette industrie sont constituées par les produits divers du bois (principalement tous les genres de panneaux , autres que contre-plaqués, qui servent d'âmes au contre-placage) avec une part de 8,6%, les autres services avec 4,5%, la machinerie et les équipements avec 3,7% et les matières plastiques et résines synthétiques avec 2,4%.

2- MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES

2.1 - Evolution et importance des dépenses

Les dépenses en matières premières et fournitures demeurent la principale composante de la valeur des livraisons des fabriques de placages et de

TABLEAU 31

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

EVOLUTION DES DEPENSES EN MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES(1)
ET PART DE CES DEPENSES DANS LA VALEUR DES LIVRAISONS

QUEBEC, ONTARIO, CANADA

1961, 1965, 1970 à 1980

Années	QUEBEC		ONTARIO		CANADA	
	(000 $)	Part relative %	(000 $)	Part relative %	(000 $)	Part relative %
1961	11 751	52,4	12 105	49,4	79 158	55,1
1965	21 278	53,4	18 413	54,1	120 330	54,1
1970	21 425	55,9	18 446	52,6	151 762	57,9
1971	22 594	52,8	17 043	45,6	164 825	52,8
1972	30 064	53,9	18 655	42,7	202 423	51,5
1973	36 419	50,5	23 000	41,0	255 378	52,5
1974	43 521	54,9	22 779	43,8	261 702	56,5
1975	41 913	60,7	23 949	51,1	248 184	54,2
1976	49 434	57,7	25 088	49,4	311 439	57,8
1977	50 817	55,8	30 511	51,5	350 776	54,0
1978	59 672	50,6	39 126	44,0	423 009	50,1
1979	58 322	53,7	50 885	45,9	497 634	56,0
1980	60 820	56,5	59 572	5,31	483 474	57,6
Δ% 1961 1980	9,0		8,7		10,0	

(1) Dans le cas des petits établissements le coût du combustible et de l'électricité est compris dans celui des matières et fournitures (1974 à 1980).

SOURCES: Statistique Canada, catalogues nos 31-203 et 35-206.

contre-plaqués au Québec. Ainsi, durant la période analysée, ces coûts ont toujours représenté plus de 50% de la valeur des livraisons (tableau 31). Ce rapport est habituellement plus faible en Ontario mais plus élevé pour l'ensemble du Canada. Ainsi, en 1980, la part de ces dépenses dans la valeur des livraisons est évaluée à 56,5% au Québec, 53,1% en Ontario et 57,6% pour l'ensemble du Canada.

Malgré une diminution des disponibilités et un éloignement des approvisionnements de billes de déroulage-tranchage, le coût relatif des matières premières et fournitures a progressé moins rapidement pour le secteur des placages et des contre-plaqués que pour l'ensemble manufacturier québécois. En effet, alors que ce coût était évalué à 52,4% et 52,8% respectivement en 1961, ceux-ci représentent maintenant 53,7% de la valeur des livraisons dans le premier cas comparativement à 57,7% en moyenne pour le secteur manufacturier québécois (tableau 32). Toutefois, les coûts relatifs, sont demeurés à

Tableau 32
Industrie des placages et des contre-plaqués, industrie du bois et ensemble manufacturier
Part des dépenses en matières premières et fournitures dans la valeur des livraisons
Québec
1961, 1965, 1970 à 1979

Années	Industrie des placages et contre-plaqués (1)	Industrie du bois (1)	Ensemble manufacturier
1961	52.4	54.0	52.8
1965	53.4	52.7	53.6
1970	55.9	55.1	54.1
1971	52,8	52.9	54.3
1972	53,9	52.4	54,3
1973	50.6	52.3	56.0
1974	54,9	54,5	57.1
1975	60.7	53.2	57.0
1976	57.7	53.6	57.2
1977	55.8	52.1	56.4
1978	52.6	51.7	56.4
1979	53.7	51.6	57.7

(1) Dans le cas des petits établissements, le coût du combustible et de l'électricité est compris dans celui des matières et fournitures 1974 à 1979 inclus, pour l'industrie des placages et des contre-plaqués, 1978 et 1979 pour l'industrie du bois.

SOURCE: Statistique Canada, cat. nos 31-203 et 35-206.

peu près stables tandis que pour l'ensemble de l'industrie du bois ceux-ci ont régressé de 54,0% en 1961 à 51,6% en 1979.

2.2 - Approvisionnements

La disponibilité des approvisionnements représente le noeud des problèmes que rencontre l'industrie des placages et des contre-plaqués. En effet, face à un marché important et accessible par l'industrie québécoise (marché canadien et américain), les producteurs rencontrent des difficultés dans leurs approvisionnements. La section qui suit fait le point sur la situation des approvisionnements par l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués.

2.2.1 - Provenance des approvisionnements

La forêt publique québécoise constitue la principale source d'approvisionnement de l'industrie des placages et des contre-plaqués au Québec. Ainsi, en 1980, plus des trois quarts (75,7%) du volume de matière ligneuse utilisée proviennent de cette source. Les forêts américaines fournissent 11,2% des billes utilisées comparativement à 7,0% pour les forêts privées québécoises. Enfin, 6,1% des approvisionnements proviennent de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick (graphique 22). Ces données montrent l'importance du plan d'allocation des essences de feuillus des terres publiques par le gouvernement du Québec.

2.2.2 - Evolution des allocations sur les terres publiques

Conscient de la précarité des approvisionnements en billes de feuillus, le gouvernement du Québec a mis sur pied, à partir de 1967, un plan d'allocation de ces essences. Ainsi, alors que la répartition des billes se faisait selon les forces du marché avant 1967, celle-ci se fait maintenant selon un plan d'allocation qui fut mis sur pied en 1967 pour faire face à un épuisement des ressources.

GRAPHIQUE 22

INDUSTRIE DES PLACAGES, DES CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES

PROVENANCE DES APPROVISIONNEMENTS

QUEBEC

1980

%

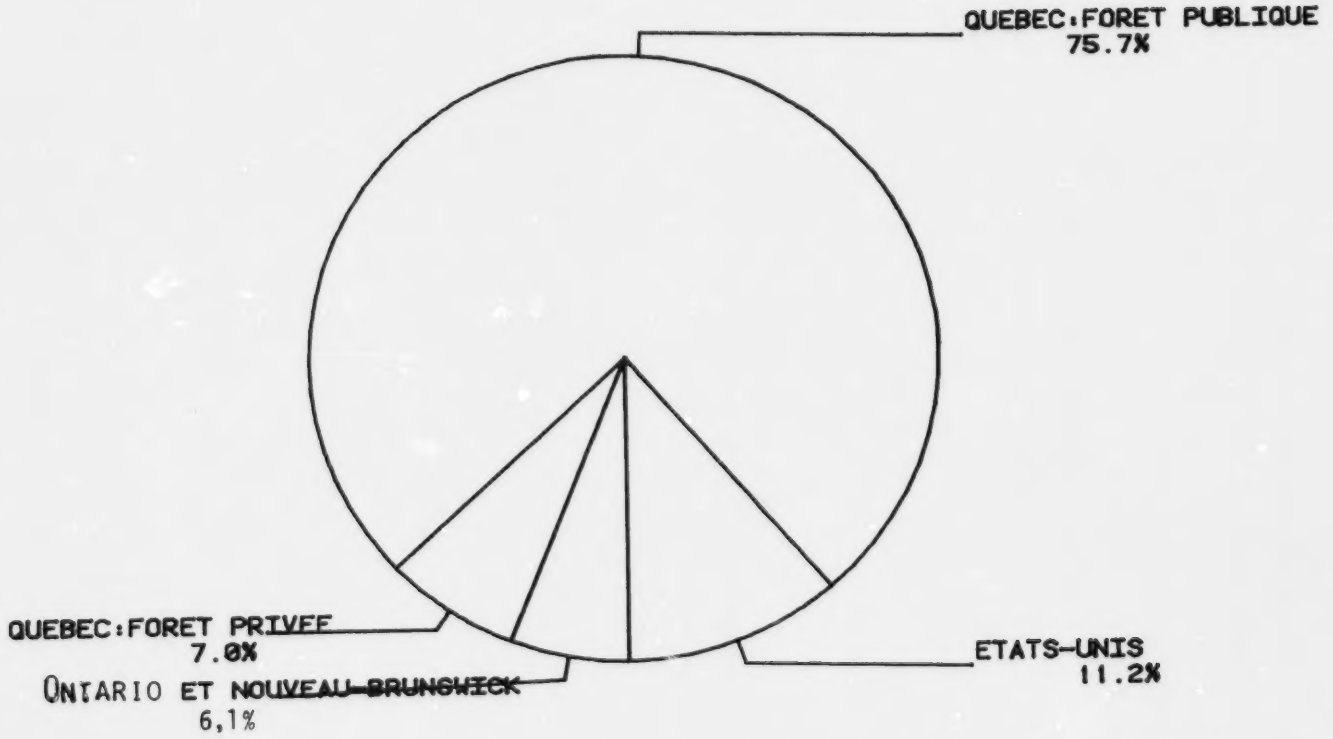

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

En 1972, des données dendrométriques plus complètes montrèrent avec plus d'acuité la précarité des approvisionnements de feuillus. En fait, les autorités se rendirent compte d'un réel danger de liquidation de stock si la coupe se poursuivait au même rythme que les années précédentes. Il a donc fallu restreindre les allocations afin de prolonger l'approvisionnement tout en tenant compte des engagements gouvernementaux envers certaines entreprises.

Le tableau 33 illustre l'évolution des allocations de merisier et de bouleau entre 1972 et 1983 sur les terres publiques.

Tableau 33
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Allocations de merisier et de bouleau
Sur les terres publiques
Québec
1972 à 1983
(en millions de p.m.p./année)

1972-1975	35
1975-1977	31
1977-1980	28
1980-1983	28

SOURCE: Ministère de l'Energie et des Ressources.

Ce tableau illustre bien la limitation qui affecte les approvisionnements de merisier et de bouleau destinés aux usines de déroulage-tranchage. Ainsi, 35 millions de p.m.p.[1] (161 000 mètres cubes) étaient alloués annuellement entre 1972 et 1975 à ces usines comparativement à seulement 28 millions de p.m.p. (128 800 mètres cubes) entre 1980 et 1983. Cette allocation ne concerne que les billes de classe 1, 2 et 3 qui servent au déroulage-tranchage[2]. Enfin, il faut mentionner que ces allocations sont

(1) p.m.p. signifie pied mesure planche, une mesure de bois équivalant à un volume de un pied par un pied par un pouce.
(2) Pour plus d'information, consulter: Normes de classement des billes de déroulage. Gouvernement du Québec, ministère des Terres et Forêts, Service de l'exploitation, cahier 3200-47a (79-06).

surtout constituées de merisier avec une faible part de bouleau.

Les industriels doivent compter sur trois autres sources principales pour compléter leurs approvisionnements. D'abord, comme il a été démontré précédemment, les importations constituent une source relativement importante d'approvisionnements. Ensuite, les forêts privées québécoises offrent certaines possibilités. Enfin, quelques usines de déroulage-tranchage qui possèdent des scieries vont même jusqu'à utiliser des grumes de catégories 4 et 5 provenant des forêts publiques. L'utilisation de ces billes permet ainsi d'accroître les disponibilités des usines de déroulage-tranchage.

Par ailleurs, les régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue fournissent la plus grande partie des approvisionnements de merisier et de bouleau. Ainsi, comme l'illustre le graphique 23, 11 millions de p.m.p. (50 600 mètres cubes) sont alloués annuellement dans chacune de ces régions ce qui représente près de 80,0% des 28 millions de p.m.p. (128 000 mètres cubes) alloués annuellement au Québec. La région de Trois-Rivières (Mauricie-Bois-Franc) fournit annuellement 2 millions de p.m.p. (9 200 mètres cubes) ce qui la classe au troisième rang.

2.2.3 - Essences utilisées

Suite à la diminution des disponibilités de merisier et de bouleau au cours des dernières années, la répartition des essences utilisées par l'industrie des placages et des contre-plaqués s'est modifiée. Ainsi, le merisier ne représente plus que 28,9% du volume des approvisionnements de cette industrie en 1980 contre 33,3% en 1975. L'importance du bouleau est demeurée quasi stationnaire avec des taux de 28,6% en 1975 et 28,3% en 1980. (graf. 24)

Par ailleurs, l'importance du tremble dans les approvisionnements s'est beaucoup accrue au cours des dernières années. Ainsi, sa part est maintenant évaluée à près du tiers (32,3%) contre 25,0% en 1975. Il faut toutefois préciser que cette essence n'a pas une apparence comparable à celle du

GRAPHIQUE 23
INDUSTRIE DES PLACAGES, DES CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES
REPARTITION ANNUELLE DES ALLOCATIONS DE BOIS FEUILLUS
CATEGORIES 1, 2 ET 3
MERISIER ET BOULEAU
REGIONS ADMINISTRATIVES
QUEBEC
1980 A 1983
(EN MILLIONS DE P.M.P.)

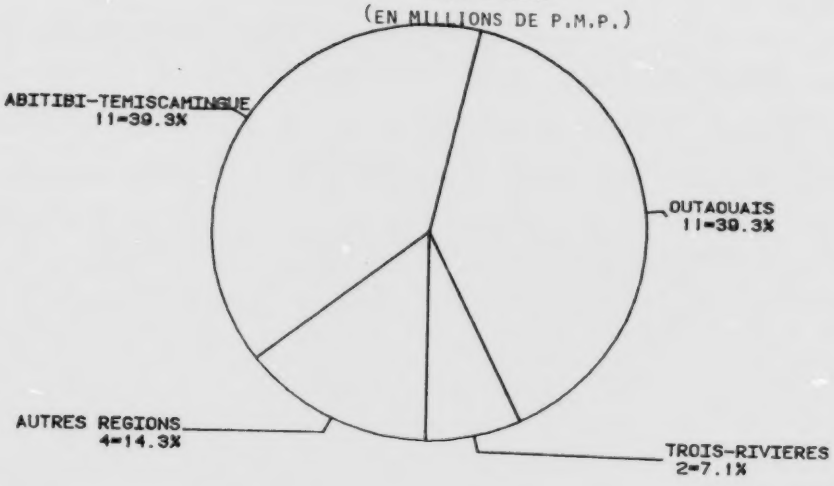

SOURCE: Ministère de l'Energie et des Ressources.

GRAPHIQUE 24
INDUSTRIE DES PLACAGES, DES CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES
ESSENCES UTILISEES
QUEBEC
1975 ET 1980

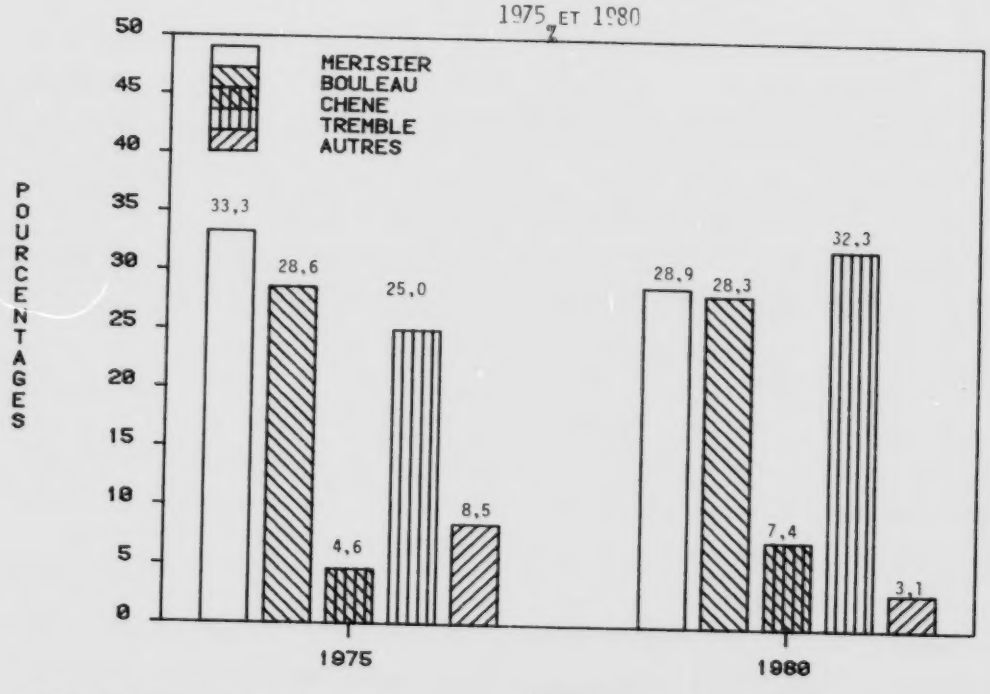

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

merisier et que son utilisation diffère beaucoup. Le contre-plaqué de tremble peut servir d'âme pour le contre-placage, être utilisé dans l'industrie du meuble lorsque non-apparent ou employé par l'industrie de la construction. Toutefois, certains produits comme le panneau de particules ou le panneau gaufré (fabriqué également avec du tremble) concurrencent le contre-plaqué de tremble ce qui peut affecter sa progression.

Le chêne a également accrû son importance dans l'ensemble des approvisionnements de l'industrie des placages et des contre-plaqués. Cette part est évaluée à 7,4% en 1980 comparativement à 4,6% en 1975. Cette essence a connu une popularité croissante au cours des dernières années et les Etats-Unis qui fournissent la grande partie des billes de chêne de "qualité déroulage" au Québec possèdent de grandes réserves de cette essence.

Enfin, les autres essences ne comptent que pour 3,1% des approvisionnements en 1980 contre 8,5% en 1975. Donc, les efforts visant à accroître la variété des essences nobles utilisées par cette industrie n'ont pas porté fruit. Ainsi, l'érable du Québec n'a pas démontré les qualités nécessaires au déroulage ou au tranchage et son emploi demeure marginal.

2.2.4 - Coût des approvisionnements en matière ligneuse

Comme il a été mentionné au début de ce chapitre, le coût de la matière ligneuse est un poste important dans les dépenses des usines de placages et de contre-plaqués. Ce coût varie selon les essences utilisées.

D'après l'enquête menée auprès des usines de placages et de contre-plaqués, le coût moyen de la matière ligneuse est évaluée à 391,29 $ le millier de p.m.p. (85,06 $ le mètre cube) en 1980 pour les usines qui déroulent des essences nobles. Ce sont ces établissements qui, au cours des dernières années, ont eu à subir un resserrement important de leurs approvisionnements.

Par ailleurs, les autres établissements de déroulage paient 130,55 $ le millier de p.m.p. (28,38 $ le mètre cube) leurs approvisionnements en 1980. Il

s'agit plus particulièrement de tremble et de bouleau de faible qualité[1].

2.2.5 - Conclusion sur les approvisionnements

Donc, les ressources québécoises d'essences nobles (surtout le merisier) de "qualité déroulage" deviennent de plus en plus rares. Ainsi, l'industrie doit restreindre son utilisation de billes de merisier de catégories 1, 2 et 3 face à une limitation des approvisionnements de ces essences. L'augmentation des importations de billes des Etats-Unis (merisier et chêne), l'utilisation de grumes de moindre qualité et l'emploi d'essences moins nobles comme le tremble constituent les principaux outils que possède l'industrie pour faire face à cette situation. De plus, l'utilisation de placages déjà déroulés ou tranchés,de madriers ou de "carrés" à être tranchés peuvent permettre à l'industrie de contourner l'épineux problème de la dégradation des approvisionnements.

2.3 - Âmes utilisées

Pour les usines de contre-placage, les coûts pour l'achat des âmes sont importants comme il a été démontré au début de ce chapitre. De plus, au cours des dernières années, la façon de contre-plaquer a beaucoup évolué. Ces deux éléments justifient l'analyse plus approfondie de cet aspect.

Le contre-plaqué de feuillus est maintenant fabriqué de deux façons. D'abord, il existe la méthode traditionnelle qui consiste à superposer plusieurs couches de placages dont le fil du bois est alternativement de directions perpendiculaires. Par ailleurs, surtout pour les contre-plaqués les plus épais, l'industrie utilise maintenant plusieurs genres de panneaux comme âme sur lesquelles des placages de qualités sont apposés.

---

(1) Ces données proviennent de l'enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

En 1980, 63,1% des contre-plaqués de feuillus (sauf le contre-plaqué de tremble) livrés au Québec sont fabriqués à partir de placages comme âme, mais il s'agit souvent, dans ce cas, de contre-plaqués de faible épaisseur. Le panneau de particules est maintenant utilisé pour plus du quart (26,4%) des livraisons de contre-plaqués de feuillus. Enfin, le contre-plaqué de tremble représente 9,6% des âmes utilisées et le MDF 0,9% (graphique 25). Ce dernier produit permet une plus grande rentabilité dans l'utilisation des contre-plaqués ainsi obtenus puisque sa grande qualité permet la réalisation de mobiliers stylisés qui demandent un travail sur trois dimensions.

D'autre part, la répartition des âmes utilisées par les fabricants de panneaux à surface synthétique diffère de celle des fabricants de contre-plaqués à surface naturelle. Le panneau de particules représente 38,5% (26,4% dans le cas des contre-plaqués à surface naturelle) des âmes utilisées en 1980 par ces établissements au Québec (graphique 26). En fait, lorsqu'il s'agit de panneaux épais, le panneau de particules a peu de concurrence.

Cependant, lorsqu'il s'agit de panneaux plus minces ("préfinis") le contre-plaqué de lauan importé d'Extrême-Orient est encore beaucoup utilisé. En 1980, il représente 52,8% des âmes utilisées par les fabricants des panneaux à surface synthétique. Néanmoins, deux produits concurrencent le contre-plaqué de lauan: il s'agit du panneau dur qui représente 8,7% des âmes utilisées et du panneau de particules mince (inclus dans les 38,5%), qui au cours des prochaines années devrait prendre une part des plus importantes de ce marché puisqu'un tel panneau de fabrication québécoise et de bonne qualité, est maintenant disponible.

3- ENERGIE

Les différentes phases de production d'une fabrique de placages et de contre-plaqués nécessitent des sources d'énergie diversifiées. L'électricité constitue cependant la principale source utilisée. Ainsi, en 1978, les achats d'électricité représentent 51,2% des dépenses en énergie de cette industrie

GRAPHIQUE 25
INDUSTRIE DES PLACAGES, DES CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES
AMES UTILISEES
CONTRE-PLAQUE A SURFACE NATURELLE(1)
QUEBEC
1980
%

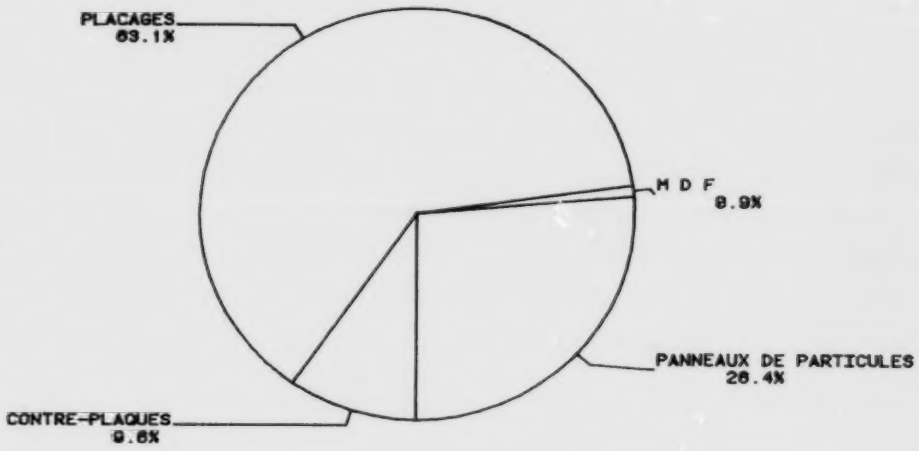

(1) Sauf le tremble.

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

GRAPHIQUE 26
INDUSTRIE DES PLACAGES, DES CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES
AMES UTILISEES
PANNEAUX A SURFACE SYNTHETIQUE(1)
QUEBEC
1980
%

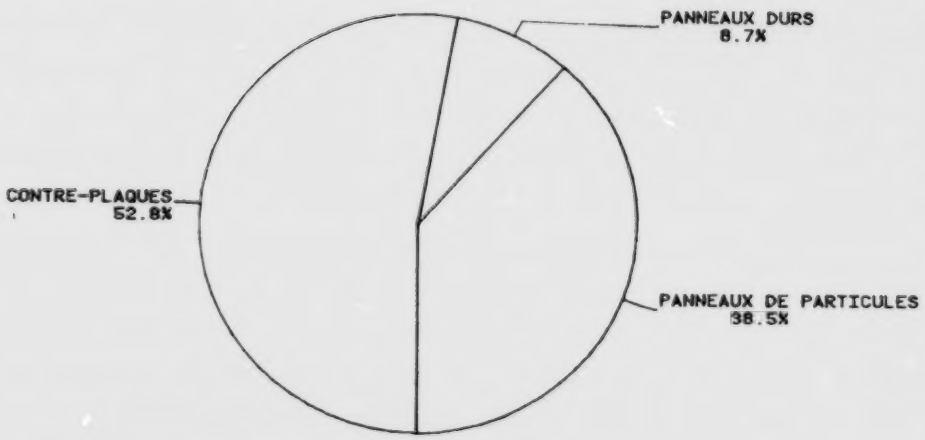

(1) Panneaux imprimés ou revêtus et panneaux stratifiés à basse pression.

SOURCES: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

au Québec. Les huiles viennent au deuxième rang avec une part des dépenses évaluée à 17,8% (tableau 34).

Par ailleurs, même si l'électricité achetée demeure aussi la principale source énergétique utilisée par cette industrie en Ontario, la part de cette dépense est moins importante qu'au Québec. En effet, en 1978, les fabriques de placages et contre-plaqués consacrent 41,2% des dépenses en énergie à l'achat d'électricité en Ontario comparativement à 51,2% au Québec. De même, alors qu'au Québec la deuxième dépense énergétique va à l'achat d'huiles, le gaz naturel occupe cette position en Ontario avec 37,3% des dépenses énergétiques en 1978.

3.1 - Evolution et coût des dépenses énergétiques

Les dépenses énergétiques comptent pour peu dans cette industrie surtout au Québec où l'électricité, la principale source énergétique utilisée pour cette activité, est disponible à des coûts relativement bas. Ainsi, en 1979, les dépenses pour l'achat de combustibles et d'électricité ne représentent que 1,2% de la valeur des livraisons au Québec comparativement à 2,4% pour l'industrie analogue de l'Ontario. De même, ces coûts n'ont progressé que de 5,5% en moyenne par année entre 1961 et 1979 au Québec comparativement à 12,5% en Ontario (tableau 35).

Par rapport à l'ensemble de l'industrie du bois et à la moyenne des activités manufacturières au Québec, le facteur énergétique compte également pour peu dans la valeur des livraisons de l'industrie des placages et des contre-plaqués. En effet, les dépenses en combustible et en électricité représentent 1,2% de la valeur des livraisons de 1979 contre 2,4% pour l'ensemble de l'industrie du bois et 2,7% pour l'activité manufacturière totale (tableau 36).

Donc, la disponibilité d'électricité favorise l'industrie québécoise par rapport à celle de l'Ontario. Toutefois, le facteur énergétique compte pour peu dans cette activité ce qui rend cet avantage marginal.

TABLEAU 34

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

COMBUSTIBLE ET ELECTRICITE ACHETES ET CONSOMMES

QUEBEC, ONTARIO, CANADA

1978

Description	QUEBEC		ONTARIO		CANADA	
	(000 $)	Part relative %	(000 $)	Part relative %	(000 $)	Part relative %
Essence	169	8,8	155	7,2	544	2,7
Huiles (1)	340	17,8	274	12,8	1 984	9,9
Gas naturel	153	8,0	798	37,3	6 130	30,6
Electricité achetée	979	51,2	881	41,2	9 069	45,3
Autres sources(2)	271	14,2	32	1,5	2 309	11,5
TOTAL	1 912	100,0	2 140	100,0	20 036	100,0

(1) Kérosène, huiles diesels, mazouts légers, mazouts lourds et gaz de pétrole liquéfié.
(2) Charbon, coke, bois, vapeur, etc.

SOURCE: Statistique Canada, catalogue, no 57-208.

TABLEAU 35

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

EVOLUTION DES DEPENSES EN COMBUSTIBLE ET EN ELECTRICITE(1)
ET PART DE CES DEPENSES DANS LA VALEUR DES LIVRAISONS

QUEBEC, ONTARIO, CANADA

1961, 1965, 1970 à 1979

Années	QUEBEC		ONTARIO		CANADA	
	(000 $)	Coût relatif %	(000 $)	Coût relatif %	(000 $)	Coût relatif %
1961	483	2,2	316	1,3	2 929	2,0
1965	630	1,6	498	1,5	3 789	1,7
1970	664	1,7	857	2,4	5 412	2,1
1971	767	1,8	917	2,5	6 236	2,0
1972	925	1,7	1 110	2,5	6 893	1,8
1973	1 015	1,4	1 254	2,2	8 035	1,7
1974	1 822	2,3	1 219	2,3	9 334	2,0
1975	1 354	2,0	1 326	2,8	10 443	2,3
1976	1 518	1,8	1 454	2,9	13 367	2,5
1977	1 440	1,6	1 740	2,9	16 694	2,6
1978	1 912	1,6	2 140	2,4	20 036	2,4
1979	1 268	1,2	2 642	2,4	21 146	2,4
% 1961-1979	5,5		12,5		11,6	

(1) Dans le cas des petits établissements le coût du combustible et de l'électricité est compris dans celui des matières et fournitures (1974 à 1979 inclus.).

SOURCES: Statistique Canada, catalogues nos 31-203 et 35-206.

Tableau 36
Industrie des placages et des contre-plaqués
Importance des dépenses en combustible et électricité(1)
Dans la valeur des livraisons
Québec
1961, 1965, 1970-1979
%

Années	Industrie des placages et des contre-plaqués	Industrie du bois	Ensemble manufacturier
1961	2,2	2,0	2,2
1965	1,6	2,1	2,1
1970	1,7	2,1	2,0
1971	1,8	2,1	2,1
1972	1,7	1,9	2,1
1973	1,4	1,9	2,0
1974	2,3	2,1	2,2
1975	2,0	2,2	2,2
1976	1,8	2,1	2,4
1977	1,6	2,2	2,6
1978	1,6	2,4	2,7
1979	1,2	2,4	2,7

(1) Dans le cas des petits établissements, le coût du combustible et de l'électricité est compris dans celui des matières et fournitures (1974 à 1979 inclusivement pour industrie des placages et contre-plaqués, 1978 et 1979 pour industrie du bois).
SOURCES: Statistique Canada, catalogues nos 31-203 et 35-206;
DGRP, MICT.

4- INTEGRATION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'impact de l'activité d'une industrie se répercute plus ou moins sur les autres secteurs de l'économie selon le niveau d'intégration de cette industrie à l'ensemble de l'économie. Le modèle interindustriel du Québec permet d'évaluer ce niveau d'intégration pour les différents secteurs manufacturiers québécois et le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) a préparé une étude d'impact économique d'une production de 10 millions de $ des fabriques de placages et de contre-plaqués au Québec.

Selon les résultats de cette simulation, l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués est bien intégrée à l'économie québécoise. En effet, la production de ces biens pour une valeur de 10 millions de $ donne directement de l'emploi à 164 personnes et indirectement à 100 travailleurs supplémentaires pour un total de 264 emplois. Par comparaison, le même niveau de production pour l'ensemble des industries manufacturières pondéré selon l'importance des livraisons, n'implique que 230 emplois directs et indirects. De même, la valeur ajoutée totale (directe et indirecte) générée par la production de placages et de contre-plaqués est évaluée à 6,8 millions de $ pour l'ensemble manufacturier (tableau 37).

Le haut niveau d'intégration de cette industrie a comme corollaire un niveau d'importation relativement bas. Ainsi, la production de 10 millions de $ de placages et de contre-plaqués nécessitent des importations d'une valeur de 2,4 millions de $ comparativement à 3,0 millions de $ pour l'ensemble manufacturier.

Tableau 37
Industrie des placages et des contre-plaqués
Effets sur l'économie québécoise d'une production de dix millions de $
Statistiques principales
(En milliers de dollars de 1980)

Effets	Placages et contre-plaqués		Ensemble manufacturier(1)	
	Directs	Directs et indirects	Directs	Directs et indirects
Emplois (personnes-années)	164	264	142	230
Salaires	2 327	3 993	2 153	3 454
Valeur ajoutée	4 260	7 232	4 151	6 783
Importations	-	2 428	-	3 045

(1) Effets d'une production de dix millions de $ pour l'ensemble des secteurs manufacturiers pondérée selon l'importance des livraisons.
SOURCE: Service des études structurelles, Direction de l'économétrie, BSQ.

5- CONCLUSION SUR LES MATIERES PREMIERES ET L'ENERGIE UTILISEES

L'approvisionnement en matière ligneuse constitue le principal problème auquel doit faire face l'industrie du placage et du contre-plaqué au Québec. Ainsi, l'industrie doit poursuivre la recherche de solutions alternatives comme les importations de grumes ou de placages et de madriers ou de "carrés", ce qui présuppose alors l'utilisation de nouvelles technologies. L'industrie doit également poursuivre ses efforts afin d'assurer une utilisation pour les essences moins nobles et les billes de moins bonne qualité.

Par ailleurs, le facteur énergétique compte pour peu dans les dépenses de cette industrie ce qui limite les avantages que confère la disponibilité d'électricité au Québec. Il s'agit également d'un secteur bien intégré à l'économie québécoise. De plus, les importations reliées aux achats de cette industrie demeurent faibles malgré la diminution des approvisionnements qui a provoqué une hausse des importations de billes. A cet effet, il convient de mentionner que le remplacement graduel du lauan par le panneau de particules mince fabriqué au Québec ne peut qu'améliorer l'intégration de cette activité à l'économie.

CHAPITRE 4

ASPECT TECHNOLOGIQUE ET CAPACITE DE PRODUCTION

Face à la dégradation des approvisionnements, la technologie utilisée devient primordiale pour la survie de cette industrie tant pour la production naturelle que synthétique. Ce chapitre décrit donc, dans un premier temps, lesprocédés de fabrication des principaux produits et, dans un second temps, analyse l'état des installations en portant une attention particulière à l'âge des équipements. Par ailleurs, la recherche et l'innovation technologique déterminent le dynamisme d'une activité manufacturière; c'est ainsi que la troisième section de ce chapitre fait état de ces activités au Québec. Enfin, l'utilisation plus ou moins intensive des équipements en place permet de juger de l'opportunité d'accroître la capacité de production. La section 4 évalue ainsi la capacité de production de cette industrie pour différentes catégories de produits et détermine le degré d'utilisation de ces capacités.

1- PROCEDES DE FABRICATION

L'industrie des placages et des contre-plaqués se caractérise par une variété de production. Ainsi, les fabrications de placages, de placages jointés, de contre-plaqués à surface naturelle, de panneaux revêtus de vinyle ou de papier, de panneaux imprimés et de panneaux stratifiés font partie de cette industrie. La description des différents procédés de fabrication pour chacun de ces produits fait l'objet de cette section.

1.1 - Placages et contre-plaqués à surface naturelle

Le graphique 27 illustre les principales étapes de fabrication du déroulage. D'abord, l'étuvage qui consiste à mettre des grumes dans une étuve à eau chaude ou à vapeur dans le but de ramollir les fibres du bois permet un

GRAPHIQUE 27

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

SCHEMA GENERAL DU PROCEDE DE FABRICATION

DEROULAGE

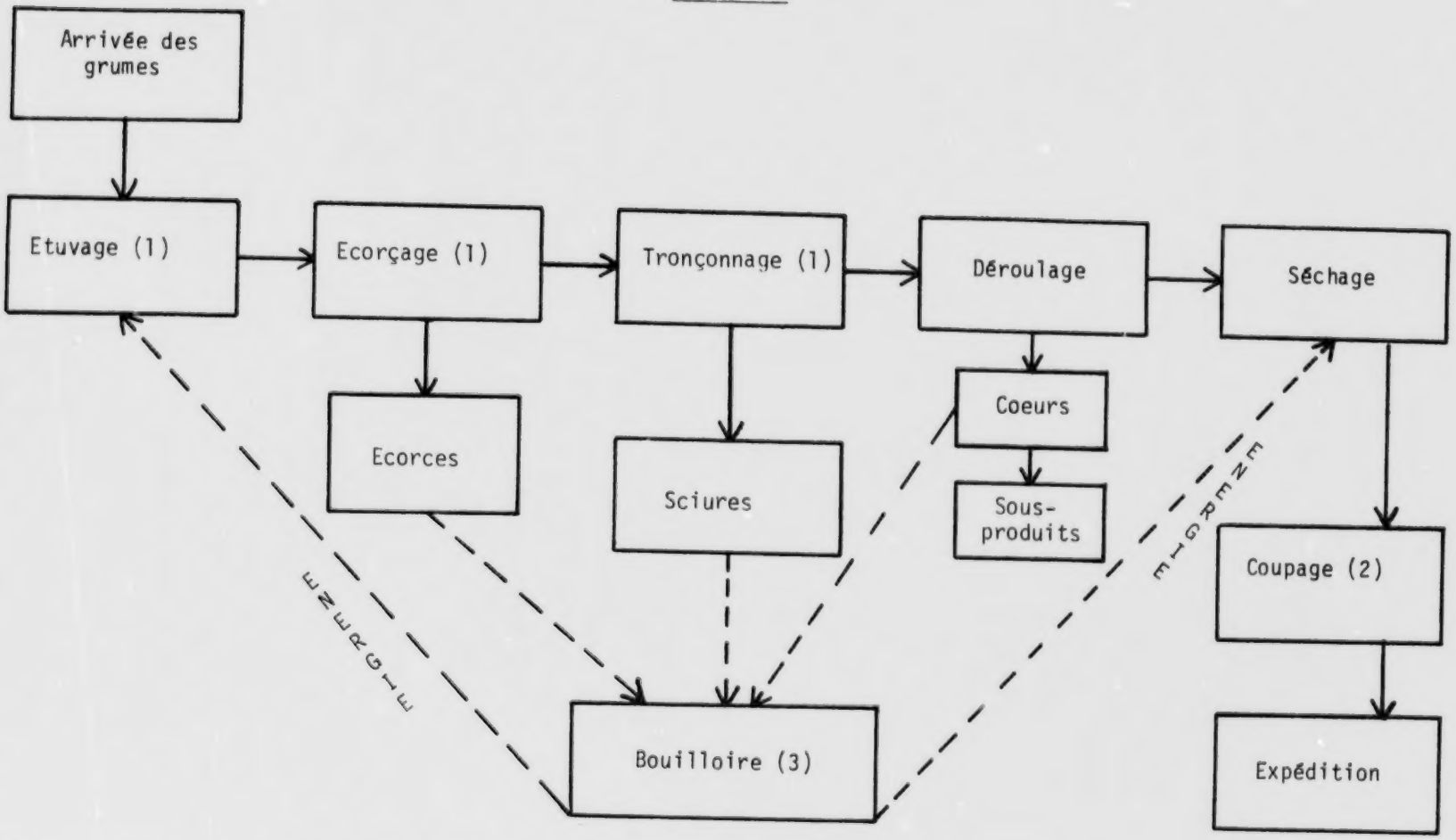

(1) L'ordre de ces opérations peut être différent
(2) Cette opération peut être effectuée avant le séchage.
(3) Opération facultative.

SOURCE: DGRP ET DGI, MICT.

déroulage plus facile et l'obtention de placages de meilleure qualité. Après l'écorçage (cette opération peut être effectuée avant l'étuvage et le tronçonnage), les grumes sont déroulées par rotation contre un couteau parallèle à l'axe de la bille ce qui produit un ruban de placage. Enfin, le ruban de placage est introduit dans un séchoir avant d'être coupé pour former les placages (le coupage peut être effectué avant le séchage) qui sont ensuite classifiés et expédiés aux utilisateurs canadiens ou étrangers, ou à une autre section de l'usine pour le jointage (les étapes de production pour le tranchage ressemblent à celles du déroulage).

Le jointage est très important, surtout pour les essences nobles, comme le merisier, puisque cette opération détermine l'apparence finale de la feuille de placage, donc sa classification et son prix. En fait, il s'agit après avoir égalisé les placages sur la longueur et la largeur, d'agencer les fils du bois de ces placages et de les coller rive à rive afin d'obtenir des feuilles aux dimensions voulues (graphique 28). Au cours des dernières années, de nouveaux établissements de jointage ont vu le jour au Québec permettant une certaine spécialisation au niveau des essences.

Une fois jointés, les placages sont prêts à être contre-plaqués soit par un établissement spécialisé ou soit par un établissement intégré qui effectue toutes les étapes de production (déroulage, jointage et contre-placage). Cette opération, dont les principales étapes sont illustrées au graphique 29, consiste à poser une feuille de placage de bois sur la face et le dos d'âmes de différentes natures ou à coller plusieurs feuilles de placages l'une contre l'autre à fil perpendiculaire. Après cette étape, le contreplaqué de feuillus est prêt à être employé par les industries utilisatrices.

1.2 - Panneaux à surface synthétique

Le graphique 30 illustre les principales étapes de production des panneaux revêtus de papier ou de vinyle. Le panneau préchauffé en surface est recouvert, à l'aide d'un rouleau, d'une colle qui sera séchée à un niveau

GRAPHIQUE 28
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
SCHEMA GENERAL DU PROCEDE DE FABRICATION
JOINTAGE

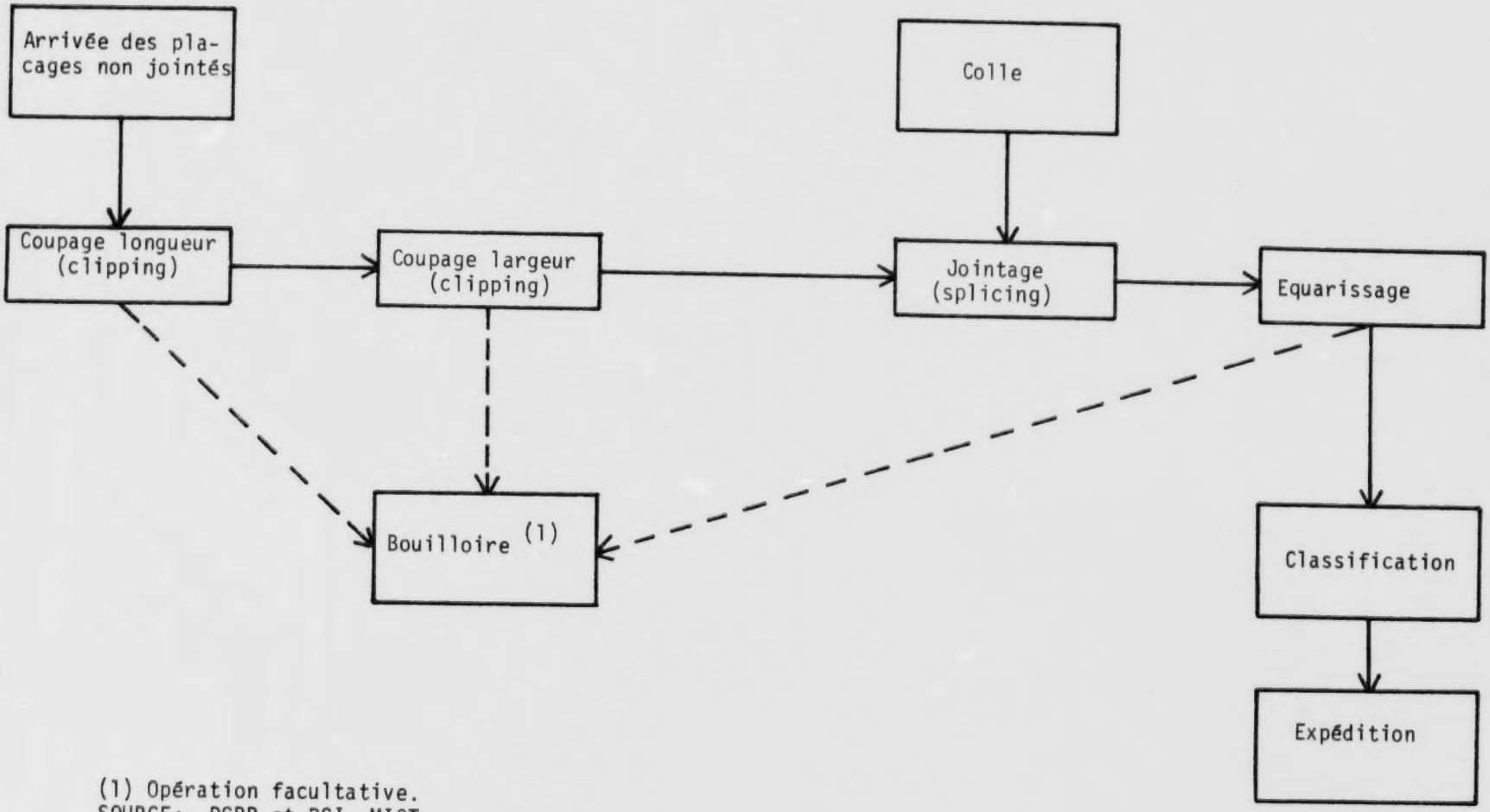

(1) Opération facultative.
SOURCE: DGRP et DGI, MICT.

GRAPHIQUE 29
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
SCHEMA GENERAL DU PROCEDE DE FABRICATION
CONTRE-PLACAGE
(surface naturelle)

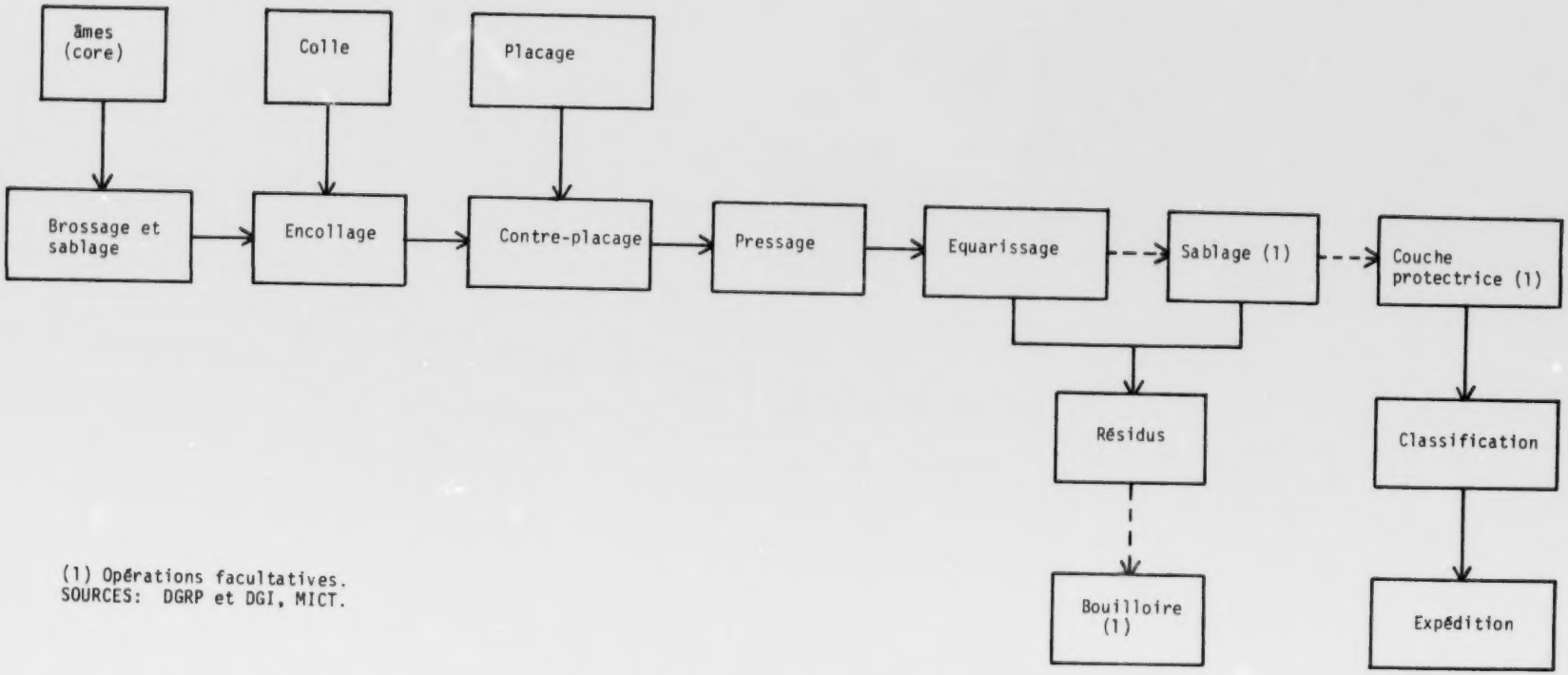

(1) Opérations facultatives.
SOURCES: DGRP et DGI, MICT.

GRAPHIQUE 30
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
SCHEMA GENERAL DU PROCEDE DE FABRICATION
PANNEAUX REVETUS DE PAPIER OU DE VINYLE

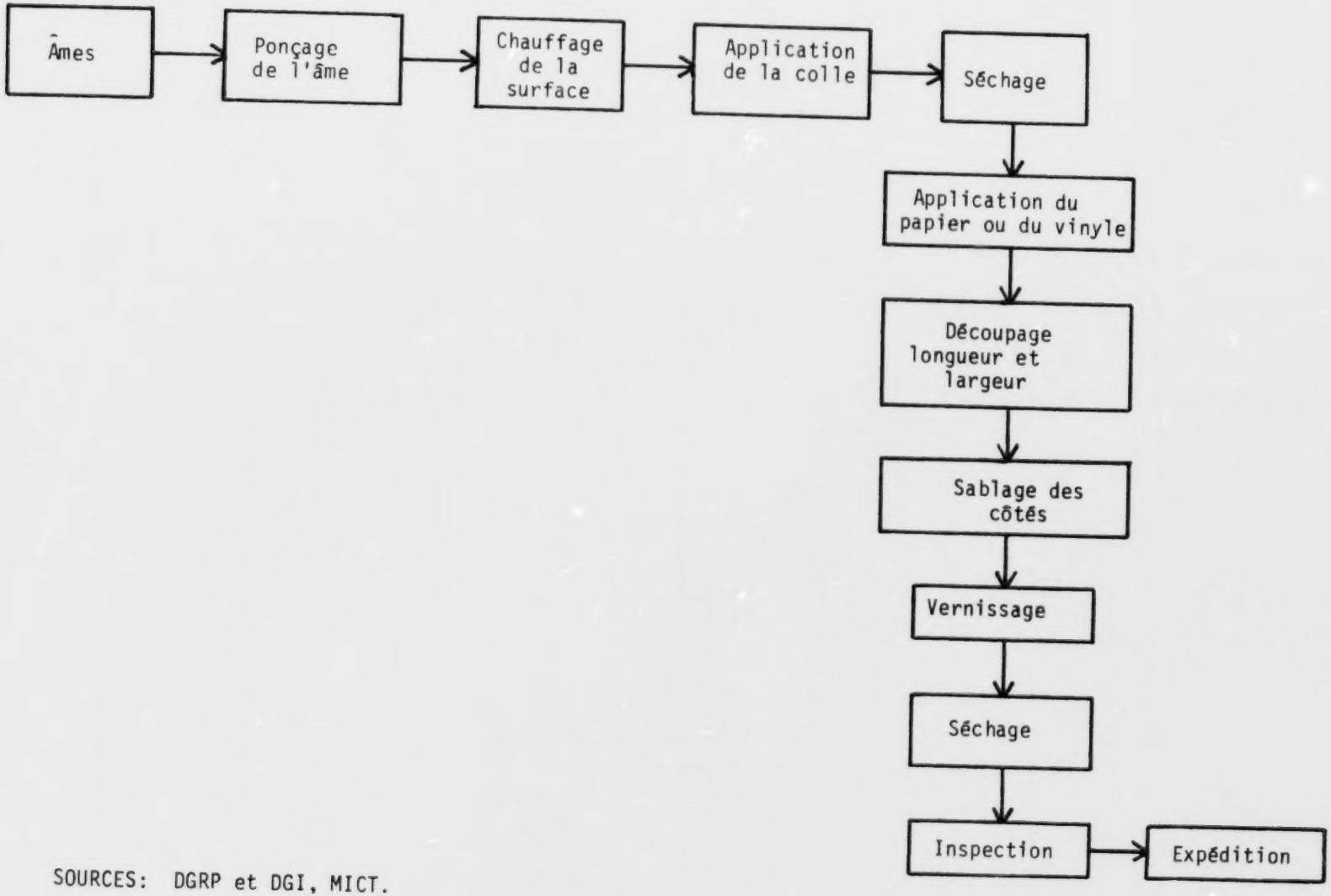

SOURCES: DGRP et DGI, MICT.

permettant une adhésion ferme de la feuille. Le préchauffage du panneau a simplement pour but d'accélérer la pénétration de la colle.

La feuille de vinyle ou la feuille de papier imprimée ou de couleur unie, achetée en rouleaux est ordinairement appliquée par déroulement au-dessus de la surface de l'âme. Aussitôt que le papier ou le vinyle est appliqué, les côtés du panneau sont sablés pour éliminer les excédants de papier ou de vinyle et une couche protectrice transparente est apposée. Ensuite le panneau est dirigé vers un four pour séchage rapide. Enfin, les panneaux sont inspectés d'une façon visuelle et emballés prêts à l'expédition.

Par ailleurs, certains produits de support comme les panneaux de particules minces, le contre-plaqué de lauan et le panneau dur, dont la surface est préparée de façon appropriée, sont susceptibles de recevoir une impression directe. La surface du support est aplanie et on lui donne une couleur uniforme en y appliquant un bouche-pores qui, une fois sec, peut recevoir une impression. La rotogravure ou l'impression directe par cylindre imprimeur sont les deux façons utilisées par l'industrie pour reproduire le fil du bois recherché. La rotogravure exige que le dessin choisi soit gravé sur une surface imprimante en cuivre. Les encres, à base d'huile, sont transférées sur la surface préparée d'un panneau au moyen d'un rouleau pinceur. La surface imprimée est alors fixée et protégée au moyen d'une couche de laque que l'on fait cuire par l'entremise d'un système de cuisson à l'infrarouge ou à l'ultraviolet (graphique 31). Cette nouvelle technique de cuisson à l'ultraviolet améliore la qualité et la finition des panneaux recouverts de papier ou imprimé .

Le panneau stratifié constitue maintenant le principal concurrent du contre-plaqué de feuillus. La technologie utilisée est relativement simple. Ainsi un papier décoratif préalablement enduit de mélamine est appliqué directement sur la surface du panneau de particules. Le panneau est alors introduit dans une presse et est soumis à une pression d'environ 300 à 400 livres à une température contrôlée pour cinq à six minutes

GRAPHIQUE 31
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
SCHEMA GENERAL DU PROCEDE DE FABRICATION

PANNEAUX IMPRIMES

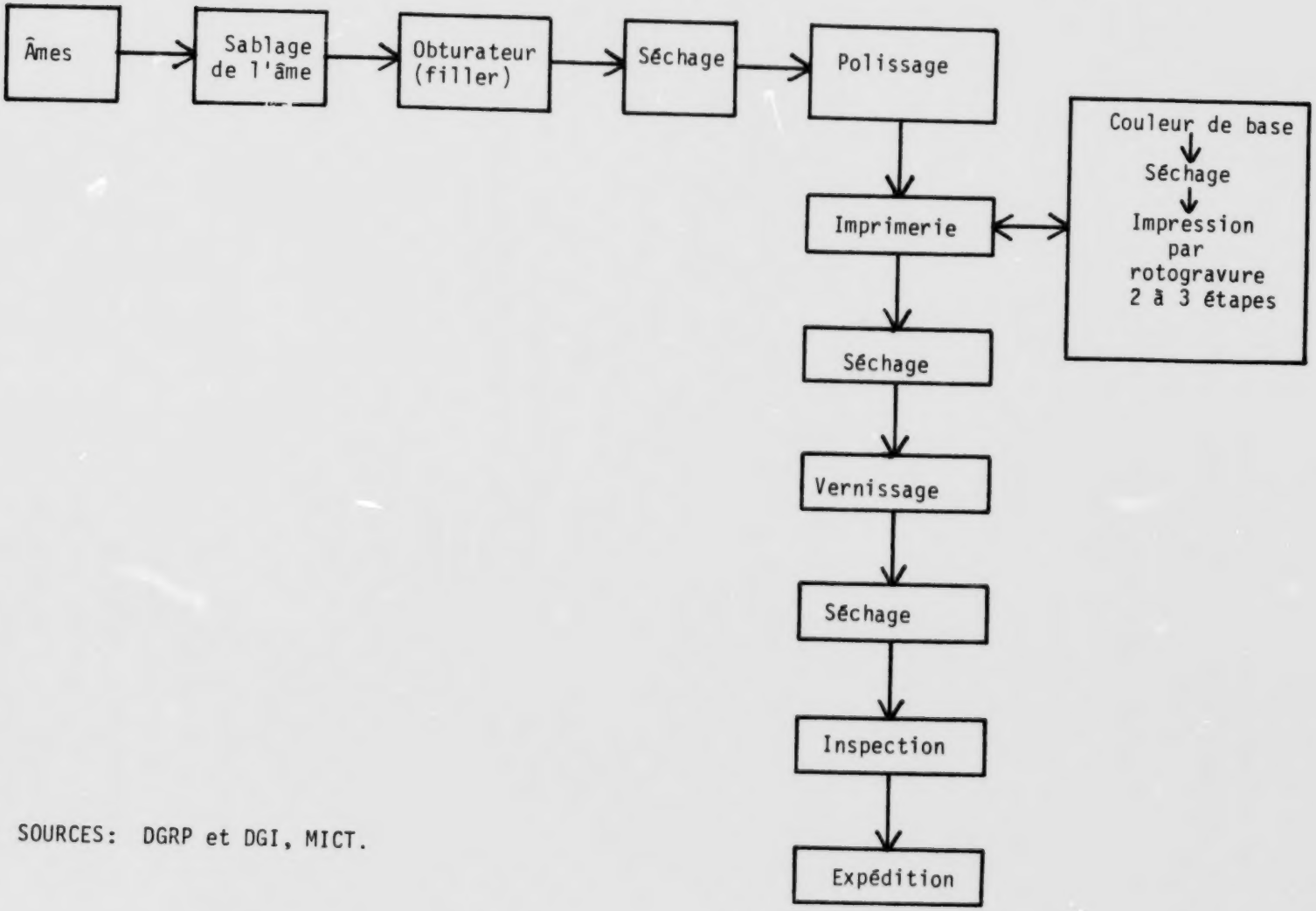

SOURCES: DGRP et DGI, MICT.

lorsqu'il s'agit de presse conventionnelle ou seulement une minute en utilisant une nouvelle presse à cycle rapide. Par la suite, le coupage et le sablage des côtés sont exécutés et après une inspection visuelle, le panneau est prêt à être expédié (graphique 32).

2- ETAT DES EQUIPEMENTS

L'état des équipements demeure difficile à déterminer puisque les données permettant cette analyse sont souvent inexistantes. Cependant, l'enquête menée auprès des usines de placages et de contre-plaqués fournit des données qui permettent de déterminer l'année d'installation des équipements ainsi que certaines autres caractéristiques comme l'épaisseur des placages déroulés ou tranchés. Toutefois, cette section ne tient compte que des producteurs de placages et de contre-plaqués à surface naturelle puisque les données pour les autres établissements sont malheureusement incomplètes.

2.1 - Année d'installation des équipements

Dans les usines de déroulage-tranchage, l'année d'installation des équipements varie beaucoup. Ainsi, comme l'illustre le tableau 38,62,5% des tronçonneuses ont été installées depuis 5 ans comparativement à 22,7% seulement pour les étuves. De même, seulement le quart des écorceurs sont installés depuis moins de 5 ans mais les trois quarts le sont depuis 10 ans ou moins.

En fait, les tronçonneuses et les écorceuses sont les équipements dont l'année d'installation est la plus récente dans les usines de déroulage-tranchage. Ces équipements sont surtout utilisés par les scieries dont le développement au cours des dernières années s'est réalisé d'une façon accélérée permettant ainsi des innovations technologiques. Les usines de déroulage-tranchage ont pu en profiter ce qui explique l'installation récente des tronçonneuses et des écorceuses comparativement aux étuves dont plus des deux tiers (68,2%) ont été installées depuis plus de 20 ans.

GRAPHIQUE 32
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
PANNEAUX STRATIFIES

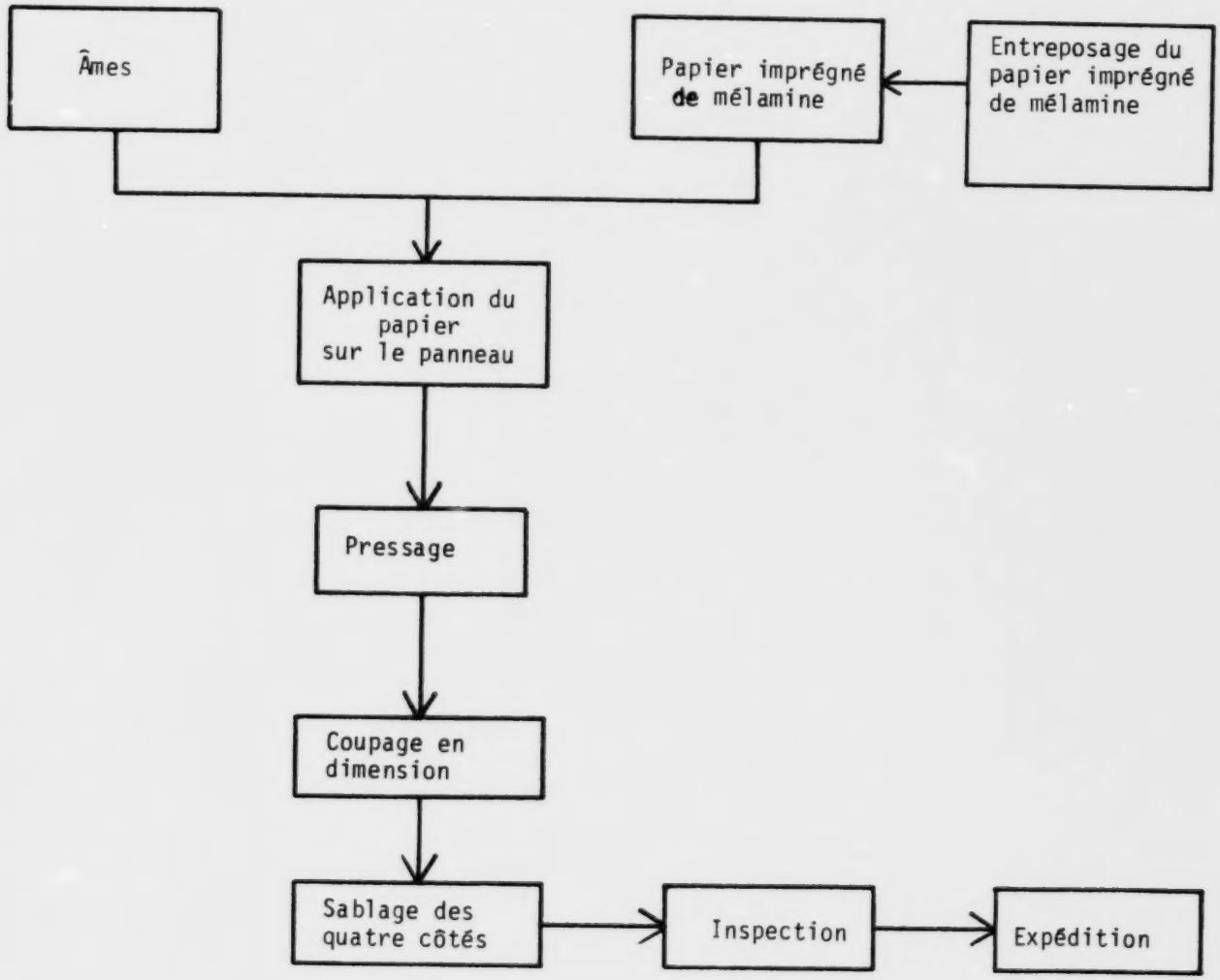

SOURCES: DGRP et DGI, MICT.

Tableau 38
Usines de déroulage-tranchage
Répartition des principaux équipements selon l'âge
Québec
1981
%

	Tronçonneuses	Etuves	Ecorceuses	Dérouleuses ou trancheuses	Séchoirs
- 5 ans	62,5	22,7	25,0	40,9	36,3
5 à 10 ans	25,0	9,1	50,0	22,7	27,3
11 à 20 ans	12,5	-	16,7	13,6	9,1
plus de 20 ans	-	68,2	8,3	22,8	27,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

La dérouleuse ou la trancheuse constitue l'équipement central de ces usines. Au Québec, 40,9% des dérouleuses ou des trancheuses ont été installées depuis 5 ans seulement. En fait, 63,6% de ces équipements sont installés depuis moins de 10 ans ce qui est très acceptable pour une industrie dont la production est stagnante. Néanmoins, plus du tiers des dérouleuses ont été installées depuis plus de 10 ans et près du quart depuis plus de 20 ans. Ces équipements sont alors considérés comme désuets puisque des innovations récentes ont grandement modifié ce genre d'équipement.

Par ailleurs, l'année d'installation des jointeuses varie selon qu'il s'agit d'usines de jointage spécialisées ou d'usines de déroulage-tranchage intégrées qui exécutent le jointage. En effet, alors que seulement 30,4% des jointeuses de ces dernières ont été installées depuis 10 ans ou moins, 73,3% de celles des usines spécialisées dans le jointage l'ont été durant cette période (tableau 39). En fait l'implantation des usines de jointage est très récente au Québec tandis que celles des usines de déroulage-tranchage date de quelques décennies ce qui explique cette différence marquée de l'année d'installation des jointeuses. Toutefois, il demeure difficile de juger de l'état véritable de ces équipements puisque les usines de jointage ont souvent installé des jointeuses usagées.

Tableau 39
Usines de jointage et de déroulage-tranchage
Répartition des jointeuses selon l'âge
Québec
1981
%

	Usines de jointage	Usines de déroulage-tranchage
-5 ans	33,3	17,4
5 à 10 ans	40,0	13,0
11 à 20 ans	26,7	52,2
plus de 20 ans	-	17,4
Total	100,0	100,0

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

Enfin, les presses, l'équipement central d'une usine de contre-placage ont été installées assez récemment dans les usines québécoises. En effet, comme l'illustre le tableau 40, plus du quart (26,7%) des presses ont été installées depuis moins de 5 ans et les deux tiers depuis 10 ans ou moins. Seulement 13,3% des presses ont été installées depuis plus de 20 ans au Québec.

Tableau 40
Usines de contre-placage à surface naturelle
Répartition des presses selon l'âge
Québec
1981
%

	%
-5ans	26,7
5 à 10 ans	40,0
11 à 20 ans	20,0
plus de 20 ans	13,3
Total	100,0

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

Cependant, il faut préciser qu'une année récente d'installation des équipements ne signifie pas nécessairement l'utilisation d'une technologie avancée. En effet, des équipements peuvent être neufs, mais provenir d'une technologie dépassée. De même, un équipement installé depuis seulement quelques années a pu être acheté usagé et provenir d'une technologie désuète. La section qui suit analyse certaines autres caractéristiques des équipements des usines de placages et de contre-plaqués à surface naturelle afin de porter un meilleur jugement sur l'obsolescence des équipements.

2.2 - Autres caractéristiques des équipements

La diminution des approvisionnements et la baisse de la qualité des grumes ont motivé certaines innovations technologiques afin de maximiser l'utilisation de la matière ligneuse. Ainsi, une des solutions apportées fut de réduire l'épaisseur des placages déroulés ou tranchés. Au Québec, certaines usines de déroulage d'essences nobles produisent des placages de 1/30 de pouce (0,8 millimètre) d'épaisseur,mais au moins 5 établissements fabriquent des placages d'une épaisseur supérieure. Le problème consiste maintenant à déterminer si le merisier peut être déroulé plus mince tout en gardant ses propriétés comme certaines essences importées qui sont tranchées jusqu'à 1/85 de pouce (0,4 millimètre) d'épaisseur.

Une autre façon de maximiser l'utilisation de la matière ligneuse est l'emploi d'un appareil pour centrer les grumes avant le déroulage. Cet équipement assure une récupération maximale des placages, surtout en début d'opération, tout en permettant une qualité supérieure. Ainsi, 5 des 11 usines québécoises de déroulage d'essences nobles possèdent cet appareil mais les autres ignorent cet équipement[1].

---

(1) Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

Enfin, il faut mentionner que la plupart des usines de déroulage-tranchage du Québec effectuent des tests de contrôle de la qualité. Ces tests portent particulièrement sur l'humidité, l'épaisseur et la qualité des placages.

Donc, l'état des installations varie beaucoup d'une usine à l'autre, mais la technologie utilisée par plusieurs de ces établissements est nettement désuète. Cette caractéristique se remarque principalement lorsqu'il s'agit des usines de déroulage-tranchage qui ne portent pas une attention suffisante à la maximisation de l'utilisation de la matière ligneuse. Pour les usines de jointage ou de contre-placage, il demeure plus difficile de porter un jugement puisque les données ne sont pas complètes.

3- RECHERCHE ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE

La recherche et l'innovation technologique contribuent à maintenir concurrentielles les activités manufacturières d'un Etat face à la concurrence étrangère. De plus, une emphase plus ou moins prononcée portée à ces activités amène souvent la substitution d'un produit par un autre. Pour l'industrie des placages et des contre-plaqués, la recherche et l'innovation sont très différentes selon qu'il s'agit de produits à surface naturelle ou ceux à surface synthétique.

3.1 - Placages et contre-plaqués à surface naturelle

3.1.1 - Recherche forestière

La grande partie du territoire boisé du Québec appartient à l'Etat et est géré par l'intermédiaire du ministère de l'Energie et des Ressources. Ainsi, ce Ministère a la responsabilité de mener à bien la recherche forestière qui porte sur cinq points principaux:

- connaissance de la forêt
- amélioration de la forêt
- protection de la forêt
- utilisation de la forêt
- forêt privée

Ces actions doivent permettre une amélioration de la qualité et de la disponibilité de la matière ligneuse pour une transformation plus efficace. Ces recherches sont d'autant plus importantes pour l'industrie des placages et des contre-plaqués que la sécurité et la qualité des approvisionnements constituent les principaux facteurs de croissance de cette industrie. Cependant, il convient de mentionner que la recherche portant sur le reboisement et la sylviculture de feuillus est quasi inexistante au Québec ce qui hypothèque grandement l'avenir des industries utilisatrices de ces essences.

3.1.2 - Recherche en technologie du bois

L'importance de la forêt dans l'économie québécoise justifie des recherches poussées en technologie du bois. Cependant, outre celle portant sur les pâtes et papiers, la recherche demeure très peu structurée au Québec malgré certains efforts réalisés par quelques intervenants comme la Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval, le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et les fabricants de machinerie.

La recherche doit d'abord porter sur l'utilisation complète de toutes les essences. En effet, la ressource de bonne qualité s'épuise et devient de moins en moins exploitable économiquement. En fait, les essences de qualité désirées se retrouvent de plus en plus à travers celles de seconde qualité ou moins nobles. La technologie pour l'utilisation de celles-ci demeure peu développée et les marchés ne sont pas connus. Donc, en développant une technologie appropriée pour ces essences et en recherchant de nouveaux marchés, le coût de la récolte s'amenuisera protégeant ainsi les activités traditionnelles.

Certaines réalisations de l'industrie des placages et des contre-plaqués vont en ce sens. Ainsi, une entreprise québécoise a érigé une usine de panneaux gaufrés à même son usine de déroulage. L'usine de panneaux gaufrés utilise le tremble de diamètre trop faible pour le déroulage ce qui permet la survie de l'usine de déroulage qui profite ainsi de coûts d'approvisionnement moins élevés grâce à cette coupe intégrée.

La recherche doit également porter sur de nouvelles technologies qui permettent le déroulage ou le tranchage de bois d'un plus faible diamètre. Ainsi, le Centre technique du bois à Paris a développé une nouvelle façon de trancher des grumes. Il s'agit d'une méthode de tranchage à rayon circulaire constant qui permet d'obtenir des placages de qualité égale ou même supérieure à ceux obtenus par déroulage de grumes à fort diamètre. De même, une technique provenant du Japon permet le tranchage de madriers domestiques ou importés en placages de très bonne qualité. De l'avis de plusieurs, ces équipements sont une réponse possible au problème que constitue la dégradation des approvisionnements.

3.2 - Panneaux à surface synthétique

Le resserrement des approvisionnements, partout dans le monde, de grumes de "qualité déroulage" a amené plusieurs grandes entreprises à effectuer des recherches poussées pour la mise au point de produits alternatifs. Ainsi, plusieurs panneaux à surface synthétique ont été introduits sur les marchés pour remplacer les contre-plaqués à surface naturelle dont le coût augmentait fortement à cause de la rareté des approvisionnements.

Parmi ces produits, le panneau stratifié à basse pression a connu un succès important au cours des dernières années en accaparant une part importante des marchés traditionnels du contre-plaqué de feuillus. Les recherches se poursuivent toujours pour rendre davantage ressemblants les motifs de bois.

D'autre part, la technique récente du séchage par rayon ultraviolet permet d'améliorer les qualités des panneaux recouverts ou imprimés. De même, le finissage par faisceau électrique des panneaux imprimés augmente la résistance de ceux-ci. Toutes ces innovations ne peuvent qu'accroître la substitution des contre-plaqués de feuillus par les panneaux à surface synthétique.

4- UTILISATION DE LA CAPACITE DE PRODUCTION

Le stock de capital mis en place par une industrie permet une certaine production potentielle. Mais celle-ci est rarement atteinte à 100% et le taux d'utilisation varie d'une année à l'autre. Dans le cadre de cette étude, le taux d'utilisation de la capacité de production a été mesuré grâce aux données de l'enquête pour 1980 une année jugée généralement comme favorable à une bonne utilisation.

Ainsi, trois façons de calculer la capacité de production ont été retenues selon le nombre d'équipes de travail utilisées:

1- La capacité théorique: qui correspond à une usine fonctionnant 24 heures par jour , 5 jours par semaine et 50 semaines par année pour un total annuel de 6 000 heures par année (3 équipes de travail); à notre connaissance, il n'existe pas d'établissement de cette industrie qui fonctionne ainsi;

2- La capacité intermédiaire: correspondant à une usine fonctionnant 16 heures par jour, 5 jours par semaine et 50 semaines par année pour un total annuel de 4 000 heures (2 équipes de travail); quelques usines de déroulage-tranchage surtout fonctionnent de cette façon;

3- La capacité observée: qui correspond au nombre d'équipes utilisées habituellement par chacune des usines; ainsi, un établissement fonctionnant habituellement avec une seule équipe de travail aura une capacité basée sur 2 000 heures de travail comparativement à 4 000 heures pour une usine fonctionnement normalement avec deux équipes de travail; l'année 1980 a servi de base pour la détermination du nombre d'équipes habituellement utilisées.

4.1 - Evaluation de la capacité de production

Les établissements québécois pourraient fabriquer jusqu'à 1,2 milliard de pieds carrés (111,1 millions de mètres carrés) de placages s'ils employaient

3 équipes de travail. Cependant, en tenant compte de la pratique habituelle de chacun des établissements (1 ou 2 équipes de travail), la capacité observée n'est évaluée qu'à 580 millions de pieds carrés (53,7 millions de mètres carrés) soit moins de la moitié de la capacité théorique. La capacité intermédiaire (tous les établissements fonctionnant avec 2 équipes de travail) est évaluée à 800 millions de pieds carrés (74,1 millions de mètres carrés) comme l'illustre le tableau 41.

Tableau 41
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Evaluation de la capacité de production
Théorique, intermédiaire et observée
Principaux produits
Québec
1980
(en millions de pieds carrés)

	Théorique	Intermédiaire	Observée
Placages	1 200	800	580
Placages jointés	400	270	160
Contre-plaqués	250	170	125
Panneaux revêtus ou imprimés	1 025	685	340
Panneaux stratifiés	180	130	60

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

Comme dans le cas des placages, la capacité théorique de production de contre-plaqués est évaluée au double de la capacité observée. En effet, les usines québécoises peuvent produire 250 millions de pieds carrés (23,1 millions de mètres carrés) avec trois équipes de travail,soit près de deux fois la consommation manufacturière totale (portes, armoires de cuisine et meubles) de ce panneau dans tout le Canada en 1980,comparativement à une capacité observée de 125 millions de pieds carrés (11,6 millions de mètres carrés).

La différence entre la capacité observée et théorique est encore plus importante dans le cas des placages jointés. Ainsi, la première est évaluée à

seulement 160 millions de pieds carrés (14,8 millions de mètres carrés) contre 400 millions de pieds carrés (37,0 millions de mètres carrés) pour la capacité théorique soit environ 2 fois et demi la capacité observée.

De même, la capacité observée de production de panneaux stratifiés est évaluée à 60 millions de pieds carrés (5,6 millions de mètres carrés) soit le tiers seulement de la capacité théorique. Enfin, les usines québécoises pourraient produire jusqu'à plus de 1 milliard de pieds carrés (94,9 millions de mètres carrés) de panneaux revêtus ou imprimés avec 3 équipes de travail ou 685 millions de pieds carrés (63,4 millions de mètres carrés) avec 2 équipes. Cependant, la capacité observée n'est évaluée qu'à 340 millions de pieds carrés (31,5 millions de mètres carrés) soit seulement le tiers de la capacité théorique.

4.2 - Utilisation de la capacité de production

L'utilisation de la capacité de production est très faible dans cette industrie. En effet, même pour les panneaux stratifiés, dont la croissance du marché fut significative au cours des dernières années, le taux d'utilisation de la capacité observée de production est évalué à seulement 35,0% au Québec en 1980 ce qui peut s'expliquer par la fermeture des lignes de production durant plusieurs mois de l'année. Bien plus, le taux d'utilisation de la capacité théorique n'est évalué qu'à 11,7% et celui de la capacité intermédiaire qu'à 16,3% (tableau 42). L'installation récente de cette capacité au Québec explique en partie la faible utilisation de celle-ci dont la production commence à pénétrer le marché.

Par ailleurs, à cause d'une forte baisse dans tout le Canada de la consommation de panneaux muraux, le principal marché des panneaux revêtus ou imprimés, le taux d'utilisation de la capacité théorique de cette production n'est évalué qu'à 11,7%. Les taux pour la capacité intermédiaire et observée sont évalués respectivement à 17,5% et 35,1%.

Malgré un resserrement marqué des marchés des contre-plaqués et des placages de feuillus, les taux d'utilisation de la capacité observée de production sont évalués respectivement à 82,4% et 81,0% en 1980 au Québec. Cependant, les taux pour la capacité théorique ne sont estimés qu'à 41,2% pour les contre-plaqués et 39,2% pour les placages. Enfin, le taux d'utilisation de la capacité de production de placages jointés varie entre 31,5% et 78,8%.

Tableau 42
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Taux d'utilisation de la capacité de production
Théorique, intermédiaire et observée
Principaux produits
Québec
1980
%

	Théorique	Intermédiaire	Observée
Placages	39,2	58,8	81,0
Placages jointés	31,5	46,7	78,8
Contre-plaqués	41,2	60,6	82,4
Panneaux revêtus ou imprimés	11,7	17,5	35,1
Panneaux stratifiés	11,7	16,3	35,0

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

Donc, malgré une performance relativement moins mauvaise pour les placages et les contre-plaqués, l'industrie utilise, en général, très faiblement sa capacité de production. Ainsi, le taux théorique ne dépasse pas 41,2% et seulement deux produits ont enregistré un taux d'utilisation de la capacité de production intermédiaire supérieur à 50%.

4.3 - Limitations à la production

Plusieurs facteurs peuvent nuire à l'atteinte d'une pleine utilisation du potentiel de production d'un secteur d'activité. Ainsi, un marché déficient demeure la principale cause d'un faible taux d'utilisation de la capacité

de production. L'absence d'approvisionnements ou des raisons techniques peuvent également limiter la production.

Comme l'illustre le tableau 43 la faiblesse du marché intervient en premier lieu puisque les répondants à notre enquête ont invoqué ce facteur dans 65,4% des cas. Les difficultés d'approvisionnement et les raisons techniques ne sont mentionnées que dans 19,2% et 15,4% des cas respectivement.

Tableau 43
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Facteurs de sous-utilisation de la capacité de production
Québec
1980
%

	Faiblesse du marché	Difficultés d'approvisionnement	Raisons techniques	Total
Placages	71,4	28,6	-	100,0
Placages jointés	66,7	33,3	-	100,0
Contre-plaqués	37,5	12,5	50,0	100,0
Panneaux à surface synthétique	100,0	-	50,0	100,0
Total	65,4	19,2	15,4	100,0

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

Cependant, la situation est différente pour les fabricants de contre-plaqués. En effet, des raisons techniques sont mentionnées 1 fois sur 2 pour expliquer la limitation de la production comparativement à 37,5% pour la faiblesse des marchés et 12,5% pour les difficultés d'approvisionnement. Au contraire, seule la faiblesse des marchés est mentionnée par les fabricants de panneaux à surface synthétique pour expliquer les limitations à la production. Enfin, les difficultés d'approvisionnement affectent surtout les fabricants de placages et de placages jointés.

5- CONCLUSION SUR L'ASPECT TECHNOLOGIQUE ET LA CAPACITE DE PRODUCTION

L'aspect technologique ne constitue pas un facteur nettement positif pour les usines de déroulage-tranchage. En effet, malgré la présence d'usines assez modernes, la technologie utilisée par certains établissements reste désuète. De plus, la recherche dans ce domaine et celle portant plus spécialement sur la forêt sont déficientes au Québec. Les industriels doivent donc compter sur la technologie étrangère ce qui les empêche souvent d'avoir accès rapidement aux innovations. Tous ces aspects ne peuvent que limiter la progression de cette activité au Québec face à l'accroissement significatif de la consommation de panneaux à surface synthétique, en particulier le panneau stratifié. La faible utilisation de la capacité de production de cette industrie ne fait que confirmer les difficultés que connaît ce secteur de l'activité manufacturière québécoise.

CHAPITRE 5

PROFITS, INVESTISSEMENTS, RESSOURCES HUMAINES ET PRODUCTIVITE

Le chapitre précédent a démontré une certaine désuétude des équipements, un manque chronique de recherche et une très faible utilisation de la capacité de production, même pour les panneaux à surface synthétique. Il convient maintenant d'analyser l'évolution des profits de cette industrie afin de déterminer sa capacité d'investir. Ensuite, ce chapitre traitera justement des investissements réalisés au cours des dernières années.

Les ressources humaines constituent un facteur de première importance pour toute production manufacturière. Le présent chapitre tente également de cerner les principales caractéristiques de la main-d'oeuvre de l'industrie des placages et des contre-plaqués en plus d'analyser la productivité de cette activité au Québec.

1- EVOLUTION DES PROFITS

Les fluctuations qui caractérisent le marché des placages et des contre-plaqués affectent la rentabilité financière de ces établissements. Ainsi, en 1977, 30,4% de ceux-ci ont subi des pertes et la même proportion a enregistré des profits après impôts et après amortissement inférieurs à 5% du chiffre d'affaires. En 1979, seulement 4,2% des établissements ont subi des pertes et le tiers ont enregistré des profits inférieurs à 5%. Durant cette même année, le quart des établissements montrait des profits supérieurs à 10% (tableau 44).

Les établissements de déroulage-tranchage connaissent le plus de difficultés au niveau des profits, surtout en 1980. En effet, plus de la moitié de ces établissements ont subi des pertes ou réalisé des profits inférieurs à 5% en 1980. Par ailleurs, la situation s'améliore pour les établissements

TABLEAU 44

INDUSTRIE DES PLACAGES, DES CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES

PERTES OU PROFITS

QUEBEC

1977 à 1981

%

Genre d'établissements	Années	Pertes	Profits			Total
			-5%	5 à 10%	+10%	
Déroulage-tranchage	1977	36,4	36,4	18,2	9,0	100,0
	1978	18,2	18,2	45,5	18,1	100,0
	1979	-	20,0	40,0	40,0	100,0
	1980	38,5	15,3	23,1	23,1	100,0
Jointage	1977	20,0	20,0	20,0	40,0	100,0
	1978	20,0	20,0	20,0	40,0	100,0
	1979	14,3	42,9	14,3	28,5	100,0
	1980	-	42,9	57,1	-	100,0
Contre-placage	1977	28,6	28,6	42,8	-	100,0
	1978	14,3	28,6	42,8	14,3	100,0
	1979	-	42,9	57,1	-	100,0
	1980	-	42,9	57,1	-	100,0
TOTAL	1977	30,4	30,4	26,1	13,1	100,0
	1978	17,4	21,7	39,2	21,7	100,0
	1979	4,2	33,3	37,5	25,0	100,0
	1980	18,5	29,6	40,7	11,2	100,0

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

de jointage alors qu'aucun établissement n'a subi de pertes en 1980, mais aucun n'a enregistré des profits supérieurs à 10%. Enfin, la situation est exactement la même pour les établissements de contre-placage. Donc, le niveau des profits n'est pas très élevé pour cette industrie ce qui laisse présager de faibles investissements.

2- EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

Le niveau et l'importance des investissements de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués varie beaucoup d'une année à l'autre. Ainsi, en 1974, les montants investis par cette industrie étaient évalués à 9,5 millions de $ soit 20,9% du total de cette industrie au Canada. En 1976, les investissements québécois ne représentaient plus que 7,7% du total canadien ce qui équivalait à un montant de 3,8 millions de $. En 1979, l'importance est de 13,5% et les montants de 12,2 millions de $ (graphique 33).

En fait, au cours de la période couvrant l'année 1974 à l'année 1980, les montants investis par l'industrie québécoise atteignent 47,1 millions de $ soit 11,4% des investissements de cette industrie dans l'ensemble du Canada. Durant la même période, les livraisons québécoises ont représenté 14,1% du total canadien ce qui confirme,au niveau des investissements, la piètre performance de cette activité au Québec.

L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués se caractérise par un approvisionnement de plus en plus difficile qui limite sa croissance. Cette industrie doit donc augmenter son rendement plutôt que d'accroître sa capacité de production. Entre 1974 et 1980, 57,7% des investissements réalisés par cette industrie sont constitués par l'achat de machinerie ou d'outillage nouveaux tandis que les nouvelles constructions ne représentent que 17,0% du total des investissements (graphique 34). L'industrie réagit donc à la pénurie d'approvisionnement en portant ses efforts sur l'amélioration de la technologie qui permet une meilleure performance.

GRAPHIQUE 33
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS
QUEBEC ET CANADA
1974 A 1980

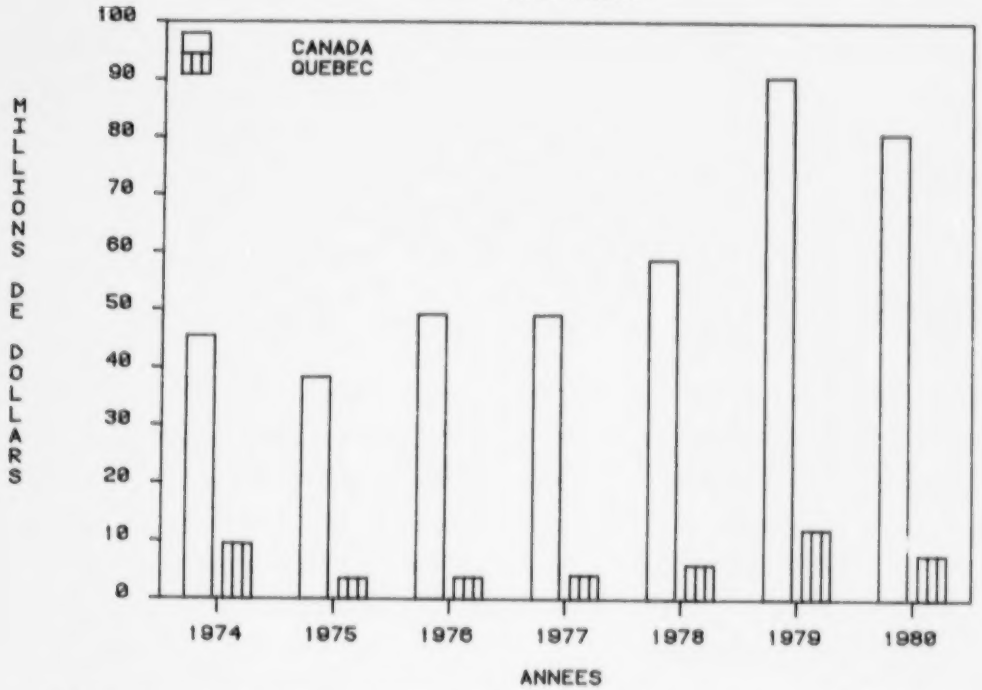

SOURCES: Statistique Canada, catalogue nos 61-007, 61-214; Investissements privés et publics au Québec, BSQ; Etudes industrielles, DGRP, MICT.

GRAPHIQUE 34
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
COMPOSITION DES INVESTISSEMENTS
QUEBEC
1974 A 1980
(EN MILLIONS DE DOLLARS)

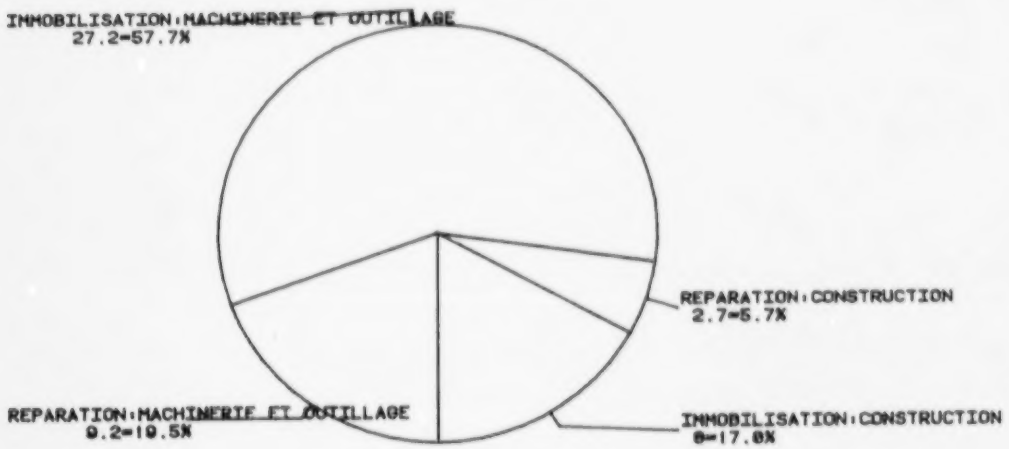

SOURCES: Statistique Canada, catalogues nos 61-007, 61-214. Investissements privés et publics au Québec, BSQ; Etudes industrielles, DGRP, MICT.

3- RESSOURCES HUMAINES

3.1 - Emploi

L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués emploie 1 991 personnes en 1980. Toutefois, ce nombre était de 2 254 en 1961 et de 3 294 en 1965 ce qui confirme une baisse de cette activité au Québec. De même, cette industrie a perdu 740 emplois depuis 1977 au Québec (tableau 45).

Tableau 45
Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution de l'emploi total
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970 à 1980
(en nombre)

Années	Québec	Ontario	Canada
1961	2 254	2 193	11 181
1965	3 294	2 678	14 265
1970	2 362	2 283	12 259
1971	2 377	2 262	12 650
1972	2 639	2 432	13 664
1973	2 928	2 434	14 478
1974	2 684	2 189	13 291
1975	2 491	2 078	12 732
1976	2 589	2 039	13 003
1977	2 731	1 965	13 695
1978	2 457	2 317	14 067
1979	2 081	2 470	13 618
1980	1 991	2 443	12 363
Δ% 1961-1980(1)	-0,7	0,6	0,5

(1) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.
SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203 et 35-206.

Il est vrai que cette activité est très influencée par les cycles économiques, mais il n'en demeure pas moins qu'entre 1977 et 1980, le nombre d'emplois pour cette industrie en Ontario est passé de 1 965 à 2 443 soit 478 emplois de plus. En fait, l'emploi s'est accrû en moyenne de 0,6%

par année en Ontario comparativement à une baisse de 0,7% au Québec entre 1961 et 1980. Ces données confirment le glissement de cette production du Québec vers l'Ontario.

D'autre part, malgré l'épuisement des approvisionnements, l'activité de déroulage-tranchage demeure l'activité employant le plus de personnes dans cette industrie. En effet, comme l'illustre le graphique 35, 77,2% des travailleurs de cette industrie occupent un emploi dans les usines de déroulage-tranchage au Québec en 1980. Les établissements de jointage emploient 12,1% de la main-d'oeuvre et ceux de contre-placage seulement 10,7%.

3.2 - Salaires

Le niveau des salaires à la production demeure une variable importante pour toutes productions manufacturières. Ainsi, en 1979, les salaires à la production comptent pour 13,8% de la valeur des livraisons de l'ensemble manufacturier québécois. Pour l'industrie des placages et des contre-plaqués, ces coûts sont encore plus importants puisqu'ils représentent, au Québec, 19,7% de la valeur des livraisons et 23,8% en Ontario (tableau 46).

Tableau 46
Industrie des placages et des contre-plaqués
Importance des salaires à la production
Dans la valeur des livraisons
Québec, Ontario, Canada
1979
%

Québec	19,7
Ensemble manufacturier québécois	13,8
Ontario	23,8
Canada	22,8

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203 et 35-206;
Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

GRAPHIQUE 35

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES

REPARTITION DE L'EMPLOI

DEROULAGE-TRANCHAGE, JOINTAGE ET CONTRE-PLACAGE

QUEBEC

1980

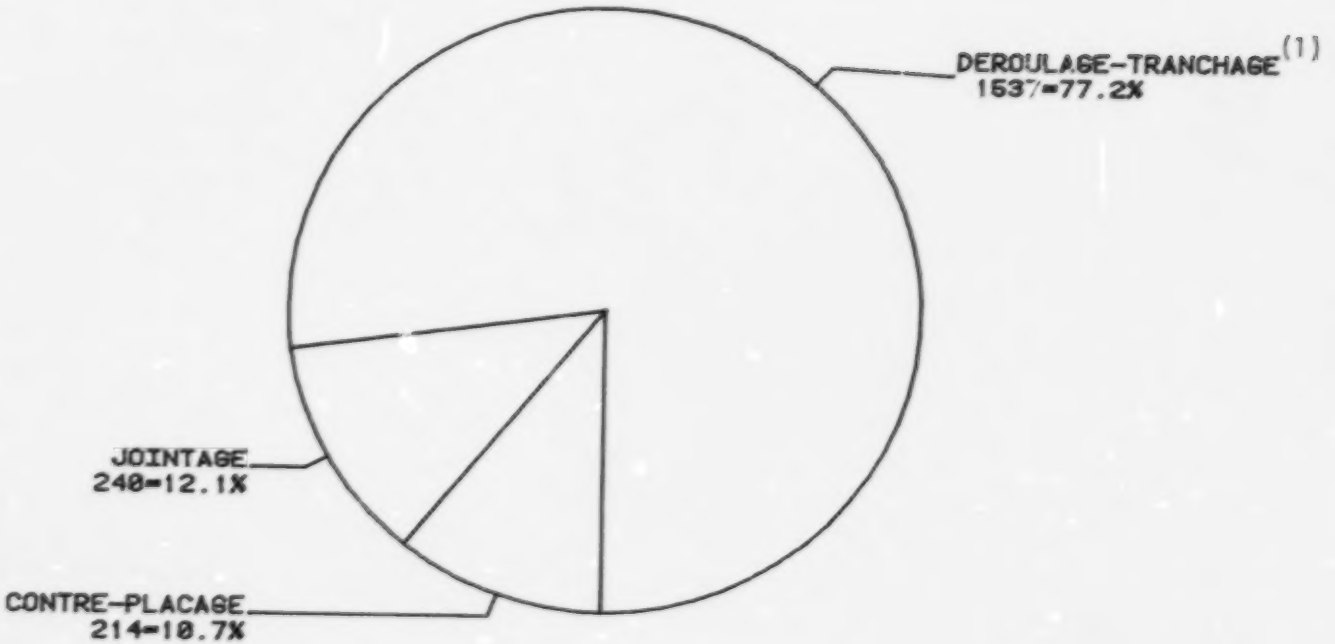

(1) Incluant les établissements qui fabriquent également des contre-plaqués.

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203 et 35-206.
Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

Le niveau des salaires explique cette différence entre le Québec et l'Ontario. Comme l'illustre le tableau 47 les salaires à la production payés au Québec par cette industrie ont toujours été inférieurs à ceux payés en Ontario depuis 1961. Ainsi, le salaire horaire moyen à la production payé par cette industrie au Québec est évalué à 5,68 $ en 1980 comparativement à 6,58 $ en Ontario pour la même année. Pour l'ensemble du Canada, le salaire est évalué à 9,18 $ dans cette industrie, soit un niveau nettement plus élevé. Cette forte différence provient sans doute des salaires plus élevés payés en Colombie-Britannique par les grandes usines de contre-plaqués de résineux.

Tableau 47
Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution des salaires horaires moyens a la production(1)
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970-1980
(en dollars)

Années	Québec	Ontario	Canada
1961	1,08	1,39	1,74
1965	1,27	1,59	2,01
1970	2,00	2,36	3,15
1971	2,07	2,52	3,42
1972	2,23	2,75	3,73
1973	2,45	3,02	4,14
1974	3,07	3,51	4,75
1975	3,55	4,00	5,56
1976	3,95	4,70	6,33
1977	4,37	5,31	7,00
1978	4,74	5,68	7,57
1979	5,05	5,97	8,29
1980	5,68	6,58	9,18
Δ% 1961-1980(2)	9,1	8,5	9,1

(1) Salaires horaires moyens à la production = $\frac{\text{Salaires à la production}}{\text{heures-personne payées}}$

(2) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203 et 35-206.

Des salaires bas peuvent permettre à une industrie de garder sa compétitivité sur les différents marchés et l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués possède cette caractéristique. Cependant, une activité industrielle doit payer des salaires suffisamment élevés pour attirer une main-d'oeuvre qualifiée. En 1979, le salaire horaire moyen à la production payé par l'industrie des placages et des contre-plaqués est évalué à seulement 5,05 $ comparativement à 5,68 $ pour l'industrie du bois dans son ensemble et 6,56 $ en moyenne pour le secteur manufacturier comme l'illustre le tableau 48. Donc, cet élément peut devenir négatif dans le recrutement du personnel qualifié.

Tableau 48
Industrie des placages et des contre-plaqués
Industrie du bois et ensemble manufacturier
Evolution des salaires horaires moyens à la production(1)
Québec
1961, 1965, 1970 à 1979
(en dollars)

Années	Industrie des placages et des contre-plaqués	Industrie du bois	Ensemble manufacturier
1961	1,08	1,14	1,61
1965	1,27	1,36	1,86
1970	2,00	1,96	2,63
1971	2,07	2,13	2,81
1972	2,23	2,34	3,01
1973	2,45	2,65	3,28
1974	3,07	3,15	3,79
1975	3,55	3,75	4,33
1976	3,95	4,23	4,94
1977	4,37	4,75	5,52
1978	4,74	5,18	6,02
1979	5,05	5,68	6,56
Δ% 1961-1979(2)	8,9	9,3	8,1

(1) Salaires horaires moyens à la production = $\frac{\text{Salaires à la production}}{\text{heures-personne payées}}$

(2) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203 et 35-206; Direction des études industrielles, DGRP, MICT.

4- PRODUCTIVITE

Parmi toutes les façons d'évaluer la productivité, nous avons retenu, dans le cadre de cette étude, la valeur ajoutée manufacturière par heure-personne payée à la production. Il faut toutefois se garder d'une mauvaise interprétation de cette mesure. En effet, la valeur ajoutée mesure la création de revenu, mais celle-ci n'est pas entièrement le résultat du rendement des seuls travailleurs. Le capital investi sous forme d'équipement de production et l'organisation de la fabrication constituent autant de facteurs responsables de cette création de revenu. Donc, la productivité ne mesure pas seulement l'efficacité des travailleurs, mais aussi les effets du capital investi et de l'organisation de la fabrication sur le rendement des travailleurs.

Un faible niveau d'investissement qui limite la croissance du stock de capital, une organisation de la production qui laisse souvent à désirer et de faibles salaires qui limitent l'embauche de personnel qualifié expliquent la déficience de la productivité de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués. Cette déficience se vérifie tant par rapport au secteur analogue ontarien que par rapport aux autres secteurs manufacturiers québécois.

Ainsi, comme l'illustre le tableau 49, la productivité ontarienne a devancé presque continuellement celle du Québec depuis 1961. Cependant, la croissance de la productivité a été supérieure au Québec. En effet, le taux de croissance annuel moyen entre 1961 et 1980 est évalué à seulement 7,8% en Ontario comparativement à 9,2% au Québec. Toutefois, cette forte croissance au Québec a surtout été réalisée dans les années 1960 alors que la dégradation de la qualité des approvisionnements n'avait pas encore affecté cette activité au Québec.

Tableau 49
Industrie des placages et des contre-plaqués
Evolution de la productivité (1)
Québec, Ontario, Canada
1961, 1965, 1970 à 1980
(en $)

Années	Québec	Ontario	Canada
1961	2,17	2,85	2,90
1965	2,54	3,08	3,68
1970	3,70	3,74	4,79
1971	3,98	4,28	5,95
1972	4,69	5,23	7,34
1973	5,92	7,03	8,51
1974	6,83	7,41	8,39
1975	5,81	6,11	9,38
1976	7,13	6,97	11,49
1977	7,08	8,37	11,34
1978	11 23	11,69	15,90
1979	11,68	13,16	15,54
1980	11,53	11,83	14,83
Δ% 1961-1980 (2)	9,2	7,8	9,0

(1) La productivité est évaluée par le rapport de la valeur ajoutée sur le nombre d'heures-personne payées.
(2) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.
SOURCE: Statistique Canada, cat. nos 31-203 et 35-206.

D'autre part, face à l'ensemble manufacturier québécois, la productivité de l'industrie des placages et des contre-plaqués est très faible. Ainsi, en 1979, la valeur ajoutée par heure-personne travaillée est évaluée à 19,87 $ en moyenne pour le secteur manufacturier contre seulement 11,68 $ pour l'activité analysée. De plus, depuis 1961, la productivité de l'industrie des placages et des contre-plaqués a toujours été inférieure à celle de l'industrie du bois comme l'illustre le tableau 50.

Tableau 50
Industrie des placages et des contre-plaqués
Industrie du bois et ensemble manufacturier
Evolution de la productivité (1)
Québec
1961, 1965, 1970 à 1979
(en $)

Années	Industrie des placages et des contre-plaqués	Industrie du bois	Ensemble manufacturier
1961	2,17	2,55	4,71
1965	2,54	2,92	5,59
1970	3,70	4,14	7,40
1971	3,98	4,57	7,82
1972	4,69	5,69	8,36
1973	5,92	7,13	9,27
1974	6,83	7,80	11,45
1975	5,81	8,38	12,25
1976	7,13	9,45	13,36
1977	7,08	10,89	15,46
1978	11,23	12,41	17,48
1979	11,68	15,22	19,87
Δ% 1961-1979 (2)	9,8	10,4	8,3

(1) La productivité est évaluée par le rapport de la valeur ajoutée sur le nombre d'heures-personne payées.
(2) Taux de croissance annuel moyen selon la méthode des taux d'intérêt composés.

SOURCES: Statistique Canada, cat. nos 31-203, 35-206, DGRP, MICT.

5- CONCLUSION SUR LES PROFITS, LES INVESTISSEMENTS, LES RESSOURCES HUMAINES ET LA PRODUCTIVITE

Les aspects traités dans ce chapitre ne sont pas très positifs pour cette industrie au Québec. En effet, à cause d'un resserrement des approvisionnements en matière ligneuse, les livraisons ont stagné au cours des dernières années ce qui a affecté les profits des établissements de cette industrie. Cette limitation a occasionné un déclin des investissements ce qui a provoqué une détérioration du stock de capital. Cette constatation et la faiblesse des salaires payés à la production, qui a limité l'embauche de personnel qualifié, ont provoqué une déficience de la productivité comparativement au secteur analogue ontarien et à l'ensemble de l'activité manufacturière québécoise. Donc, les profits risquent de diminuer encore ce qui ne peut que provoquer une détérioration de cette activité au Québec.

CHAPITRE 6

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET CONCLUSION

Les chapitres précédents ont fait ressortir la baisse de l'importance de cette industrie au Québec, la substitution qui a été le facteur dominant dans l'évolution des marchés, l'épuisement des approvisionnements, la déficience de la recherche et la faiblesse des investissements. Après ce sombre tableau, le présent chapitre trace sommairement le portrait de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués en 1985 par l'analyse de certaines variables. Il s'agit alors de l'opinion des industriels eux-mêmes qui ont répondu au questionnaire dont certaines questions portaient sur l'évaluation de quelques variables pour leur établissement en 1985. Ce chapitre porte surtout sur l'évolution des approvisionnements en s'attardant sur les essences utilisées et sur la provenance des grumes. De même, ce chapitre traite des investissements prévus par les industriels jusqu'en 1985 et du genre d'équipements qu'ils comptent acquérir. De plus, les perspectives de développement de cette activité seront dégagées en résumant d'abord les problèmes qui l'affectent, en précisant ensuite les répercussions de ces problèmes sur les principales variables de l'industrie et, enfin, en proposant un scénario de développement. Mais auparavant, la première section résume les prévisions de Predicasts[1] sur la consommation américaine de contre-plaqués de feuillus jusqu'en 1995.

1- EVOLUTION DU MARCHE AMERICAIN JUSQU'EN 1995

Comme il a été démontré au chapitre 2, le marché américain constitue le principal débouché des placages et des contre-plaqués de feuillus fabriqués au Québec. Il convient donc d'analyser les tendances du marché américain au cours des prochaines années avant de tracer le portrait de cette industrie québécoise en 1985.

---

(1) Grâce à l'aimable autorisation de Predicasts Inc.

Malgré le resserrement des approvisionnements, la hausse des prix du contre-plaqué à surface naturelle et la concurrence de plus en plus vive des panneaux à surface synthétique, les auteurs de l'étude américaine prévoient une hausse de la demande du contre-plaqué de feuillus aux Etats-Unis. Ainsi, comme l'illustre le graphique 36, la consommation totale de contre-plaqués de feuillus devrait atteindre en 1995 près de 6,4 milliards de pieds carrés (591 millions de mètres carrés) comparativement à seulement 4,0 milliards de pieds carrés (370 millions de mètres carrés) en 1980 pour un taux de croissance de 3,2% en moyenne par année. Cette consommation prévue pour 1995 équivaut à peu près à celle du début des années 1970.

En fait, la plupart des segments de marché de ce produit vont connaître une progression de la demande au cours des prochaines années. Celle pour le secteur des maisons mobiles et celle pour la fabrication de panneaux muraux vont croître respectivement de 4,9% et 3,2% en moyenne par année jusqu'en 1995. On sait que la demande canadienne de panneaux muraux a chuté au cours des dernières années (voir le chapitre 2). Cette reprise de la demande américaine augure peut-être un phénomène semblable au Canada ce qui aiderait grandement les fabricants de ce produit. Quant au secteur des maisons mobiles, il consomme justement des panneaux muraux et, à cause des coûts de construction de plus en plus élevés, il est prévu une forte demande de ce genre d'habitation.

La demande de contre-plaqués de feuillus par l'industrie du meuble devrait également croître aux Etats-Unis au cours des prochaines années. Ainsi, le taux de croissance de ce segment de marché doit atteindre 2,4% en moyenne par année. De même, la croissance de la demande de l'industrie des armoires de cuisine devrait s'approcher de 2,2% l'an. Toutefois, la demande provenant de l'industrie des portes et châssis devrait diminuer après avoir augmenté jusqu'en 1985.

La demande américaine de contre-plaqués de feuillus devrait donc augmenter au cours des prochaines années après avoir connu une détérioration marquée

GRAPHIQUE 36
INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUES
PREVISIONS DE LA CONSOMMATION DE CONTRE-PLAQUES DE FEUILLUS
DIFFERENTS UTILISATEURS
ETATS-UNIS, 1980, 1985, 1990, 1995
(EN MILLIONS DE PI^2)

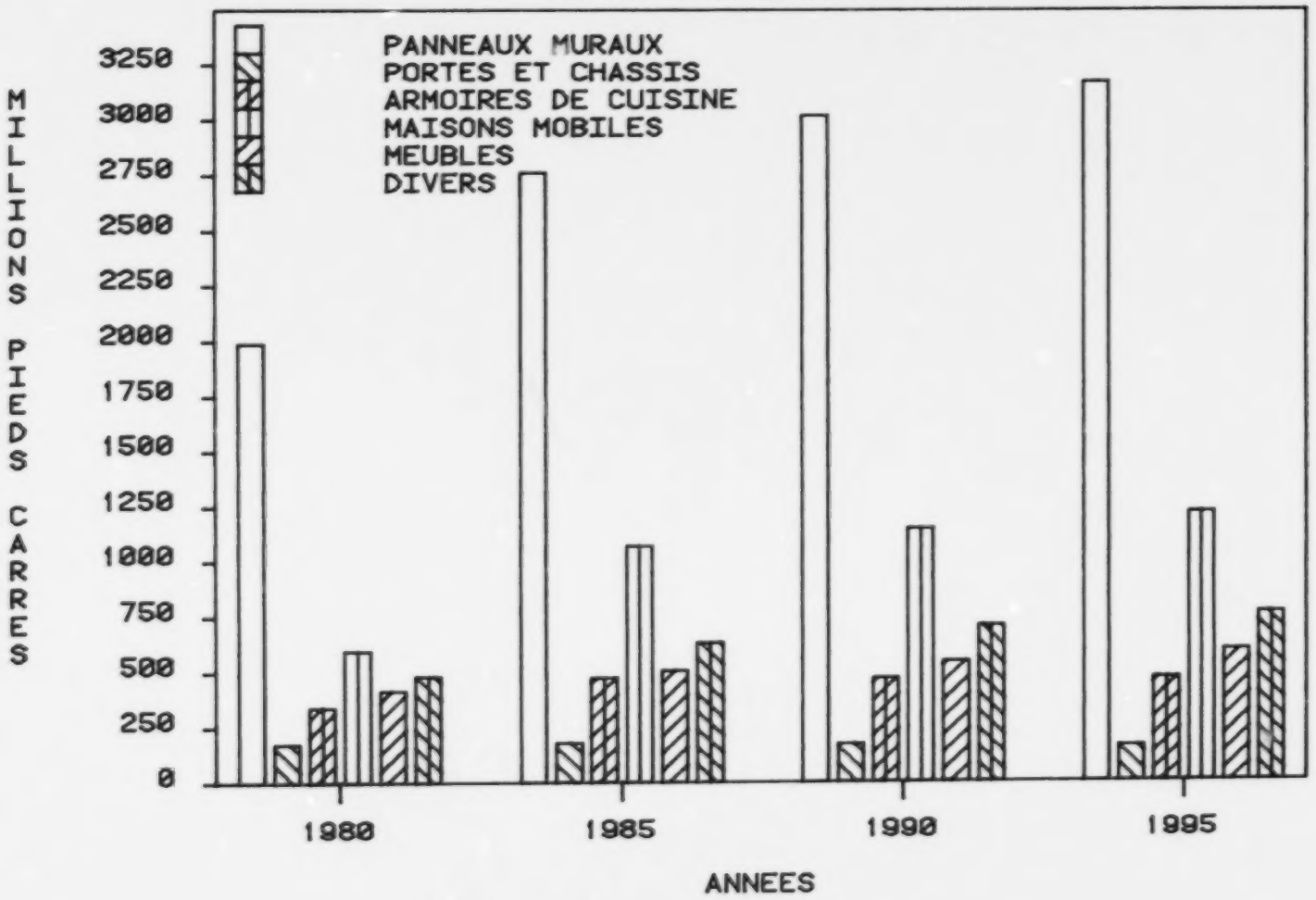

SOURCE: PREDICASTS Inc., Building Board Markets, no 239, 1981.

jusqu'en 1980. Toutefois, la demande future ne dépassera pas celle du début de 1970 à cause de la concurrence de plus en plus vive des panneaux à surface synthétique.

2- LES APPROVISIONNEMENTS EN 1985

L'approvisionnement en grumes de qualité constitue toujours le principal problème auquel doit faire face l'industrie des placages et des contre-plaqués. Néanmoins, certains industriels québécois croient pouvoir accroître leurs approvisionnements. Ainsi, des 18 établissements de déroulage-tranchage qui ont répondu au questionnaire, 11 projettent augmenter leurs approvisionnements d'ici 1985. Cependant, seulement 4 des 11 usines qui emploient des essences nobles pensent le faire tandis que les 7 autres établissements qui utilisent des essences moins nobles croient tous pouvoir y arriver[1].

La réalisation de ces objectifs amènera des changements à la structure des essences utilisées par cette industrie. En effet, comme l'illustre le tableau 51, le tremble représenterait en 1985 près de la moitié (47,5%) des essences utilisées par l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués. Toutefois, des marchés pour le contre-plaqué de tremble devront être trouvés pour la réalisation de ces objectifs. L'importance de toutes les autres essences, y compris le chêne, devrait diminuer entre 1980 et 1985, toujours selon l'évaluation des industriels de ce secteur.

De même, toujours d'après les industriels, la structure de la provenance des approvisionnements sera modifiée en 1985. En effet, la forêt privée québécoise fournirait alors 15,6% des grumes utilisées par cette industrie comparativement à seulement 7,0% en 1980. La forêt publique ne fournirait plus que les deux tiers (67,5%) des approvisionnements en 1985 comparativement à plus des trois quarts (75,7%) en 1980. Même l'importance des importations

---

(1) D'après l'enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

américaines devrait diminuer après s'être accrue entre 1975 et 1980, comme on peut le constater au tableau 52. Ces données sont assez surprenantes alors que la disponibilité de grumes de"qualité déroulage" sur les terres privées est loin d'être prouvée.

Tableau 51
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition des approvisionnements selon les essences
Québec
1980 et 1985
%

	1980	1985
Merisier	28,9	20,0
Bouleau	28,3	24,9
Chêne	7,4	5,4
Tremble	32,3	47,5
Autres	3,1	2,2

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec DGRP et DGI, MICT, 1981-1982.

Tableau 52
Industrie des placages, des contre-plaqués et activités assimilées
Répartition des approvisionnements selon la provenance
Québec
1980 et 1985
%

	1980	1985
Forêt privée	7,0	15,6
Forêt publique	75,7	67,5
Ontario et Nouveau-Brunswick	6,1	7,1
Etats-Unis	11,2	9,8

SOURCE: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, DGRP, DGI, MICT, 1981-1982.

Donc, le tremble pourrait devenir, au cours des prochaines années, l'essence dominante des usines québécoises de déroulage-tranchage. Néanmoins, il demeure des doutes sur la capacité du marché à absorber ce produit. D'autre part, il est surprenant de constater que les industriels croient à une baisse de l'importance des importations de chêne américain, après une forte croissance de celle-ci au cours des dernières années.

3- INVESTISSEMENTS PREVUS

La situation précaire à laquelle doit faire face l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués doit amener celle-ci à réaliser des investissements qui permettent de stabiliser leur production au lieu d'augmenter la capacité qui, d'ailleurs, est très peu utilisée comme il a été démontré précédemment. Ainsi, avec des niveaux d'investissements qui ne dépasseront guère celui des dernières années, l'industrie consacrera principalement ses futurs investissements à l'acquisition de nouveaux équipements. En effet, ces achats devraient représenter plus de la moitié (51,3%) des sommes qui seront investies entre 1982 et 1985. La construction de nouvelles bâtisses ne représente que 14,7% des investissements et les réparations 34,0% (graphique 37).

Le questionnaire permet également de préciser le genre d'équipements que doivent acquérir les usines québécoises de placages et de contre-plaqués entre 1982 et 1985. Ainsi, seulement 2 établissements de déroulage-tranchage prévoient acquérir des tronçonneuses dont l'année d'installation est en général récente comme il a été démontré au chapitre 4. Au contraire, malgré une date également récente d'installation pour la plupart des usines, 5 établissements prévoient installer de nouveaux écorceurs avant 1986.

D'autre part, il a été démontré précédemment que les étuves constituent l'équipement le plus désuet des usines de déroulage-tranchage. Néanmoins, seulement 3 établissements prévoient installer de nouvelles étuves avant 1986.

GRAPHIQUE 37
INDUSTRIE DES PLACAGES, CONTRE-PLAQUES ET ACTIVITES ASSIMILEES
REPARTITION DES INVESTISSEMENTS
QUEBEC
1982 A 1985
%

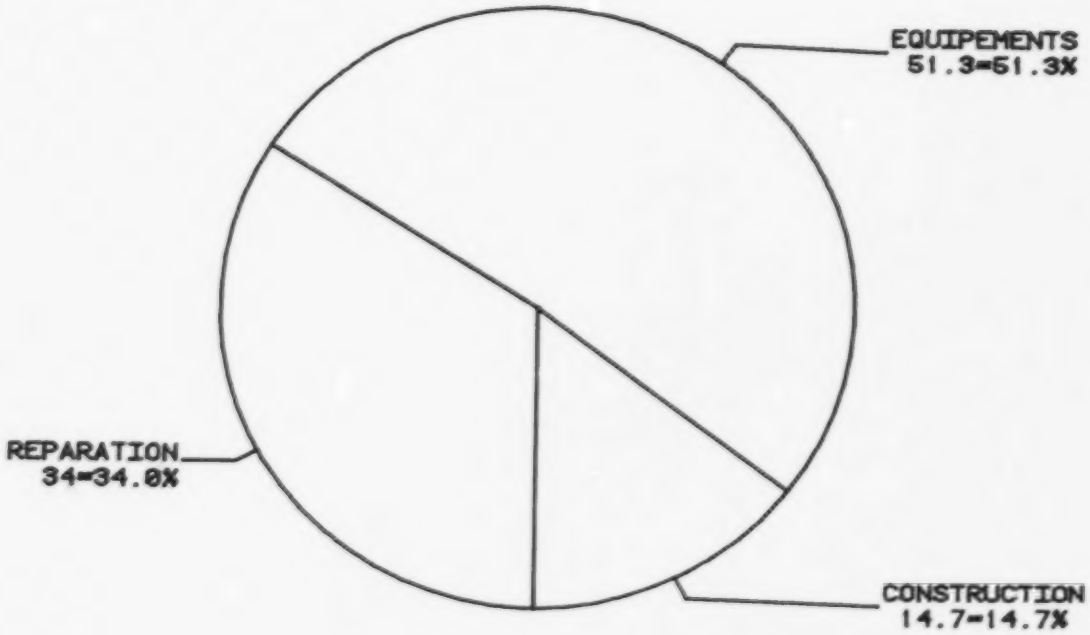

SOURCE: ENQUETE AUPRES DES USINES DE PLACAGES ET DE CONTRE-PLAQUES AU QUEBEC, DGI ET DGRP, MICT, 1981-1982.

Comme il a déjà été précisé, la dérouleuse (ou la trancheuse) constitue l'équipement central des usines de déroulage-tranchage. L'enquête démontre que 7 établissements songent à acquérir cet équipement ce qui devrait permettre d'améliorer la performance de ces usines. De plus, 4 usines pensent à acquérir un appareil pour centrer les billes avant le déroulage ce qui contribuera également à l'amélioration des performances de cette activité.

Par ailleurs, plusieurs usines songent à installer de nouveaux séchoirs. Ainsi, 6 établissements se préparent à faire cette acquisition ce qui contribuera à améliorer l'état de cet équipement. Enfin, 2 établissements seulement pensent à acquérir des jointeuses et 4 usines de contre-placage prévoient installer de nouvelles presses ou des pré-presses.

4- PROBLEMATIQUE DE L'INDUSTRIE

Les problèmes de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués se regroupent sous 5 thèmes principaux qui sont toutefois reliés entre eux. Ces thèmes sont:

- l'épuisement des approvisionnements;
- la mutation des marchés;
- l'absence de recherche organisée;
- la déficience de la productivité ;
- la transformation peu poussée .

4.1 - Epuisement des approvisionnements

La rareté des approvisionnements domine les problèmes de cette industrie au Québec. Ainsi, les approvisionnements d'essences nobles (surtout le merisier) sur les terres publiques sont maintenant de 28 millions de p.m.p. (128 800 mètres cubes) annuellement comparativement à 35 millions de p.m.p. (161 000 mètres cubes) au début des années 1970. La pression exercée sur la demande de merisier alors qu'il s'agissait pratiquement de la seule essence déroulée au Québec est une des causes principales de ce problème. De plus, les

efforts portant sur le reboisement et la sylviculture des feuillus sont quasi inexistants au Québec et la volonté de diversifier les approvisionnements d'essences nobles n'ont pas porter fruit.

4.2 - Mutation des marchés

Cette pénurie des approvisionnements est la principale cause des modifications considérables qui ont affecté la structure des marchés traditionnels des contre-plaqués de feuillus. Ainsi, en 1980, la consommation de ce panneau par l'industrie du meuble est en baisse de 42,9% par rapport à 1973 au Canada tandis que celle des panneaux stratifiés (incluant ceux à haute pression) est en hausse de 54,8% entre ces deux mêmes années. De même, aux Etats-Unis, un important marché pour les producteurs québécois, la baisse de la consommation de contre-plaqués de feuillus est très importante face à la concurrence toujours plus vive des panneaux à surface synthétique.

4.3 - Absence de recherches organisées

Une grande partie du territoire québécois est occupée par la forêt et les industries reliées à cette richesse influencent beaucoup la structure manufacturière québécoise. Pourtant, la recherche sur la technologie du bois est relativement peu développée au Québec, sauf pour les pâtes et papiers. La recherche portant sur le déroulage ou le tranchage s'effectue dans l'Ouest canadien et se concentre plus particulièrement sur les essences résineuses. La PME québécoise doit donc compter sur des transferts technologiques pour maintenir dans un état convenable ses équipements. Cette façon de procéder occasionne des délais dans la mise en application des innovations ce qui affecte la compétitivité des entreprises québécoises. De plus, seul le dynamisme des industriels permet ce transfert technologique. Enfin, le taux d'utilisation de la capacité de production de panneaux à surface synthétique est très faible à cause de la nouveauté de ce produit. Cette disponibilité laisse présager une concurrence encore plus féroce de la part de ces produits sur les marchés traditionnels du contre-plaqué de feuillus lorsque la reprise économique se fera sentir.

4.4 - Déficience de la productivité

Cette recherche inadéquate laisse deviner une déficience de la productivité de cette industrie au Québec. Ainsi, l'insécurité entourant l'approvisionnement a limité les nouveaux investissements et affecté le rendement de la main-d'oeuvre. La productivité de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués est beaucoup plus faible que celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière et n'atteint pas celle de l'industrie analogue ontarienne dont la structure est différente. En 1979, la valeur ajoutée par heure-personne travaillée, une mesure de la productivité, est évaluée à 11,68 $ pour le secteur analysé au Québec, à 13,16 $ pour le même secteur en Ontario et à 19,87 $ en moyenne pour l'industrie manufacturière québécoise.

4.5 - Transformation peu poussée

Malgré une bonne intégration de cette activité manufacturière à l'économie québécoise, la transformation des produits fabriqués par cette industrie est peu poussée, surtout dans le cas des produits naturels. En effet, seulement 7 des 18 usines de déroulage-tranchage poussent la transformation jusqu'à la production de contre-plaqués dont seulement 4 usines utilisent les essences nobles. A celles-ci s'ajoutent 4 établissements spécialisés dans le contre-placage. De plus, les exportations sont surtout constituées par des placages. Cette situation affecte grandement l'évolution de la valeur ajoutée dont la croissance fut inférieure à celle de la valeur des livraisons de cette industrie depuis le début des années 1970.

5- REPERCUSSION SUR L'INDUSTRIE

Ces faiblesses qui ont caractérisé l'évolution de l'industrie des placages et des contre-plaqués au cours des dernières années se sont répercutées sur les principaux indicateurs de cette activité. Ainsi, le nombre d'emplois est passé de 2 928 en 1973 à 1 991 en 1980 pendant que la valeur des livraisons n'augmentait que de 5,9% par année, soit un taux bien inférieur à l'inflation de cette période.

De plus, les quantités de placages livrées sont en baisse de 3,9% en moyenne par année depuis 1973 et celles de contre-plaqués ont également diminué de 6,5% durant la même période. Cette piètre performance signifie des livraisons de placages de 153,0 millions de pieds carrés (14,3 millions de mètres carrés) inférieures en 1980 par rapport à 1973. De même, les livraisons de contre-plaqués en 1980 sont de 62,0 millions de pieds carrés (5,8 millions de mètres carrés) inférieures à celles de 1973.

Ces baisses sont d'autant plus significatives que le Québec a perdu son titre de plus grand producteur de placages de feuillus au Canada et que sa position déjà plus faible pour les livraisons de contre-plaqués de feuillus se détériore davantage. Ainsi, plus de la moitié des livraisons de placages de feuillus au Canada originait du Québec en 1973 contre seulement 43,8% en 1980. De même, le Québec livrait 39,0% des contre-plaqués de feuillus au Canada en 1973, mais seulement 29,8% en 1980. L'Ontario domine maintenant ces deux productions au Canada.

6- SCENARIO DE DEVELOPPEMENT

Le tableau de l'industrie des placages et des contre-plaqués qui vient d'être brossé incite au pessimisme quant aux perspectives de développement, surtout pour les produits naturels. Toutefois, certains indicateurs laissent présager la stabilisation des marchés traditionnels de ces produits. Ainsi, le marché américain du contre-plaqué de feuillus croîtra au cours des prochaines années même si cette croissance demeure de beaucoup inférieure à celle des panneaux synthétiques. En effet, il demeurera toujours une clientèle prête à payer le prix afin d'acquérir des meubles à surface naturelle par exemple. De plus, il n'y a pas lieu de croire que le marché canadien se comportera différemment.

Ces prévisions laissent présager une stabilisation de cette activité au Québec. Toutefois, des solutions devront être apportées aux lacunes de cette industrie. Les solutions à court, à moyen et à long terme portent sur trois aspects principaux, soit:

- augmenter les sources d'approvisionnements;
- maintenir et diversifier les marchés;
- assurer des activités structurées de recherche.

6.1 - Augmenter les sources d'approvisionnements

La pénurie des approvisionnements est, comme il a déjà été mentionné, le principal problème auquel doit faire face l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués. Les industriels doivent compter sur quatre moyens pour faire face à ce problème. Il s'agit de:

- importer des grumes de qualité "déroulage";
- utiliser des "carrés" ou des madriers;
- varier les essences récoltées;
- activer le reboisement et la sylviculture pour les feuillus.

Une bonne façon d'accroître les approvisionnements consiste à importer des grumes. En 1980, 11,2% des approvisionnements proviennent des Etats-Unis et 6,1% d'autres provinces canadiennes. Toutefois, il semble que les industriels ne croient pas pouvoir accroître cette part au cours des prochaines années. Ainsi, en 1985, seulement 9,8% des approvisionnements devraient, selon eux, provenir des Etats-Unis. Néanmoins, à cause des coûts de transport élevés, les grumes que l'on accepte d'importer sont de très haute qualité et d'un rendement supérieur. Le produit ainsi obtenu cadre bien face à une demande qui se consacrera sur des produits de très haute qualité.

Toutefois, le nationalisme économique peut amener une limitation de ces importations. En effet, les pays préfèrent transformer eux-mêmes leurs ressources pour ainsi maximiser l'impact économique. Une façon de contourner ce problème serait d'importer des "carrés" ou des madriers de feuillus et de les trancher pour en faire des placages. Cette façon de procéder nécessite, cependant, certaines innovations technologiques.

D'autre part, une plus grande variété d'essences récoltées peut permettre à l'industrie de stabiliser ou d'accroître ses approvisionnements en plus de diversifier les marchés qui ont été jusqu'à récemment tributaires du merisier. De même, grâce à une récolte à l'acre plus importante, le coût réel des grumes devrait ainsi s'amenuiser. D'ailleurs, l'industrie a déjà commencé à diversifier ses approvisionnements en utilisant davantage le tremble, mais les marchés pour ce produit sont très différents de ceux des contre-plaqués d'essences nobles.

Enfin, des efforts portant sur le reboisement et la sylviculture pour les feuillus pourrait assurer à long terme des approvisionnements de qualité. Le manque de réalisation en ces domaines ne peut qu'hypothéquer l'existence même de toutes les industries utilisatrices de ces essences.

6.2 - Maintenir et diversifier les marchés

L'action sur les marchés devra porter sur deux aspects principaux qui sont:

- maintenir la présence des produits naturels sur les marchés traditionnels;
- prospecter de nouveaux marchés surtout pour les produits d'essences moins nobles.

Il a déjà été précisé au début de ce chapitre que la demande de produits naturels sur les marchés traditionnels devrait se stabiliser et même connaître une certaine croissance au cours des prochaines années. Cependant, cette demande portera particulièrement sur des produits de très haute qualité. Il faudra donc que les placages et les contre-plaqués de feuillus fabriqués soient d'une qualité supérieure pour satisfaire à cette demande. De plus, il faudra déterminer s'il est possible d'accroître les exportations de contre-plaqués de feuillus ce qui permettrait d'améliorer l'évolution de la valeur ajoutée de cette industrie.

Par ailleurs, l'exploration de nouveaux marchés est un élément d'importance à la survie de cette industrie. En effet, l'utilisation d'une plus grande variété d'essences est nécessaire au maintien de cette activité au Québec. Ainsi, une connaissance plus approfondie des marchés aiderait l'industrie à mieux planifier leur développement.

6.3 - Assurer des activités structurées de recherche

La recherche portant sur la technologie du bois est relativement peu poussée au Québec, sauf pour l'industrie des pâtes et papiers. Des activités de recherche plus structurées assureraient aux industries concernées l'aide technique nécessaire pour accroître leur productivité et leur compétitivité, d'autant plus que ces activités comptent pour beaucoup dans la structure manufacturière québécoise.

En plus de chercher à améliorer les techniques traditionnelles utilisées par ces établissements, la recherche devrait également porter sur le développement des moyens pour utiliser toutes les essences présentes dans la forêt québécoise selon l'état des marchés. Ainsi, la récolte à l'acre serait maximisée, ce qui permettrait à cette industrie d'abaisser les coûts réels des approvisionnements. La compétitivité de ces industries s'améliorerait alors davantage.

Concernant plus précisément l'industrie des placages et des contre-plaqués, les efforts devraient porter sur l'amélioration des techniques de déroulage ou de tranchage pour maximiser le taux de transformation des grumes en placages. De plus, puisque la technique du tranchage assure des placages de plus grande qualité, la recherche devrait plus particulièrement porter sur cette technique face à une demande qui se limitera de plus en plus à des produits de haute qualité. De même, le tranchage de "carrés" ou de madriers importés avec des techniques appropriés est une solution valable à l'épuisement des essences domestiques.

7- CONCLUSION

L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués a très mal réagi à la dégradation des approvisionnements. Ainsi, l'industrie a perdu près de 1 000 emplois par rapport à 1973 et la valeur des livraisons n'a progressé que de 5,9% en moyenne par année entre 1973 et 1980, soit un taux bien inférieur à l'inflation qui a caractérisé cette période. De même, le Québec a perdu son titre du plus grand producteur de placages de feuillus au Canada et sa position déjà plus faible pour les contre-plaqués de feuillus se détériore.

Cependant, malgré une stagnation évidente de cette activité au Québec, surtout pour les produits naturels, la relance de cette industrie demeure possible face à une demande qui devrait se stabiliser au cours des prochaines années. Cette relance se réalisera en autant que des actions se concrétise sur trois aspects précis: les approvisionnements, les marchés et la recherche. Du succès de ces actions dépend la relance et même la survie de cette activité au Québec.

ANNEXES

ANNEXE 1

CODES DE LA CLASSIFICATION DES PRODUITS INDUSTRIELS RELIES A CETTE ETUDE

337-1	Placages de feuillus
337-3	Placages de dimension ("spliced")
338-1	Contre-plaqués de feuillus non fini
338-3	Contre-plaqués à surface appliquée (avec métal, plastique, papier ou autres matériaux)
338-4	Panneaux de contre-plaqués préfinis
339-73	Panneaux de particules à surface appliquée
339-74	Panneaux de particules, laminés avec du bois dur et/ou du placage

ANNEXE 2

ENQUÊTE AURPES DES USINES DE PLACAGES ET DE CONTRE-PLAQUES AU QUEBEC

Cette enquête a été réalisée par la Direction des études industrielles de la Direction générale de la recherche et de la planification en collaboration avec le Service des produits du bois de la Direction générale de l'industrie. Une première version du questionnaire a été testée en novembre et décembre 1981 auprès de quelques établissements de l'industrie à travers le Québec.

Après cette tournée, il a été décidé de concevoir deux questionnaires distincts. Le premier a été expédié à toutes les usines de cette industrie qui utilisent des grumes et le second aux établissements qui assurent une transformation à partir de produits semi-finis. Ces questionnaires ont été envoyés à la fin de décembre 1981 et au début de janvier 1982.

Ainsi, 18 questionnaires ont été expédiés dans le cas des usines de déroulage-tranchage et 21 pour les autres établissements de l'industrie. Le taux de réponse atteint près de 95% pour le premier questionnaire et 100% pour le second ce qui a permis d'obtenir des données d'une très grande fiabilité.

La compilation des questionnaires s'est effectuée selon 4 grandes catégories soit: les usines de déroulage-tranchage, les établissements de jointage, les fabriques de contre-plaqués à surface naturelle et les fabricants de panneaux à surface synthétique. Seules les données comportant un seuil de fiabilité élevé mesuré par le coefficient de variation ont été retenues.

ENQUETE AUPRES DES USINES DE PLACAGES ET DE CONTRE-PLAQUES AU QUEBEC 1981

(Déroulage, tranchage et contre-plaqués)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du
Commerce et du Tourisme
Direction générale de la recherche et
de la planification
et la
Direction générale de l'Industrie

I- IDENTIFICATION

1- Nom de l'établissement: .....

Adresse: .....

Municipalité: .....

No de téléphone: .....

2- Nom de la personne répondant au questionnaire

.....

Fonction: .....

Date: .....

3- Si votre établissement est une filiale d'une autre entreprise (50 du capital-actions appartenant à une autre entreprise), indiquez le nom de la compagnie mère:

.....

II- MATIERES PREMIERES

5- Indiquez la quantité totale de billes ou de billots utilisée par votre établissement en 1975 ainsi qu'en 1980 et donnez une évaluation pour 1985 selon vos connaissances actuelles

1975		1980		1985 (évaluation)	
.....	pmp	.....	pmp	.....	pmp
	ou		ou		ou
.....	cunits	.....	cunits	.....	cunits
	ou		ou		ou
.....	mètres^3	.....	mètres^3	.....	mètres^3

6- Indiquez la provenance de ces approvisionnements en % du volume utilisé en 1975 ainsi qu'en 1980 et évaluez celle de 1985 selon vos connaissances actuelles.

	1975	1980	1985 (évaluation)
- Québec: forêt privée	..... %	..... %	..... %
forêt publique	..... %	..... %	..... %
- Ontario	..... %	..... %	..... %
- Etats-Unis	..... %	..... %	..... %
- Ailleurs (précisez)	..... %	..... %	..... %
.....			
- TOTAL	100 %	100 %	100 %

7- Précisez les essences utilisées en % du volume utilisé en 1975 ainsi qu'en 1980 et donnez une évaluation de cette répartition pour 1985 selon vos connaissances actuelles.

	1975	1980	1985 (évaluation)
- Merisier	..... %	..... %	..... %
- Bouleau	..... %	..... %	..... %
- Erable	..... %	..... %	..... %
- Chêne	..... %	..... %	..... %
- Tremble	..... %	..... %	..... %
- Frêne	..... %	..... %	..... %
- Pin blanc	..... %	..... %	..... %
- Autres			
(Précisez)	..... %	..... %	..... %
.....	..... %	..... %	..... %
.....	..... %	..... %	..... %
.....	..... %	..... %	..... %
- TOTAL	100 %	100 %	100 %

8- Indiquez le coût de vos billes arrivées à l'usine pour 1980

..... $ par millier de pmp

ou

..... $ par cunits

ou

..... $ par mètres cubes

9- Précisez l'épaisseur en pouces (ou en fraction de pouce) et la surface en pieds carrés des subjectiles ("core") que vous avez utilisés en 1975 ainsi qu'en 1980 et donnez une évaluation pour 1985 selon vos connaissances actuelles.

		1975	1980	1985 (évaluation)
- Panneaux de particules	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- MDF (medium density fiberboard)	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Panneaux durs (ex.: masonite)	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Panneaux gaufrés (waferboard)	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Feuilles de placage de bois	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Contre-plaqués	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Autres (précisez)				
_____	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
_____	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
_____	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2

10- Indiquez la quantité des colles utilisée en 1975 ainsi qu'en 1980 et évaluez celle de 1985 selon vos connaissances actuelles.

	1975	1980	1985 (évaluation)
- type phénolique	_____ livres	_____ livres	_____ livres
- type uréique	_____ livres	_____ livres	_____ livres
- autres colles (Précisez)			
_____	_____ livres	_____ livres	_____ livres
_____	_____ livres	_____ livres	_____ livres

III- PRODUCTION

11- Déterminez le volume des livraisons de votre établissement en 1980

- Feuilles de placage de bois _____ pieds carrés
- Contre-plaqués _____ pieds carrés

12- Précisez l'importance relative (%) de chacun des facteurs suivants dans vos coûts de production en 1975, en 1980 et en 1985 (évaluation) selon vos connaissances actuelles.

	1975	1980	1985 (évaluation)
- Billes ou billots	_____ %	_____ %	_____ %
- Autres matières premières	_____ %	_____ %	_____ %
- Salaires à la production	_____ %	_____ %	_____ %
- Administration	_____ %	_____ %	_____ %
- Dépréciation	_____ %	_____ %	_____ %
- Coût total de production	100 %	100 %	100 %

13- Indiquez votre coût de production par millier de pieds carrés en 1975 ainsi qu'en 1980 et donnez une évaluation pour 1985 selon vos connaissances actuelles.

1975 _____ $ par mille pi^2

1980 _____ $ par mille pi^2

1985 (évaluation) _____ $ par mille $pieds^2$

14- Indiquez, pour chacune de vos lignes la principale fabrication (placages, contre-plaqués etc.) et la capacité maximale en pieds carrés à l'heure de chacune de ces lignes.

	Utilisation	
1ère ligne	_____	_____ pi^2 à l'heure
2e ligne	_____	_____ pi^2 à l'heure
3e ligne	_____	_____ pi^2 à l'heure
4e ligne	_____	_____ pi^2 à l'heure

15- Si la production de 1980 pour votre établissement a été inférieure à sa capacité de production cochez (✓) les raisons qui expliquent cette situation:

- Faiblesse du marché ( )
- Difficultés des approvisionnements ( )

(Précisez) _____

- Raisons techniques ( )
- Autres (précisez) _____

_____

V- MARCHES

16- Déterminez en % la destination de vos livraisons en 1980 pour chacune de vos productions.

	Québec	Ontario	Ailleurs au Canada	Etats-Unis	Autres (précisez)	Total
- Feuilles de placage de bois	____ %	____ %	____ %	____ %	____ %	100%
- Contre-plaqués	____ %	____ %	____ %	____ %	____ %	100%

17- Indiquez pour 1980 l'utilisation de vos livraisons en % pour chacune de vos productions

	Feuilles de placage de bois	Contre-plaqués
- Contre-plaqués ou plaqués	____ %	____ %
- Panneaux décoratifs	____ %	____ %
- Meubles	____ %	____ %
- Armoires de cuisine	____ %	____ %
- Portes	____ %	____ %
- Autres (précisez)		
____	____ %	____ %
- TOTAL	100%	100%

18- Précisez les réseaux de distribution auquels vous avez eu recours pour distribuer vos produits en 1980

	Feuilles de placage de bois	Contre-plaqués
- Grossistes	____ %	____ %
- Agents	____ %	____ %
- Autres secteurs manufacturiers	____ %	____ %
- Détaillants	____ %	____ %
- Autres (Précisez)		
____	____ %	____ %
- TOTAL	100 %	100 %

V- INVESTISSEMENTS ET RENTABILITE

19- Donnez une estimation des investissements prévus d'ici 1985 en milliers de dollars

(En milliers de dollars)

	1982	1983	1984	1985
Immobilisation (expansion et modernisation)				
- Construction				
- Equipements				
Réparations (entretien)				

20- Précisez, en cochant (✓) le genre d'équipements que vous prévoyez acquérir pour moderniser ou agrandir votre établissement

- Tronçonneuses ( )
- Etuveuses ( )
- Ecorceurs ( )
- Dérouleuses ( )
- Trancheuses ( )
- Séchoirs ( )
- Encolleuses ( )
- Couteaux pour jointage (splicing) ( )
- Jointeuses (splicing) ( )
- Presses ( )
- Couteaux pour le délignage ( )
- Sableuses ( )
- Appareils pour centrer les billes avant le déroulage ( )
- Autres ( )

(Précisez) _____

_____

_____

21- Indiquez par un crochet (✓) dans les cases appropriées si vous avez réalisé des profits ou des pertes au cours des cinq dernières années.

	Perte	Profit net (après impôt et après amortissement) en % du chiffre d'affaires		
		Moins de 5%	De 5 à 10%	Plus de 10%
1977	( )	( )	( )	( )
1978	( )	( )	( )	( )
1979	( )	( )	( )	( )
1980	( )	( )	( )	( )
1985 (estimation)	( )	( )	( )	( )

VI- MAIN-D'OEUVRE

22- Précisez le nombre de vos employés à l'administration, à la production, au contrôle de la qualité et aux ventes en 1980.

Administration _____

Production _____

Contrôle de la qualité _____

Ventes _____

TOTAL _____

VII- TECHNOLOGIE

23- Parmi les équipements suivants,que vous possédez actuellement, indiquez l'année d'installation de chacun

	1er	2e	3e
- Tronçonneuses			
- Etuveuses			
- Ecorceurs			
- Dérouleuses			
- Trancheuses			
- Séchoirs			
- Couteaux pour jointage (splicing)			
- Jointeuses (splicing)			
- Encolleuses			
- Presses			
- Couteaux pour le délignage			
- Sableuses			
- Appareils pour centrer la bille avant le déroulage			

24- Indiquez la vitesse maximale que peuvent atteindre vos dérouleuses

_____ tours par minute

_____ tours par minute

_____ tours par minute

25- Donner la largeur de vos dérouleuses en pouces

_____ pouces

_____ pouces

_____ pouces

26- Précisez l'épaisseur de vos placages déroulés

_____ pouces

27- Si vous possédez des séchoirs, précisez leur capacité en pieds linéaires par minute, pour chacun d'eux.

_____ pieds par minute

_____ pieds par minute

_____ pieds par minute

28- Si vous possédez des presses, indiquez pour chacune d'elles la dimension maximale des panneaux qu'elles peuvent fabriquer.

	Largeur	Longueur
1er	_____ pieds	_____ pieds
2e	_____ pieds	_____ pieds
3e	_____ pieds	_____ pieds

29- Est-ce que vous procédez à des tests de contrôle de qualité sur vos différents produits ?

Oui ( )

Non ( )

Si oui précisez lesquels _____

_____

_____

30- Remarques: _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Le Ministère s'engage à préserver la confidentialité des réponses que vous lui faites parvenir et utilisera ces données uniquement sous une forme agglomérée de façon à ne dévoiler aucune information de nature confidentielle pour l'entreprise. Une copie de l'étude analysant les résultats de cette enquête vous sera envoyée dès qu'elle disponible.

S'il vous plaît retourner ce questionnaire complété avant le 8 février 1982, dans l'enveloppe ci-jointe à :

François Rouleau
Direction des études industrielles
Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme
710, place d'Youville, 4e étage
Québec, Qué.
G1R 4Y4

ENQUETE AUPRES DES USINES DE PLACAGES ET DE CONTRE-PLAQUES AU QUEBEC 1981

(Placage)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du
Commerce et du Tourisme
Direction générale de la recherche et
de la planification
et la
Direction générale de l'industrie

I- IDENTIFICATION

1- Nom de l'établissement: _____

Adresse: _____

Municipalité: _____

No de téléphone: _____

2- Nom de la personne répondant au questionnaire

_____

Fonction: _____

Date: _____

3- Si votre établissement est une filiale d'une autre entreprise (50 du capital-actions appartenant à une autre entreprise), indiquez le nom de la compagnie mère:

_____

4- Depuis quelle année votre établissement est-il en opération ?

_____

II- PRODUCTION

5- Déterminez le volume des livraisons de votre établissement en 1980

- Feuilles de placage de bois _____ pieds^2
- Contre-plaqués de:
  - bois _____ pieds^2
  - papier _____ pieds^2
  - papier mélaminé (imitation de bois) _____ pieds^2
  - papier mélaminé (couleur solide) _____ pieds^2
  - imprimés _____ pieds^2
  - vinyle _____ pieds^2
  - autres (précisez)

    _____ _____ pieds^2

6- Précisez l'importance relative (%) de chacun des facteurs suivants dans vos coûts de production en 1975, en 1980 et en 1985 (évaluation) selon vos connaissances actuelles.

	1975	1980	1985 (évaluation)
- Matières premières	_____ %	_____ %	_____ %
- Salaires à la production	_____ %	_____ %	_____ %
- Administration	_____ %	_____ %	_____ %
- Dépréciation	_____ %	_____ %	_____ %
- Coût total de production	100 %	100 %	100 %

7- Indiquez vos coûts de production par mille pieds carrés en 1975 et en 1980 et donnez une évaluation pour 1985

1975 _____ $ par mille pi^2

1980 _____ $ par mille pi^2

1985 (évaluation) _____ $ par mille pi^2

8- Indiquez pour chacune de vos lignes de production la principale fabrication (plaqués de bois, contre-plaqués de bois, de papier, etc.) et la capacité maximale en pieds carrés à l'heure de chacune de ces lignes.

	Utilisation	Capacité
1ère ligne	_____	_____ pieds^2 à l'heure
2e ligne	_____	_____ pieds^2 à l'heure
3e ligne	_____	_____ pieds^2 à l'heure
4e ligne	_____	_____ pieds^2 à l'heure
5e ligne	_____	_____ pieds^2 à l'heure

9- Si la production de 1980 de votre établissement a été inférieure à sa capacité, cochez (✓) les raisons qui expliquent cette situation

- Faiblesse du marché ( )
- Difficultés des approvisionnements ( )
  (Précisez) _____
  _____
- Raisons techniques ( )
- Autres ( )
  (Précisez) _____
  _____

III- MATIERES PREMIERES

10- Précisez l'épaisseur en pouces (ou en fraction de pouce) et la surface en pieds carrés des subjectiles ("core") que vous avez utilisés en 1975 ainsi qu'en 1980 et donnez une évaluation pour 1985.

	Epaisseur	1975	1980	1985 (évaluation)
- Panneaux de particules	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- MDF (medium density fiber-board)	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Panneaux durs (ex.: masonite)	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Panneaux gaufrés (waferboard)	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Feuilles de placage de bois	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Contre-plaqués	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Autres (précisez)				
_____ _____	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
_____ _____	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
_____ _____	_____ pouce(s)	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2

11- Précisez la quantité de placages utilisée en 1975 ainsi qu'en 1980 et donnez une évaluation pour 1985

	1975	1980	1985 (évaluation)
- Feuilles de placage de bois	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Papier	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Papier mélaminé	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Vinyle	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2
- Autres (précisez)			
_____ _____	_____ pi^2	_____ pi^2	_____ pi^2

12- Indiquez la quantité de résines utilisée en 1975 ainsi qu'en 1980 et évaluez celle de 1985.

	1975	1980	1985 (évaluation)
- Type phénolique	_____ livres	_____ livres	_____ livres
- Type uréique	_____ livres	_____ livres	_____ livres
- Autres résines (Précisez)			
_____	_____ livres	_____ livres	_____ livres
_____	_____ livres	_____ livres	_____ livres

IV- MARCHES

13- Déterminez en % la destination de vos livraisons en 1980 pour chacune de vos productions.

Produits \ Destination	Québec	Ontario	Ailleurs au Canada	Etats-Unis	Autres (Précisez)	Total
- Feuilles de placage de bois	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100
- Contre-plaqués de:						
bois	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
papier	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
papier mélaminé	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
imprimé	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
vinyle	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
autres	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
(Précisez) _____						

14- Indiquez pour 1980 le pourcentage de vos produits destinés aux utilisations suivantes:

Produits \ Utilisation	Contre-plaqués	Panneaux décoratifs	Meubles	Armoires de cuisine	Portes	Autres (Précisez)	Total
- Feuilles de placage de bois	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
- Contre-plaqués de:							
bois	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
papier	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
papier mélaminé	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
imprimé	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
vinyle	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
Autres	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	_____ %	100%
(Précisez) _____							

15- Précisez les réseaux de distribution auxquels vous avez eu recours pour distribuer vos produits en 1980.

	Grossistes	Agents	Autres secteurs manufacturiers	Détaillants	Autres (Précisez)	Total
- Feuilles de placage de bois	.....	.....	.....	.....	.....	100
- Contre-plaqués de:						
bois	.....	.....	.....	.....	.....	100
papier	.....	.....	.....	.....	.....	100
papier mélaminé	.....	.....	.....	.....	.....	100
imprimé	.....	.....	.....	.....	.....	100
vinyle	.....	.....	.....	.....	.....	100
autres	.....	.....	.....	.....	.....	100
(Précisez)						

V- INVESTISSEMENT ET RENTABILITE

16- Donnez une estimation des investissements prévus d'ici 1985 en milliers de dollars

	(En milliers de dollars)			
	1982	1983	1984	1985
Immobilisation (expansion et modernisation)				
- Construction	.....	.....	.....	.....
- Equipements	.....	.....	.....	.....
Réparations (entretien)	.....	.....	.....	.....

17- Précisez, en cochant (x), dans les cases appropriées, le genre d'équipements que vous prévoyez acquérir pour moderniser ou agrandir votre établissement

- Encolleuses	( )
- Presses	( )
- Couteaux pour le délignage	( )
- Séchoirs	( )
- Séchoirs à infrarouge	( )
- Couteaux à débitage de longueur et de largeur (clipping)	( )
- Couteaux pour jointage (splicing)	( )
- Jointeuses (splicing)	( )
- Couteaux pour le délignage	( )
- Rouleaux d'imprimerie	( )
- Rouleaux pour pressage	( )

18- Indiquez par un crochet (✓) dans les cases appropriées si vous avez réalisé des profits ou des pertes au cours des cinq dernières années.

	Perte	Profit net (après impôt et après amortissement) en % du chiffre d'affaires		
		Moins de 5%	De 5 à 10%	Plus de 10%
1977	( )	( )	( )	( )
1978	( )	( )	( )	( )
1979	( )	( )	( )	( )
1980	( )	( )	( )	( )
1981 (estimation)	( )	( )	( )	( )

VI- MAIN-D'OEUVRE

19- Précisez le nombre de vos employés à l'administration, à la production, au contrôle de la qualité et aux ventes en 1980

Administration	_____
Production	_____
Contrôle de la qualité	_____
Ventes	_____
TOTAL	_____

VII- TECHNOLOGIE

20- Parmi les équipements suivants que vous possédez indiquez l'année d'installation pour chacun

	1er	2e	3e
- Encolleuses	_____	_____	_____
- Presses	_____	_____	_____
- Couteaux pour délignage	_____	_____	_____
- Séchoirs	_____	_____	_____
- Séchoirs à infrarouge	_____	_____	_____
- Couteaux à débitage de longueur et de largeur (clipping)	_____	_____	_____
- Couteaux pour jointage (splicing)	_____	_____	_____
- Jointeuses (splicing)	_____	_____	_____
- Couteaux pour le délignage	_____	_____	_____
- Rouleaux d'imprimerie	_____	_____	_____
- Rouleaux pour pressage	_____	_____	_____

21- Si vous possédez des presses, indiquez pour chacune d'elles la dimension maximale des panneaux qu'elles peuvent fabriquer

	Largeur		Longueur	
1ère	_____	pieds	_____	pieds
2e	_____	pieds	_____	pieds
3e	_____	pieds	_____	pieds

22- Si vous imprimez des panneaux, indiquez la dimension maximale que vous pouvez fabriquer.

Largeur _____ pieds

Longueur _____ pieds

23- Est-ce que vous procédez à des tests de contrôle de qualité sur vos différents produits ?

Oui ( )

Non ( )

Si oui précisez lesquels: _____

24- Remarques: _____

Le Ministère s'engage à préserver la confidentialité de réponse au présent questionnaire et utilisera ces données uniquement aux fins spécifiées de façon à ne divulguer aucune information à caractère confidentiel pour l'entreprise. Une copie de l'étude analysant les résultats de cette enquête vous sera remise dès sa disponibilité.

S'il vous plaît retourner ce questionnaire complété avant le 1er février 1981 dans l'enveloppe ci-jointe à :

François Boulais
Direction des études industrielles
Ministère de l'Industrie, du Commerce
et du Tourisme
710, place d'Youville, 4e étage
Québec, Qué.
G1R 4Y4

ANNEXE 3

REPERTOIRE DES ETABLISSEMENTS

1- DEROULAGE OU TRANCHAGE

Bois et Placages Généraux Ltée
1220, boulevard Marie-Victorin
Longueuil (Québec)
J4G 1A1
Tél.: (514) 674-4957

Cie Commonwealth Plywood Ltée (La)
15, boulevard Labelle
Ste-Thérèse de Blainville (Québec)
J7E 4H9
Tél.: (514) 435-6541

Cie Commonwealth Plywood Ltée (La)
Division Placages Pontiac
St-Léonard d'Aston (Québec)
Comté Nicolet
J0C 1M0
Tél.: (819) 399-2027

Cie Commonwealth Plywood Ltée (La)
Division Tee Lake
Tee Lake (Québec)
J0Z 3P0
Tél.: (819) 627-3317

SIEGE SOCIAL: 15, boulevard Labelle
Ste-Thérèse de Blainville (Québec)
J7E 4H9
Tél.: (514) 435-6541

Cie de Contreplaqué du Canada (Québec) Ltée (La)
Case postale 99
Belleterre (Québec)
J0Z 1L0
Tél.: (819) 722-2108

SIEGE SOCIAL: Canada Veneer Ltd
Case postale 460
Penbrooke (Ontario)
K8A 6X7
Tél.: (617) 735-6801

Contre-plaqués G. Rioux Inc. (Les)
100, de l'Eglise
Notre-Dame-du-Lac (Québec)
G0L 1X0
Tél.: (418) 899-6247

Industries John Lewis Ltée
Division La Tuque
1101, boulevard Ducharme
La Tuque (Québec)
G9X 3P3
Tél.: (819) 523-7636

Industries John Lewis Ltée
Division Rollet
Rollet, Rouyn Noranda (Québec)
J0Z 3J0
Tél.: (819) 493-5401

SIEGE SOCIAL: Industries John Lewis Ltée
10300, boulevard Ray Lawson
Anjou (Québec)
H1J 1M1
Tél.: (514) 352-2950

Industries manufacturières Mégantic (Les)
6184, Notre-Dame
Lac Mégantic (Québec)
G6B 2M7
Tél.: (819) 583-1550

Masonite Canada Inc.
Division des placages
Case postale 1010
Gatineau (Québec)
J8P 6K1
Tél.: (819) 663-5331

SIEGE SOCIAL: Masonite Canada Ltée
Case postale 1030
Gatineau (Québec)
J8P 6K2
Tél.: (819) 663-5331

Multigrade Inc.
1155, chemin de la Fonderie
Shawinigan (Québec)
G9N 1W9
Tél.: (819) 537-6621

Normick Perron Inc.
Division La Sarre
225,chemin Normick
La Sarre, Abitibi (Québec)
J9Z 2X6
Tél.: (819) 333-5511

SIEGE SOCIAL: Normick Perron Inc.
Case postale 2500
La Sarre (Québec)
J9Z 2X6
Tél.: (819) 333-5464

Paniers Jim-My Inc. (Les)
Ste-Cécile-de-Whitton (Québec)
Comté Compton
G0Y 1J0
Tél.: (819) 583-4695

Produits Forestiers Bellerive Ka'N'Enda Inc. (Les)
701, Iberville
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3G9
Tél.: (819) 623-2445

SIEGE SOCIAL: Rexfor
1195, de Lavigerie
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4N3
Tél.: (418) 659-4530

Produits Forestiers Maniwaki Ltée (Les)
64, rue Bétoni
Montréal (Québec)
J9E 3B9
Tél.: (819) 449-4366

SIEGE SOCIAL: Industries Maniwaki Inc. (Les)
4885, de Sorel
Montréal (Québec)
H4P 1G2
Tél.: (514) 342-5040

Sebal Ltée
50, avenue Pie X
Victoriaville (Québec)
G6P 6T2
Tél.: (819) 758-6426

Temfor Inc.
1, Boivin
Ville-Marie (Québec)
J0Z 3W0
Tél.: (819) 629-2543

Weyerhaeuser Canada Ltée
540, St-Henri
Princeville (Québec)
G0P 1E0
Tél.: (819) 364-5514

SIEGE SOCIAL: Wyerhaeuser Canada Ltd
Kamloops (Colombie-Britannique)

2- JOINTAGE

Distributeur Cedan Inc.
1341, Newton
Boucherville (Québec)
J4B 5H2
Tél.: (514) 655-3261 ou 5619

Intersplice Inc.
7323 est, Henri-Bourassa
Montréal (Québec)
H1E 2Z6
Tél.: (514) 648-555

Placage G. Julien Veneer Ltée
80, rue Deveault
Hull (Québec)
J8Z 1S7
Tél.: (819) 777-3656

Placages Goudreault Inc.
620, Marie-Victorin
Nicolet-Sud (Québec)
J0G 1E0
Tél.: (819) 293-5395

Placages Nicolet-Sud Inc.
615, Marie-Victorin
Nicolet-Sud (Québec)
J0G 1E0
Tél.: (819) 293-4957

Placage Paquet Inc.
25, St-Pierre
Princeville (Québec)
G0P 1E0
Tél.: (819) 364-2843

Placages Roy Inc. (Les)
267, Notre-Dame
Tring-Jonction (Québec)
G0N 1X0
Tél.: (418) 426-3005

Placage Rustic Ltée
Route 20, sortie 228
St-Louis-de-Blandford (Québec)
G0Z 1B0
Tél.: (819) 364-3131

Usines Quercus Ltée (Les)
411, Principale
Baieville (Québec)
G0G 1A0
Tél.: (514) 783-6756

SIEGE SOCIAL: Usines Quercus Ltée (Les)
Case postale 29
35, rue Wharf
Hudson (Québec)
J0P 1H0
Tél.: (514) 458-7018

3- CONTRE-PLACAGE

Contreplaqués Artwood Inc.
Usine # 1
Centre industriel
St-Romuald d'Etchemin (Québec)
G6W 5M6
Tél.: (418) 839-8866

Contreplaqués Artwood Inc.
Usine # 2
Centre industriel
St-Romuald d'Etchemin (Québec)
G6W 5M6
Tél.: (418) 839-8866

Contreplaqués Artwood Inc.
Usine # 3
Case postale 174
921, boulevard 132 est
Louiseville (Québec)
J5V 2L6
Tél.: (819) 228-9413

SIEGE SOCIAL: Contreplaqués Artwood Inc.
Centre industriel
St-Romuald d'Etchemin (Québec)
G6W 5M6
Tél.: (418) 839-8866

Contreplaqué National Inc.
1825, Cabot
Montréal (Québec)
H4E 1E2
Tél.: (514) 761 5517

Contreplaqué St-Casimir Inc.
420, Notre-Dame
St-Casimir
G0A 3L0
Tél.: (418) 339-2313 ou 2806

Cyanamid Canada Inc.
25, Mercier
St-Jean-sur-le-Richelieu
J3B 6E9
Tél.: (514) 347-7541

Hunter Douglas Canada Ltée
2501, Trans-Canada
Pointe-Claire (Québec)
H9R 1B3
Tél.: (514) 695-1020

Laminés Laurentiens Ltée (Les)
Case postale 400
St-Jovite (Québec)
J0T 2H0
Tél.: (819) 425-2708

Okaply Ltée
160, boulevard Labelle
Ste-Rose-de-Laval
H7L 2Z7
Tél.: (514) 622-3344

SIEGE SOCIAL: Okaply Ltée
1372, chemin Oka
Oka (Québec)
J0N 1E0 tél.: (514) 473-8200

Panneau de dessin Bomboard Inc.
5565, Côte de Liesse
Montréal (Québec)
H4P 1A1
Tél.: (514) 747-4739

Perfecta Plywood Ltée
1755, Brouillette
St-Hyacinthe (Québec)
J2T 2G7
Tél.: (514) 774-5349

Triply Inc.
3821, chemin Oka
St-Joseph-du-Lac (Québec)
JON 1M0
Tél.: (514) 473-1397

ANNEXE 4

DEFINITION DE L'INDUSTRIE DU BOIS

Groupe 8 - Industrie du bois

251 - Scieries, ateliers de rabotage et usines de bardeaux

252 - Fabriques de placages et de contre-plaqués

254 - Industries des portes, châssis et autres bois ouvrés

256 - Fabriques de boîtes en bois

258 - Industries des cercueils

259 - Industries diverses du bois

SOURCE: Classification des activités économiques, BSQ, 1974.

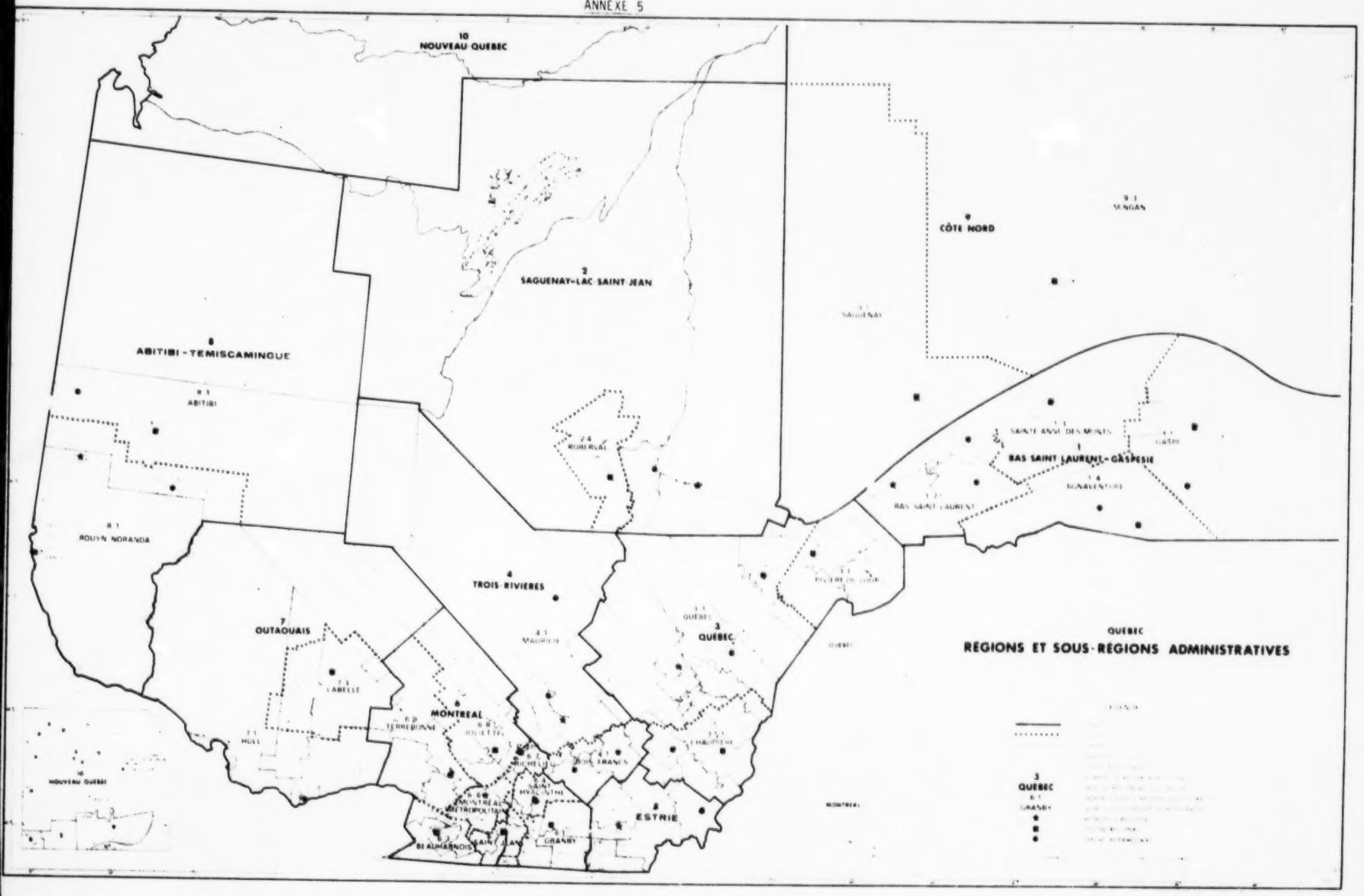
10
NOUVEAU QUEBEC
2
SAGUENAY-LAC SAINT JEAN
9
CÔTE NORD
9.1
MINGAN
8
ABITIBI - TEMISCAMINGUE
8.1
ABITIBI
2.4
RIMOUSKI
1
BAS SAINT LAURENT - GASPESIE
1.1
SAINTE ANNE DES MONTS
1.2
BAS SAINT LAURENT
1.4
RIMOUSKI
8.1
ROUYN NORANDA
4
TROIS-RIVIERES
4.1
MAURICIE
7
OUTAOUAIS
7.1
HULL
7.3
LABELLE
3
QUEBEC
3.1
QUEBEC
6
MONTREAL
6.1
MONTREAL METROPOLITAIN
5
ESTRIE
5.1
GRANBY
5.2
BEAUHARNOIS
QUEBEC
RÉGIONS ET SOUS-RÉGIONS ADMINISTRATIVES
3
QUEBEC
3.1
GRANBY

BIBLIOGRAPHIE

BADWIN, Richard F., Plywood Manufacturing Practices, Miller Freeman Publications Inc. 1975.

DUBE, Yves Charles, The Canadian Wood-Based Panal Industry, Faculty of Forestry, The University of British Colombia, 1977.

EDITIONS DE PELICAN, Les bois du Canada, leurs propriétés et leurs usages, Fides, 1981.

GOUVERNEMENT DU CANADA, ministère de l'Industrie et du Commerce, Etude sur l'industrie canadienne des placages et contre-plaqués de bois franc, 1969.

GOUVERNEMENT DU CANADA, ministère de l'Industrie et du Commerce, L'industrie du panneau décoratif: nouvelles perspectives de mise en marché, octobre 1973.

GOUVERNEMENT DU CANADA, ministère de l'Industrie et du Commerce par SANDWELL and COMPANY LIMITED, Rapport d'une étude du marché industriel du centre-nord des Etats-Unis pour le contre-plaqué canadien de bois dur, 1971.

GOUVERNEMENT DU CANADA, Pêches et Environnement Canada, Laboratoire des produits forestiers de l'est, CPR Panneaux, RPC Panel Products, 1977.

GOUVERNEMENT DU CANADA, ministère des Pêches et des Forêts, Service canadien des forêts, L'utilisation et la production du contre-plaqué de construction au Canada, 1970.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, Commissariat industriel, Etude de marché, l'industrie des placages et contre-plaqués, 1959.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués, 1972.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau d'expansion industrielle, Rapport sur le marché du contre-plaqué de tremble, 1962.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, ministère des Terres et Forêts et ministère de l'Industrie et du Commerce, Rapport sur l'approvisionnement à court terme des usines de transformation de bois feuillus, 1975.

LAMB, GUAY INC, Etude de marché pour les panneaux minces, préparée pour le ministère de l'Industrie et du Commerce, gouvernement du Québec, 1978.

LAMB, GUAY INC., Outlook for the Canadian Decorative Panel and Component Business 1977-1982, 1977-78.

MODERN PLYWOOD TECHNIQUES, Vol. 1 et 2, Edited by Herbert G. Lambert, A Forest Industries Book, Plywood Clinc Library, San Francisco, 1975.

NORMAN SPRINGATE & ASSOCIATES INTERNATIONAL LTD, Thin Board Panels, Présentation to the Task Force Commitee on the Utilization of Pulpar, 1980

PREDICASTS INC., Building Board Markets, no 239, 1981

SNC- RUST, Etude de marché sur les panneaux de particules en Amérique du Nord, 1980.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE, US Timber Production, Trade Consumption, and Price Statistics, 1950-80.